

SITUATION AU 1ER JANVIER 2019

ATLAS DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN FRANCE

Dr Patrick BOUET, Président

**Sous la direction du Dr Jean-François GERARD-VARET,
Président de la Commission des Études Statistiques et de l'Atlas.**



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS
4 rue Léon Jost - 75017 Paris

Contact : Service Études et Recherches Statistiques
Tél. : 01 53 89 35 05

rasse.stephanie@cn.medecin.fr

Éditorial

Plus de médecins... spécialistes et salariés

Il n'y a jamais eu autant de médecins inscrits au tableau de l'Ordre : 301 842 au 1^{er} janvier 2019. Mais « *il ne faut pas se fier à ce seul chiffre, il augmente régulièrement depuis quelques années, mais il est trompeur : parmi les médecins cotisants au Cnom, donc inscrits à son tableau, seuls 65 % sont en activité. Les autres sont à la retraite ou n'exercent plus de façon régulière.* »

Certes, les nouveaux inscrits sont trois fois plus nombreux aujourd'hui qu'il y a vingt ans, mais cela ne suffit pas à compenser les départs massifs à la retraite.

Autant de médecins, mais qui travaillent moins

Même si le nombre de médecins actifs reste à peu près stable depuis 5 ans (217 402 en 2019), les jeunes générations n'acceptent plus de sacrifier leur vie personnelle. 63% choisissent d'être salariés, en structures publiques ou privées. « *Nous avons donc autant de médecins, mais qui travaillent moins d'heures par semaine*, résume le Dr. Gérard-Varet. *Résultat : l'offre de soins diminue alors que la demande ne cesse d'augmenter, du fait notamment de l'accroissement et du vieillissement de la population.* » Il faut aussi regarder plus en détails le profil des médecins en activité régulière : si on compte aujourd'hui plus de spécialistes médicaux (+3.5 %) et chirurgicaux (+8.9 %) qu'en 2010, le nombre de généralistes, lui, continue de décroître (-7.7 %). Cette baisse est encore plus marquée du côté des généralistes libéraux (- 13,4 %). Cela questionne sur la disponibilité des ressources et installe la persistance des « zones déficitaires », où la population peine à accéder à des soins de premier recours.

Des changements en cours « Nous sommes actuellement dans le creux de la vague. ».

« Il y a aujourd'hui trois fois plus d'étudiants admis en faculté de médecine qu'il y a vingt ans. Le verrou du numerus clausus a été desserré ces dernières années, mais bien trop tardivement. En 2025, l'amélioration sera certaine. Mais, en attendant que les effectifs concernés finissent leurs études et puissent prendre la relève, il faut trouver des idées novatrices car le nombre de retraités augmente. Il n'y a pas de solution unique et applicable à tous les territoires. Chaque bassin de population a ses spécificités. C'est pourquoi nous accueillons favorablement les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), créées par la nouvelle loi de Santé adoptée en juillet : si elles sont mises en place telles que prévues, elles permettront aux professionnels de santé et élus de donner leur avis et de partager leurs expériences du terrain, pour organiser des systèmes locaux de santé qui répondent mieux aux besoins de la population, mais aussi pour créer des écosystèmes locaux plus favorables à l'installation durable de nouveaux médecins dans des zones blanches. »

Dr Jean-François Gérard-Varet

Président de la Commission de la Démographie ,
des études statistiques et de l'Atlas

LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN 2019*

301 842 médecins inscrits
au tableau de l'Ordre
au 1^{er} janvier 2019

 Soit **+ 15,5 %** par rapport à 2010

Pour la 1^{re} fois, ce nombre a franchi la barre des **300 000**.

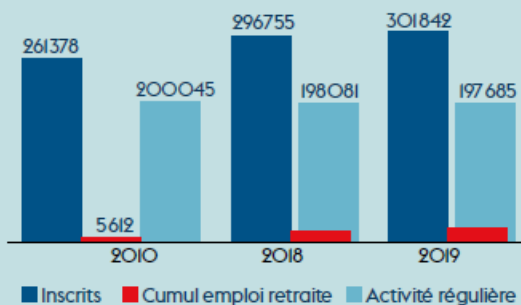


Mais pour autant...

Seuls **2** médecins **sur 3** sont **ACTIFS**

et **17732** médecins
sont en **cumul emploi retraite**

 soit **+ 216 %** par rapport à 2010



Beaucoup plus de salariés qu'en 2010

+ 3,5 % de médecins généralistes salariés **- 13,4 %** en libéral

+ 15,4 % de spécialistes médicaux salariés **- 9,4 %** en libéral

+ 16,5 % de spécialistes chirurgicaux salariés **+ 3,5 %** en libéral

Cas particulier des généralistes

55 908 généralistes en activité régulière de premier recours

- 4,7 % depuis 2010

- 1 000 généralistes par an

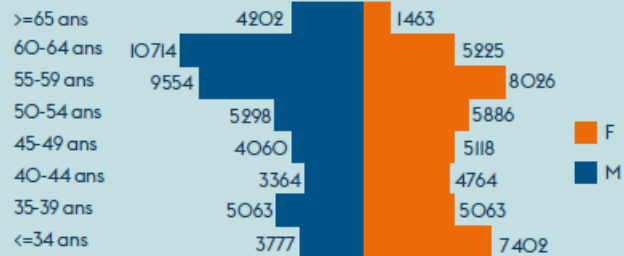
---> C'est l'évolution du nombre de généralistes sortant des facultés de médecine depuis 2010.

Un problème d'âge...

50,4 ans en moyenne



... et de renouvellement insuffisant des générations



* Au 1^{er} janvier 2019
Source : Cnam - 2019

PRINCIPES GÉNÉRAUX : LA DONNÉE ORDINALE

Pour exercer la médecine en France chaque médecin doit s'inscrire au tableau du conseil départemental de l'ordre des médecins dont il dépend exception faite de certains médecins :

Article L4112-6 csp « L'inscription à un tableau ne s'applique ni aux praticiens des armées mentionnées à l'article L.4061-1, ni aux médecins, chirurgiens-dentistes ou sages-femmes qui, ayant la qualité de fonctionnaire de l'État ou d'agent titulaire d'une collectivité locale ne sont pas appelés, dans l'exercice de leurs fonctions, à exercer la médecine ou l'art dentaire ou à pratiquer les actes entrant dans la définition de la profession de sage-femme. »

Toutes les données concernant les médecins sont saisies dans le logiciel Ordinal du Conseil de l'Ordre. Celui-ci est renseigné par les différents départements et mis à jour en temps réel en fonction des entrées dans l'exercice, des transferts d'un département à l'autre, des modifications dans le mode d'exercice et des départs à la retraite.

Les données de démographie médicale sont ainsi issues de ces tableaux départementaux via des extractions du logiciel Ordinal.

Ces extractions permettent d'appréhender en continu le nombre de médecins qui exerce sur un territoire ainsi que leurs modes d'exercice en parallèle de leur qualification et de fournir aux différents acteurs des chiffres régulièrement actualisés.

Les atlas de démographie, depuis 2007, présentent les situations au 1er janvier de l'année.

Depuis 2017, fort de son expertise dans le domaine de la démographie médicale, le CNOM met à disposition, une série d'indicateurs selon différentes échelles, sur son site de la cartographie interactive.

<https://demographie.medecin.fr>

Lors de son inscription et selon l'évolution de sa situation, le médecin, via les Conseils départementaux, met à jour sa situation générale d'exercice .5 modalités décrivent la situation générale d'exercice d'un médecin.

Retraité sans activité : médecins inscrits sans activité.

Retraité ayant conservé une activité médicale : Médecins inclus dans le dispositif cumul emploi retraite.

Non retraité sans activité : médecins inscrits sans activité.

Activité intermittente : essentiellement remplacements libéraux ou contrats salariés courts.

Activité régulière : médecins actifs.

Par convention, le CNOM utilise la notion d'activité régulière en référence à l'activité qualifiée de pleine par les médecins (hors activité intermittente, sans condition de cumul emploi-retraite. L'activité régulière, dans nos travaux actuels, n'est pas valorisée en ETP.

Par convention, d'autres catégories sont utilisées :

Les Actifs soit en activité totale (temporairement sans activité + remplaçant + activité régulière)

Retraités = retraité sans activité + cumul emploi/retraite

La catégorie « divers » fait référence aux médecins dont la forme de rémunération (salaires ou honoraires) n'est pas connue ; on ne peut donc pas les classer comme libéraux ou salariés. Ce sont, notamment, les médecins travaillant au sein de laboratoires pharmaceutiques, ou des médecins réalisant des expertises, des missions pour les sociétés d'assurance privée...

Liste spéciale : «Les médecins résidant à l'étranger peuvent être inscrits sur une liste spéciale établie et tenue à jour par le Conseil national. Cette inscription permet aux médecins, lors de leur retour en France, d'exercer dans l'attente de leur inscription

[Le dispositif cumul emploi retraite selon leur secteur d'activité¹](#)

Les médecins libéraux :

Les médecins libéraux retraités peuvent cumuler une pension de retraite avec les revenus d'une activité sans restriction si :

- ils ont liquidé l'ensemble de leurs pensions de retraite de base et complémentaires ;
- ils justifient d'une durée d'assurance suffisante pour obtenir une liquidation à taux plein ou s'ils ont atteints l'âge de 67 ans.

Les médecins salariés :

Les médecins salariés peuvent cumuler une pension de retraite avec le revenu d'une activité sans restriction si :

- ils ont rompu tout lien avec l'employeur ;
- ils ont liquidé l'ensemble de leurs pensions de base et complémentaires ;
- ils ont atteint l'âge légal de départ à la retraite (entre 60 et 62 ans selon l'année de naissance) et justifient d'une durée d'assurance suffisante pour obtenir une liquidation à taux plein ou s'ils sont âgés de 67 ans.

A défaut, les revenus tirés du cumul emploi-retraite seront plafonnés.

Les médecins du secteur public – les médecins hospitaliers :

Les conditions du cumul emploi-retraite des médecins du service public et des médecins hospitaliers sont les mêmes que pour les médecins salariés.

La limite d'âge des médecins qui accomplissent des vacations dans des établissements publics de santé ou dans des établissements sociaux et médico-sociaux dans le cadre d'un cumul emploi-retraite est portée à 72 ans jusqu'en 2022.

¹ CNOM : Exercice Professionnel

SOMMAIRE

I. Les médecins inscrits à l'ordre au 1 ^{er} janvier 2019	14
A. ... Quelques rappels : Leur effectif et leur répartition	14
B. ... Répartition de l'activité générale	29
C. ... Activité totale : actifs et retraités	34
II. L'activité régulière.....	49
Généralités	50
A. ... L'activité régulière par groupes de spécialités	70
Spécialité médecine générale	70
Spécialités chirurgicales	101
B. ... La répartition par genre et par âge	110
C. ... Les modes d'exercice par spécialités	127
D. ... L'approche territoriale : effectifs et densités : profil comparé	129
III. Le solde des entrées et des sorties	146
A. Les effectifs entrants	146
B. Les effectifs sortants	163

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Effectifs des inscrits en 2019 (VALEURS ABSOLUES)	19
Carte 2: Variation 2018-2019 des médecins inscrits	23
Carte 3 : Moyenne d'âge de l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'ordre en 2019 ..	27
Carte 4: Part de femmes inscrites 2019.....	28
Carte 5 : Répartition des médecins remplaçants en 2018	32
Carte 6 : Répartition des médecins retraités actifs en 2019	33
Carte 7 : Variation 2018-2019 des effectifs en activité totale(%).....	39
Carte 8 Variation 2018-2019 des médecins retraités actifs(%).....	43
Carte 9 Positionnement en fonction de l'âge moyen des départements par rapport à la moyenne nationale.....	54
Carte 10 Variation 2018 -2019(%) des médecins inscrits au tableau de l'ordre qui exercent en activité régulière.....	68
Carte 11 : Typologie des départements.....	69
Carte 12 : Variation régionale 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%).....	73
Carte 13 : Variation départementale 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%).....	74
Carte 14: Effectifs départementaux de médecins généralistes en activité régulière (valeurs absolues).....	75
Cartes 15 : gain ou perte de médecins généralistes en activité régulière entre 2010 et 2019 et 2018-2019 (%).....	82
Carte 16 : Positionnement des départements par rapport à la médiane en termes de densité de	84
Carte 17 : Densité des spécialistes médicaux. Effectifs des médecins spécialistes médicaux, tous modes d'exercice, en activité régulière, 2019.	92
Carte 18 : Variations départementales des densités de spécialistes médicaux (hors MG) 2018-2019.....	96
Carte 19 : Variations départementales des densités de spécialistes médicaux (hors MG) 2010-2019.....	97
Carte 20 : Positionnement des départements par rapport au décile en termes de densité de médecins spécialistes médicaux en activité régulière 2019	99
Carte 21 : Effectifs et densité des spécialistes chirurgicaux en 2019 (%) en activité régulière	104
Carte 22 : Variations départementales des densités de chirurgicaux 2018-2019.....	109
Carte 23 : Positionnement des départements par rapport au décile en termes de densité de médecins spécialistes chirurgicaux en activité régulière 2019.....	110
Carte 24 : Vieillesse ou rajeunissement de la population médicale entre 2010 et 2019 en activité régulière.....	117
Carte 25 : Proportion par mode d'exercice des effectifs des médecins en activité régulière par départements	121
Carte 26 : Proportion majoritaire activité libérale-mixte ou salariée par départements (%) en activité régulière en 2019	123
Carte 27 : Densités départementales en activité régulière	131
Carte 28 : Variation des densités départementales entre 2010 et 2019 (%) en activité régulière	134

Carte 29 : Densités départementales en activité régulière- Libérale et mixte.....	136
Carte 30 : Variation des densités de médecins entre 2018 et 2019- activité régulière – Libérale et Mixte (%).....	137
Carte 31 : Variation des densités de médecins entre 2010 et 2019- activité régulière – Libérale et Mixte(%).....	138
Carte 32 : Densités départementales en activité régulière- Salarié	140
Carte 33 : Variation des densités de médecins entre 2010 et 2019- activité régulière – Salarié(%).....	141
Carte 34 : Variation des densités de médecins entre 2018 et 2019- activité régulière – Salarié(%).....	142
Carte 35 : Nouveaux inscrits en activité régulière 2019 (valeurs absolues).....	147
Carte 36 : Départements ayant perdu ou gagné des effectifs de médecins nouvellement inscrits en activité régulière entre 2010 et 2019.....	149
Carte 37: Age moyen de départ à la retraite (tous motifs)	171

Figure 1 Répartition de l'activité générale en 2010.....	29
Figure 2 : Répartition de l'activité générale en 2018.....	29
Figure 3 Répartition de l'activité générale en 2019.....	30
Figure 4 : Effectifs en activité générale (total inscrits en VALEURS ABSOLUES) depuis 2010.....	30
Figure 5 : Répartition de l'activité générale (total inscrits valeurs absolues) depuis 2010.....	31
Figure 6 : Évolution du nombre de médecins actifs et retraités entre 2010 et 2019 (valeurs absolues).....	34
Figure 7 : Activité générale en 2018(%).....	50
Figure 8 : Activité Générale en 2019(%).....	51
Figure 9 : Part (%) des modes d'exercice par départements en activité régulière.....	62
Figure 10 : Évolution des effectifs de médecins généralistes en activité régulière depuis 2010(valeurs absolues)	71
Figure 11 : Projection des effectifs de médecins généralistes en activité régulière jusqu'en 2025 (valeurs absolues)	71
Figure 12 : Pyramides des âges des généralistes en activité régulière au 1 ^{er} janvier 2019.....	78
Figure 13 : Age moyen des médecins généralistes en activité régulière entre 2010 et 2019.....	79
Figure 14 : Variation des effectifs de spécialistes entre 2010 et 2019 (valeurs absolues) en activité régulière.....	87
Figure 15 :Projection des effectifs de médecins spécialistes jusqu'en 2025(valeurs absolues).	88
Figure 16 : Effectifs des médecins spécialistes en médecine entre 2010 et 2019 (valeurs absolues) en activité régulière.....	88
Figure 17 : Projection des effectifs des spécialités médicales à l'horizon 2025	89
Figure 18 : Effectifs des médecins spécialistes en chirurgie entre 2010 et 2019 (valeurs absolues) en activité régulière.....	102
Figure 19 : Projection des effectifs de médecins spécialistes chirurgicaux en activité régulière jusqu'en 2025 (valeurs absolues) en activité régulière.....	102
Figure 20 : Pyramide des âges des médecins en activité régulière en 2019.....	112
Figure 21 : Pyramide des âges des spécialistes médicaux en activité régulière en 2019.....	113
Figure 22 : Pyramide des âges des spécialistes chirurgicaux en activité régulière en 2019.....	114
Figure 23 : Pyramide des âges des généralistes en activité régulière en 2019	114
Figure 24 : Densités régionales en activité régulière	129

Figure 25 : Origine des diplômes des nouveaux inscrits au 1 ^{er} 2018.....	150
Figure 26 : Situation des nouveaux inscrits au cours de l'année 2019 (%).....	151
Figure 27 : Origine des diplômes par régions des nouveaux inscrits (%)	152
Figure 28 : Mode d'exercice des nouveaux inscrits (%).....	156
Figure 29 : Effectifs des sortants par groupes de spécialités en entre 2010 et 2019 (%).....	163
Figure 30 : Effectifs des sortants par groupes de spécialités en 2010-2019 (valeurs absolues)	167

Tableau 1 : NOMBRE D'INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE AU 1 ^{ER} JANVIER 2019 (VALEURS ABSOLUES).....	14
Tableau 2 : Rang de classement par ordre décroissant des médecins inscrits entre 2018 et 2019	20
Tableau 3 : Pourcentage national d'inscrits par régions et départements	24
Tableau 4 : Évolution du nombre de médecins actifs et retraités entre 2010 et 2019 (valeurs absolues).....	34
Tableau 5 : Répartition par départements des médecins actifs et des retraités (valeurs absolues).....	35
Tableau 6 : Variation (%) du nombre d'inscrits entre 2010 et 2019	40
Tableau 7 : Part des médecins retraités actifs sur ensemble des retraités- évolution 2010-2019(%).....	44
Tableau 8 : Moyenne d'âge des actifs réguliers par départements en 2019	52
Tableau 9 : Proportion (en %) des femmes sur l'ensemble des médecins inscrits en activité régulière	56
Tableau 10 : Variation des effectifs d'actifs réguliers entre 2017 et 2018 à l'échelle régionale en activité régulière (%).....	65
Tableau 12 : Variation 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%).....	72
Tableau 13 : Variations départementales 2018-2019 et 2010-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%)	76
Tableau 14 : Variation départementale des médecins généralistes en activité régulière entre 2018 et 2019.....	80
Tableau 15 : Indicateurs de positionnements de la distribution des densités médicales en MG en activité régulière en 2019.....	85
Tableau 16 : Variation régionale 2018-2019 des densités de spécialistes médicaux (hors MG) en activité régulière	89
Tableau 17 : Variations départementales 2018-2019 et 2010-2019 des effectifs de spécialistes médicaux (hors MG) entre 2018 et 2019	90
Tableau 18 Variations départementales 2018-2019 et 2010-2019 des densités de spécialistes médicaux(hors MG) en activité régulière	93
Tableau 19 : Indicateurs de positionnements et valeurs de référence – Densités et effectifs de spécialistes médicaux en activité régulière 2019	99
Tableau 20 Variations départementales 2018-2019 et 2010-2019 des densités de spécialistes chirurgicaux en activité régulière.....	105
Tableau 21 : Part des plus jeunes et plus âgés par groupes de spécialités en activité régulière (%) en 2019	113

Tableau 22 : Age moyen à l'échelle départementale des médecins en activité régulière en 2019.	115
Tableau 23: Écart de la moyenne d'âge des médecins en activité régulière entre 2010 et 2019 par départements.....	118
Tableau 24 : Répartition des médecins en activité selon les modes d'exercice (valeurs absolues et pourcentages) en activité régulière	120
Tableau 25 : Départements à l'exercice salarié majoritaire	122
Tableau 26 : Attractivité des départements selon le mode d'exercice majoritaire en activité régulière	124
Tableau 27 : Mode d'exercice par spécialités en activité régulière	127
Tableau 28 : Variations régionales des densités entre 2010 et 2019	132
Tableau 29 : Les départements en plus forte baisse (top 10 et top 5) de densité en activité régulière toutes spécialités et modes d'exercice	132
Tableau 30 : Les départements en plus forte hausse (top 10 et top 5) de densité en activité régulière toutes spécialités et modes d'exercice	133
Tableau 31 : Densités les plus faibles en activité régulière toutes spécialités libérales et mixtes	135
Tableau 32 : Densités les plus hautes en activité régulière toutes spécialités libérales et mixtes	135
Tableau 33 : Densités les plus basses en activité régulière toutes spécialités salariés	139
Tableau 34 : Densités les plus hautes en activité régulière toutes spécialités salariées.....	139
Tableau 35 : Dix premiers départements en termes d'effectifs de médecins nouvellement inscrits en 2018	148
Tableau 36 : Dix premiers départements en termes d'effectifs de médecins nouvellement inscrits en activité régulière en 2018	148
Tableau 37 : Situation d'inscription du médecin primo inscrits en 2018	151
Tableau 38 : Ventilation par départements de l'origine des diplômés des nouveaux inscrits 2018 (%).....	153
Tableau 39 : Mode d'exercice des nouveaux inscrits par région	157
Tableau 40 : Ventilation par départements du mode d'exercice des nouveaux inscrits (%)	158
Tableau 41 : Primo inscrits de 2009 (toutes spécialités confondues) en activité régulière, devenir 2014 (à 5 ans) et 2019 (à 10 ans).	161
Tableau 42 :Primo inscrits de 2009 (toutes spécialités confondues) en activité régulière, devenir 2014 (à 5 ans) et 2019 (à 10 ans).....	161
Tableau 43 :Primo inscrits de 2009 (toutes spécialités confondues) en activité régulière, devenir 2014 (à 5 ans) et 2019 (à 10 ans).....	162
Tableau 44 :Nombre et proportion de remplaçants dans la population médicale, toutes spécialités confondues.....	162
Tableau 45: Solde des entrants et sortants entre 2018 et 2019 par qualifications (valeurs absolues).....	165
Tableau 46 : Effectifs entrants/sortants 2018 par groupes de spécialités et type d'exercice	169
Tableau 47: Effectifs sortants 2010-2019 2018 par groupes de spécialités et situation d'exercice	169
Tableau 48: Age moyen sortants 2010-2019 par motif	170
Tableau 49: Age moyen sortants 2010-2019 par mode d'exercice	170

I. Les médecins inscrits à l'ordre au 1^{er} janvier 2019

A. Quelques rappels : Leur effectif et leur répartition

Au 1^{er} janvier 2019, la France recense 301 842 médecins inscrits au tableau qui se répartissent selon les départements et régions ci-dessous :

Tableau 1 : NOMBRE D'INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE AU 1^{ER} JANVIER 2019
(VALEURS ABSOLUES)

Région/ Départements	Effectifs	%
Auvergne-Rhône-Alpes	35885	100%
Ain	1616	4,5%
Allier	1279	3,6%
Ardèche	1074	3,0%
Cantal	548	1,5%
Drôme	2084	5,8%
Haute Loire	674	1,9%
Haute Savoie	3329	9,3%
Isère	5548	15,5%
Loire	3365	9,4%
Puy-de-Dôme	3187	8,9%
Rhône	11079	30,9%
Savoie	2102	5,9%
Bourgogne-Franche-Comté	10978	100%
Côte d'Or	2694	24,5%
Doubs	2547	23,2%
Haute Saône	681	6,2%
Jura	851	7,8%
Nièvre	668	6,1%
Saône et Loire	1945	17,7%
Territoire de Belfort	604	5,5%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Yonne	988	9,0%
Bretagne	14683	100%
Côtes d'Armor	2213	15,1%
Finistère	4377	29,8%
Ille et Vilaine	4867	33,1%
Morbihan	3226	22,0%
Centre-Val-de-Loire	9028	100%
Cher	908	10,1%
Eure et Loir	1191	13,2%
Indre	609	6,7%
Indre et Loire	3079	34,1%
Loir et Cher	1094	12,1%
Loiret	2147	23,8%
COM	1677	18,6%
Pacifique Sud	937	10,4%
Polynésie Française	702	7,8%
Saint-Pierre et Miquelon	25	0,3%
Wallis et Futuna	13	0,1%
Corse	1375	15,2%
Corse du Sud	701	7,8%
Haute Corse	674	7,5%
DOM	6772	100%
Guadeloupe	1434	21,2%
Guyane	645	9,5%
Martinique	1285	19,0%
Mayotte	207	3,1%
Réunion	3201	47,3%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Grand-Est	23332	344,5%
Ardennes	858	12,7%
Aube	941	13,9%
Bas Rhin	5895	87,0%
Haut Rhin	3045	45,0%
Haute Marne	585	8,6%
Marne	2549	37,6%
Meurthe et Moselle	3861	57,0%
Meuse	546	8,1%
Moselle	3802	56,1%
Vosges	1250	18,5%
Hauts-de-France	23251	343,3%
Aisne	1590	23,5%
Nord	12105	178,8%
Oise	2288	33,8%
Pas-de-Calais	4761	70,3%
Somme	2507	37,0%
Ile-de-France	63653	100%
Essonne	4167	6,5%
Hauts de Seine	8333	13,1%
Seine et Marne	3866	6,1%
Seine Saint Denis	5224	8,2%
Val de Marne	6971	11,0%
Val d'oise	4090	6,4%
Ville de Paris	25442	40,0%
Yvelines	5560	8,7%
Liste spéciale	852	100%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

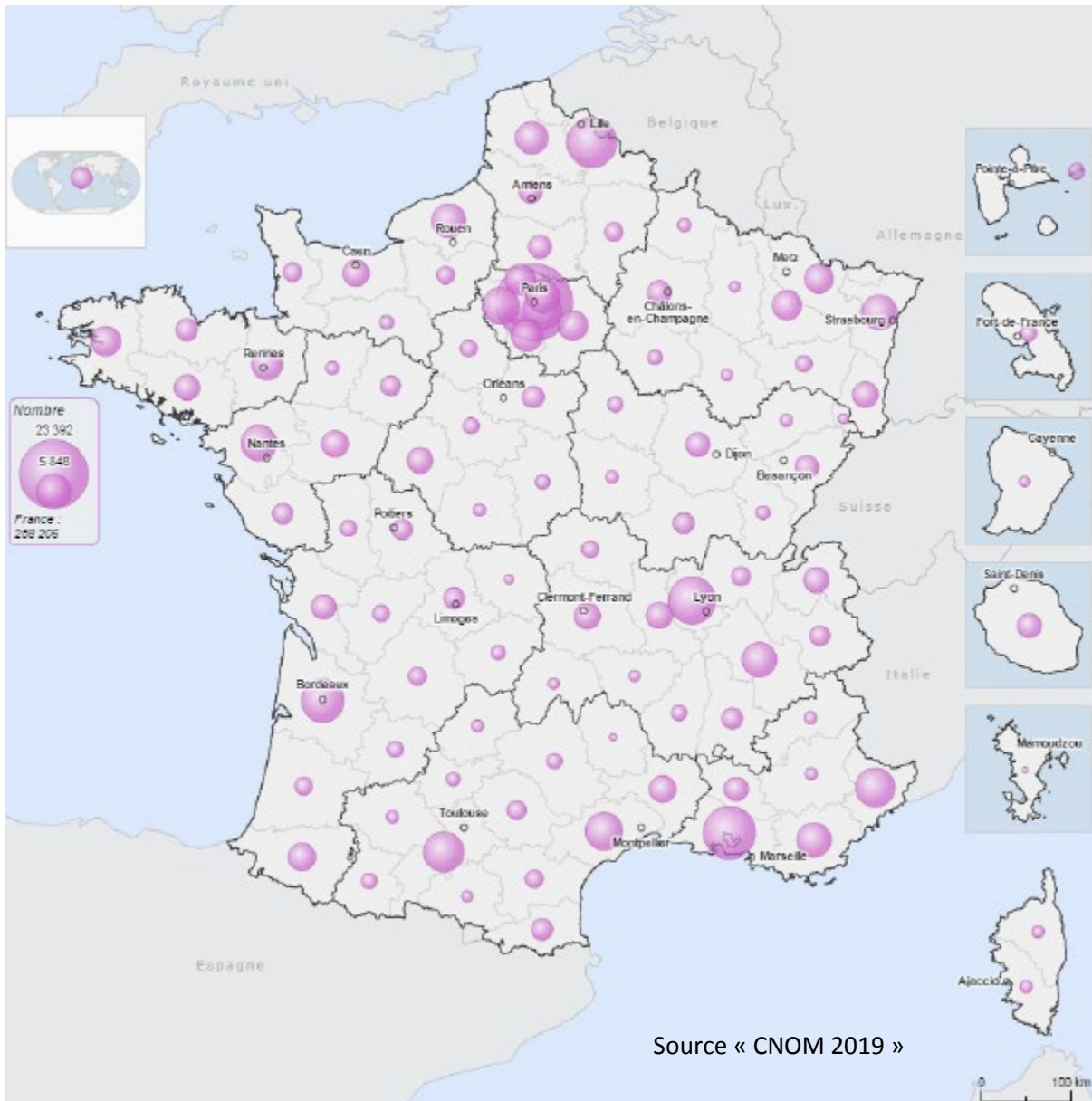
Etranger	852	100,0%
Normandie	12616	100%
Calvados	3277	26,0%
Eure	1414	11,2%
Manche	1708	13,5%
Orne	871	6,9%
Seine Maritime	5346	42,4%
Nouvelle-Aquitaine	27256	100,0%
Charente	1240	4,5%
Charente Maritime	2826	10,4%
Corrèze	928	3,4%
Creuse	380	1,4%
Deux-Sèvres	1217	4,5%
Dordogne	1384	5,1%
Gironde	8976	32,9%
Haute Vienne	1987	7,3%
Landes	1564	5,7%
Lot et Garonne	1153	4,2%
Pyrénées Atlantiques	3607	13,2%
Vienne	1994	7,3%
Occitanie	28092	100,0%
Ariège	588	2,1%
Aude	1470	5,2%
Aveyron	1009	3,6%
Gard	3148	11,2%
Gers	642	2,3%
Haute Garonne	7676	27,3%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Hautes Pyrénées	1142	4,1%
Hérault	6749	24,0%
Lot	673	2,4%
Lozère	241	0,9%
Pyrénées Orientales	2243	8,0%
Tarn	1607	5,7%
Tarn et Garonne	904	3,2%
Pays-de-la-Loire	14412	100,0%
Loire Atlantique	6361	44,1%
Maine et Loire	3512	24,4%
Mayenne	805	5,6%
Sarthe	1725	12,0%
Vendée	2009	13,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27980	100,0%
Alpes Maritimes	6769	24,2%
Alpes-Hte-Provence	678	10,0%
Bouches du Rhône	12124	1788,2%
Hautes-Alpes	811	6,7%
Var	5029	620,1%
Vaucluse	2569	51,1%
Total général	301842	100,0%

Ces 301842 médecins inscrits soit 5087 de plus qu'en 2018 (+1.7%) et 40 464 plus qu'en 2010 (+13.4%) se répartissent de manière hétérogène au sein des départements.

Carte 1 : Effectifs des inscrits en 2019 (VALEURS ABSOLUES)



À la lecture de la carte 1 et du tableau 3, on observe que les départements les plus peuplés et les plus urbanisés sont ceux ayant le plus d'inscrits.

La variation 2018-2019, (carte 2 et tableau 2) des effectifs d'inscrits par départements, montre des dynamiques très contrastées. En effet, les dix départements ayant enregistré la plus forte hausse sont par ordre décroissant de classement : la Guadeloupe qui obtient la plus forte variation annuelle (13.1%), la Seine St Denis , Le Nord , les Ardennes ,la Guyanne,le Val d'Oise, la Moselle , Les Deux sèvres, le Territoire de Belfort et la Charente. Les départements ayant, par ordre croissant, enregistré les plus fortes baisses du nombre d'inscrits sont : la Haute Corse ; les Côtes d'Armor, la Charente Maritime , l'Ardèche, le Gers , les Alpes Maritimes , les Landes , le Gard , le Var , les Hauts de Seine(-5.3%).

Tableau 2 : Rang de classement par ordre décroissant des médecins inscrits entre 2018 et 2019

Source « CNOM 2019 »

Départements	Rang de classement et variation (%)	
Guadeloupe	13,1%	1
Seine-Saint-Denis	10,9%	2
Nord	6,4%	3
Ardennes	6,4%	4
Guyane	6,2%	5
Val-d'Oise	6,1%	6
Moselle	6,0%	7
Deux-Sèvres	5,9%	8
Territoire de Belfort	5,8%	9
Charente	5,5%	10
Rhône	5,3%	11
Aisne	5,2%	12
Haute-Marne	5,1%	13
Réunion	5,0%	14

Lozère	5,0%	15
Nièvre	4,8%	16
Savoie	4,6%	17
Mayenne	4,3%	18
Loire	4,3%	19
Hauts-Pyrénées	4,2%	20
Loiret	4,2%	21
Maine-et-Loire	3,9%	22
Doubs	3,8%	23
Aube	3,8%	24
Martinique	3,8%	25
Val-de-Marne	3,8%	26
Eure	3,7%	27
Seine-Maritime	3,6%	28
Manche	3,5%	29
Mayotte	3,4%	30
Bas-Rhin	3,3%	31

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Marne	3,2%	32
Vosges	3,2%	33
Ille-et-Vilaine		3,2%
Haut-Rhin	3,1%	35
Seine-et-Marne	3,0%	36
Haute-Loire	3,0%	37
Vaucluse	3,0%	38
Puy-de-Dôme	2,8%	39
Vienne	2,8%	40
Cher	2,8%	41
Pas-de-Calais	2,8%	42
Corrèze	2,7%	43
Côte-d'Or	2,5%	44
Bouches-du-Rhône	2,5%	45
Somme	2,4%	46
Saône-et-Loire	2,3%	47
Orne	2,3%	48
Loire-Atlantique	2,1%	49
Lot-et-Garonne	2,1%	50
Drôme	2,1%	51
Oise	2,1%	52
Hautes-Alpes	2,0%	53
Haute-Vienne	2,0%	54
Gironde	1,8%	55
Eure-et-Loir	1,7%	56

Haute-Garonne	1,7%	57
Haute-Savoie	1,7%	58
Meurthe-et-Moselle	1,6%	59
Finistère	1,6%	60
Indre-et-Loire	1,5%	61
Meuse	1,5%	62
Sarthe	1,4%	63
Essonne	1,3%	64
Aveyron	1,3%	65
Cantal	1,3%	66
Tarn-et-Garonne	1,2%	67
Paris	1,2%	68
Alpes-de-Haute-Provence		1,2%
Yvelines	0,9%	70
Hérault	0,9%	71
Jura	0,6%	72
Isère	0,5%	73
Calvados	0,4%	74
Pyrénées-Orientales	0,4%	75
Haute-Saône	0,3%	76
Tarn	0,2%	77
Ain	0,1%	78
Dordogne	0,1%	79
Vendée	0,0%	80
Lot	-0,1%	81

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Indre	-0,3%	82
Pyrénées-Atlantiques	-0,4%	83
Yonne	-0,4%	84
Allier	-0,5%	85
Corse-du-Sud	-0,6%	
Morbihan	-0,6%	87
Ariège	-0,7%	88
Aude	-0,7%	88
Creuse	-0,8%	90
Loir-et-Cher	-0,8%	91

Haute-Corse	-0,9%	92
Côtes-d'Armor	-0,9%	93
Charente-Maritime	-1,1%	94
Ardèche	-1,1%	95
Gers	-1,2%	96
Alpes-Maritimes	-1,4%	97
Landes	-1,7%	98
Gard	-3,0%	99
Var	-3,3%	100
Hauts-de-Seine	-5,3%	101

On observe à l'aide de la carte 2 que les départements qui gagnent en une année des médecins inscrits sont ceux bénéficiant de l'effet de métropolisation à l'inverse de ceux observant une diminution du nombre de leur inscrits qui sont davantage en marge rurale ou en frange littorale.

Carte 2: Variation 2018-2019 des médecins inscrits

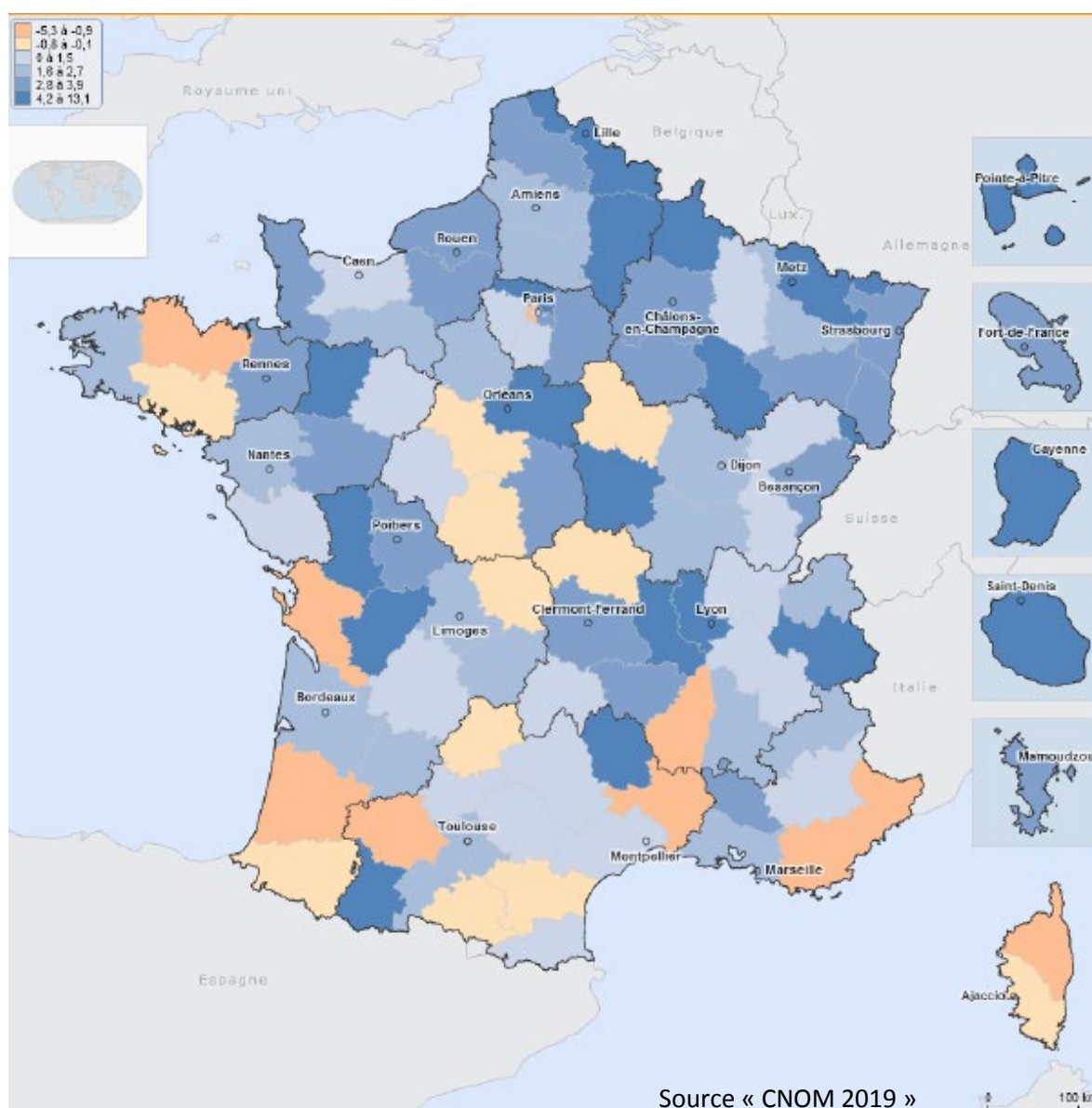


Tableau 3 : Pourcentage national d'inscrits par régions et départements

Région/ Départements	%
Auvergne-Rhône-Alpes	11,9%
Ain	0,5%
Allier	0,4%
Ardèche	0,4%
Cantal	0,2%
Drôme	0,7%
Haute Loire	0,2%
Haute Savoie	1,1%
Isère	1,8%
Loire	1,1%
Puy-de-Dôme	1,1%
Rhône	3,7%
Savoie	0,7%
Bourgogne-Franche-Comté	3,6%
Côte d'Or	0,9%
Doubs	0,8%
Haute Saône	0,2%
Jura	0,3%
Nièvre	0,2%
Saône et Loire	0,6%
Territoire de Belfort	0,2%
Yonne	0,3%
Bretagne	4,9%
Côtes d'Armor	0,7%
Finistère	1,5%
Ille et Vilaine	1,6%
Morbihan	1,1%
Centre-Val-de-Loire	3,0%
Cher	0,3%
Eure et Loir	0,4%
Indre	0,2%
Indre et Loire	1,0%
Loir et Cher	0,4%
Loiret	0,7%
COM	0,6%
Pacifique Sud	0,3%
Polynésie Française	0,2%
Saint-Pierre et Miquelon	0,0%
Wallis et Futuna	0,0%
Corse	0,5%
Corse du Sud	0,2%
Haute Corse	0,2%
DOM	2,2%
Guadeloupe	0,5%
Guyane	0,2%
Martinique	0,4%
Mayotte	0,1%
Réunion	1,1%
Grand-Est	7,7%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Ardennes	0,3%
Aube	0,3%
Bas Rhin	2,0%
Haut Rhin	1,0%
Haute Marne	0,2%
Marne	0,8%
Meurthe et Moselle	1,3%
Meuse	0,2%
Moselle	1,3%
Vosges	0,4%
Hauts-de-France	7,7%
Aisne	0,5%
Nord	4,0%
Oise	0,8%
Pas-de-Calais	1,6%
Somme	0,8%
Ile-de-France	21,1%
Essonne	1,4%
Hauts de Seine	2,8%
Seine et Marne	1,3%
Seine Saint Denis	1,7%
Val de Marne	2,3%
Val d'oise	1,4%
Ville de Paris	8,4%
Yvelines	1,8%
Liste spéciale	0,3%

Etranger	0,3%
Normandie	4,2%
Calvados	1,1%
Eure	0,5%
Manche	0,6%
Orne	0,3%
Seine Maritime	1,8%
Nouvelle-Aquitaine	9,0%
Charente	0,4%
Charente Maritime	0,9%
Corrèze	0,3%
Creuse	0,1%
Deux-Sèvres	0,4%
Dordogne	0,5%
Gironde	3,0%
Haute Vienne	0,7%
Landes	0,5%
Lot et Garonne	0,4%
Pyrénées Atlantiques	1,2%
Vienne	0,7%
Occitanie	9,3%
Ariège	0,2%
Aude	0,5%
Aveyron	0,3%
Gard	1,0%
Gers	0,2%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

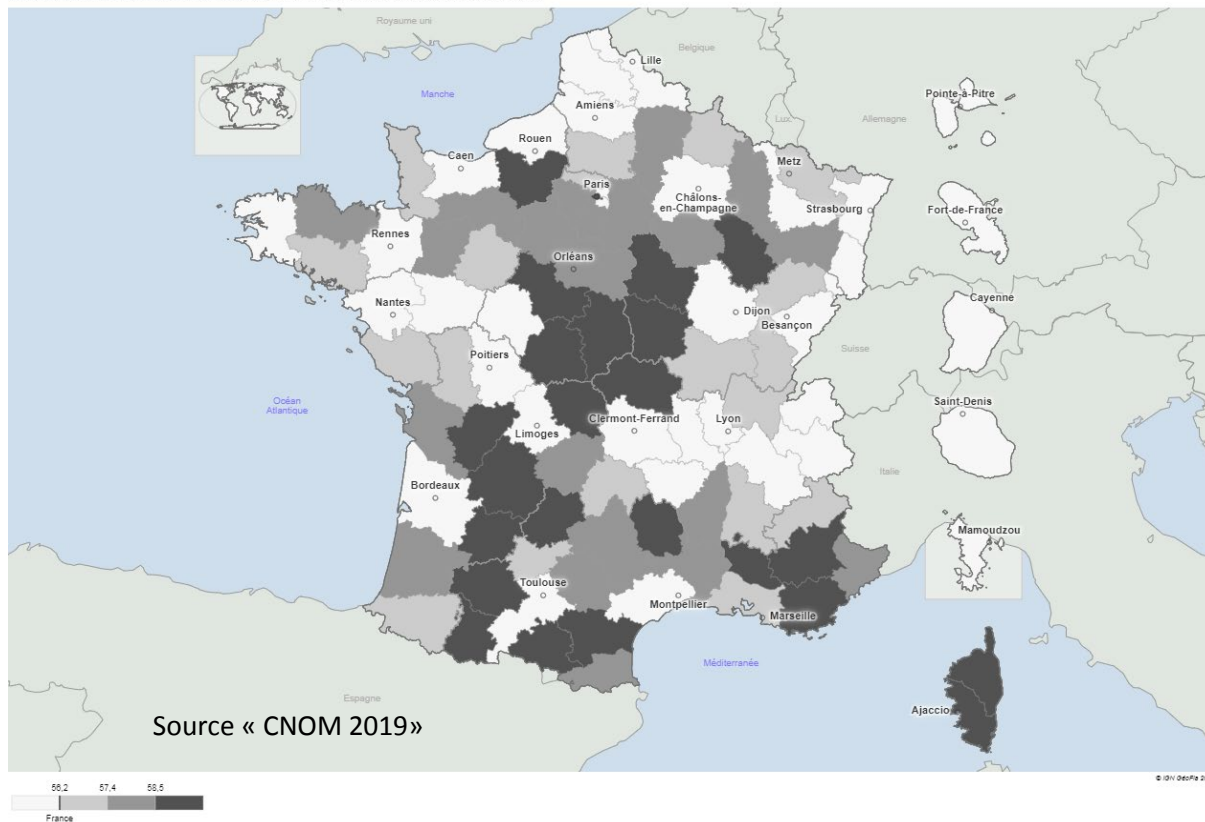
Haute Garonne	2,5%
Hautes Pyrénées	0,4%
Hérault	2,2%
Lot	0,2%
Lozère	0,1%
Pyrénées Orientales	0,7%
Tarn	0,5%
Tarn et Garonne	0,3%
Pays-de-la-Loire	4,8%
Loire Atlantique	2,1%
Maine et Loire	1,2%
Mayenne	0,3%

Sarthe	0,6%
Vendée	0,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,3%
Alpes Maritimes	2,2%
Alpes-Hte-Provence	0,2%
Bouches du Rhône	4,0%
Hautes-Alpes	0,3%
Var	1,7%
Vaucluse	0,9%

Source « CNOM 2019 »

Carte 3 : Moyenne d'âge de l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'ordre en 2019

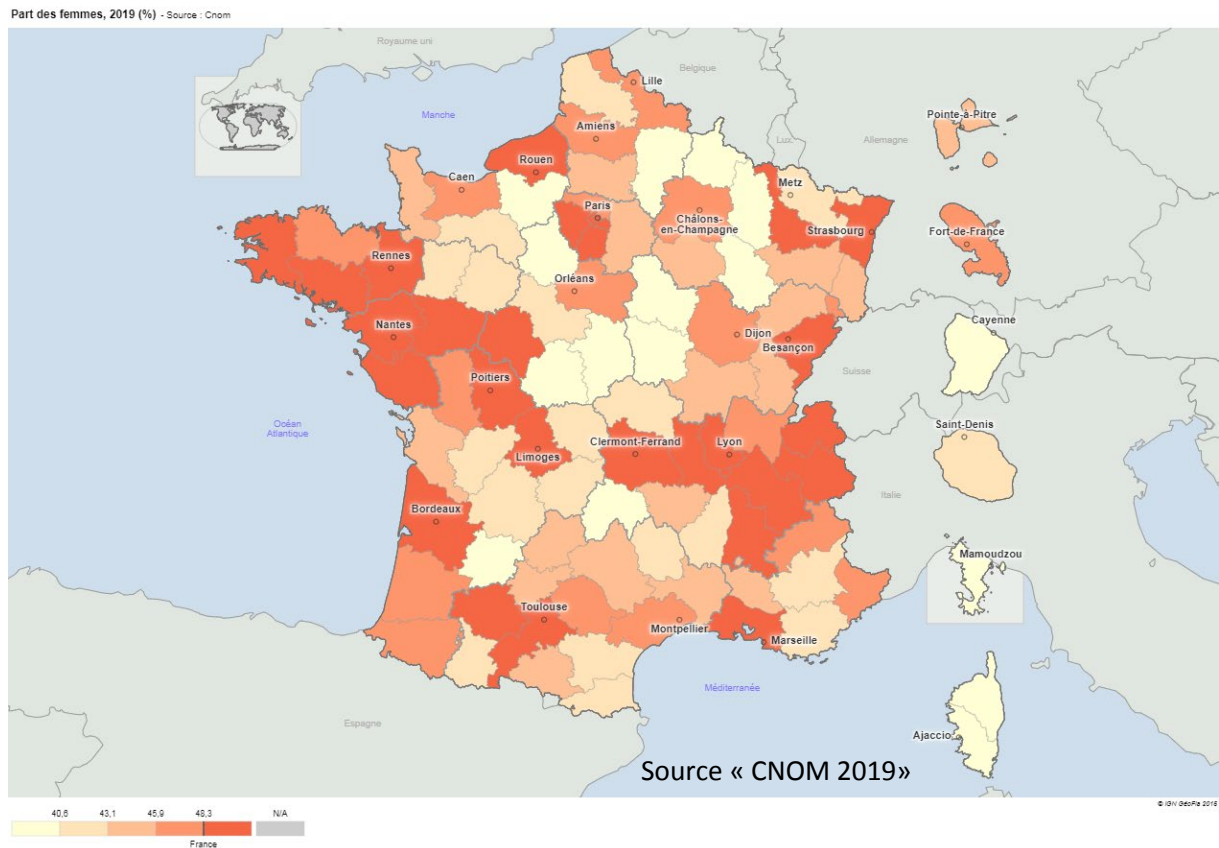
Moyenne d'âge de la totalité des médecins inscrits au tableau de l'ordre, 2019 (âge) - Source : CNOM



L'âge moyen des médecins inscrits au Tableau (56.2 ans, un recul de 0.9 mois depuis 2018) est globalement plus élevé dans la moitié Sud de l'Hexagone – à l'exception des départements des métropoles régionales – mais également selon une diagonale du Nord-Est au Sud-Ouest du territoire incluant tout la côte Atlantique.

Le ratio des médecins inscrits selon le genre fait apparaitre de grandes disparités départementales. Certains départements sont davantage féminisés que la moyenne française (48.3%) : Aussi , 29 départements ont une part de femmes incrites supérieures ou égales à la moyenne : l'Isère, la Ville de Paris, le Val de Marne , les Yvelines, la Haute Garonne, le Rhône, la Loire Atlantique , le Puy de Dôme,l'Ile et Vilaine, la Savoie . Certains départements sont toutefois marqués par cette féminisation comme les Hauts de Seine majoritairement féminisé.

Carte 4: Part de femmes inscrites 2019



Actuellement, les médecins âgés de plus de 60 ans représentent 46.3% de l'ensemble des inscrits . Les moins de 40 ans représentent 18.3% de ces effectifs. En 2010 , les proportions étaient respectivement de 30.7% et 13.8%.

B. Répartition de l'activité générale ²

Depuis 2010, le nombre de médecins inscrits a augmenté de 15.5% en faveur des retraités actifs qui ont augmenté de 216% tandis que les médecins en activité régulière ont diminué de 1.2% (Figures 1 et 3). En 2010, les médecins actifs réguliers représentaient 76.5% de l'activité contre 65.5% en 2019.

Depuis 2018, le nombre d'inscrits a augmenté de 1.7% mais majoritairement au bénéfice des médecins retraités (+2.0%) et de l'activité intermittente (+5.8%). (Figures 2 et 3).

Figure 1 Répartition de l'activité générale en 2010

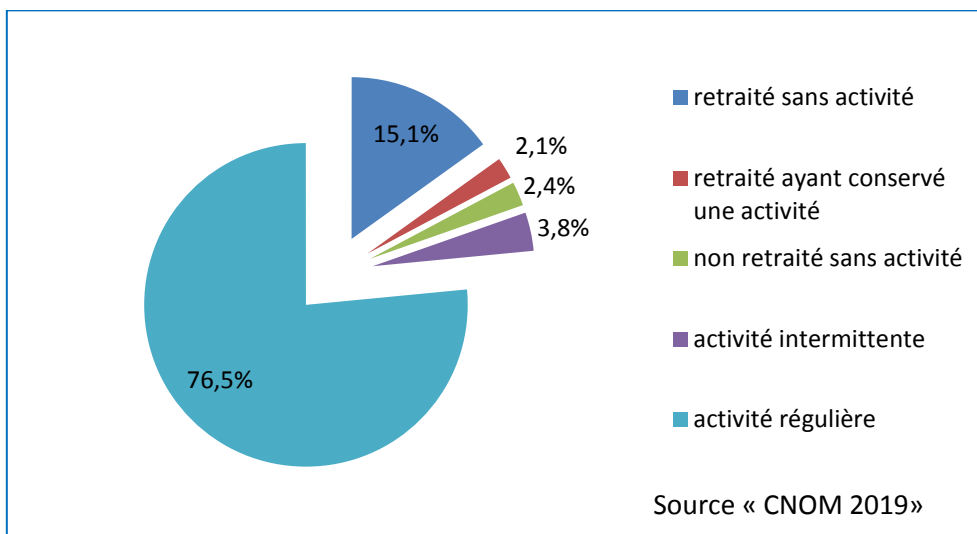
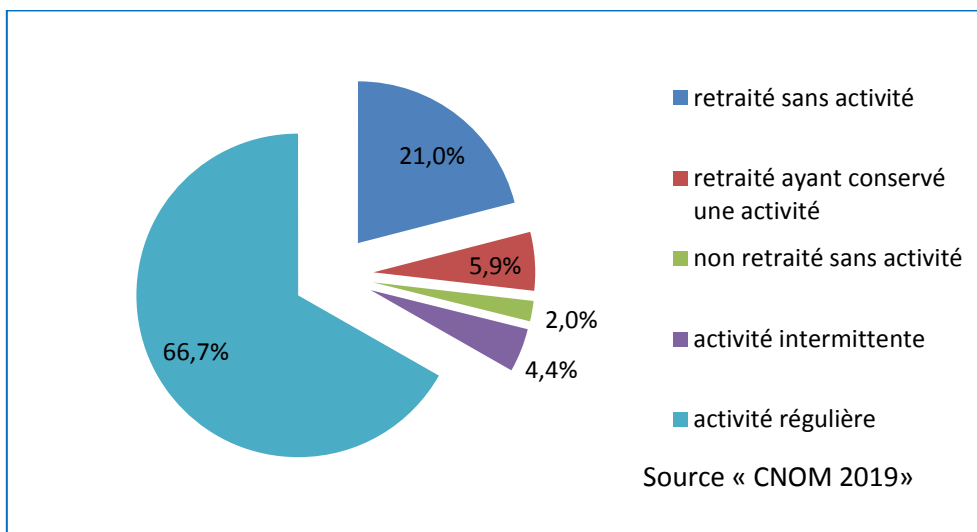
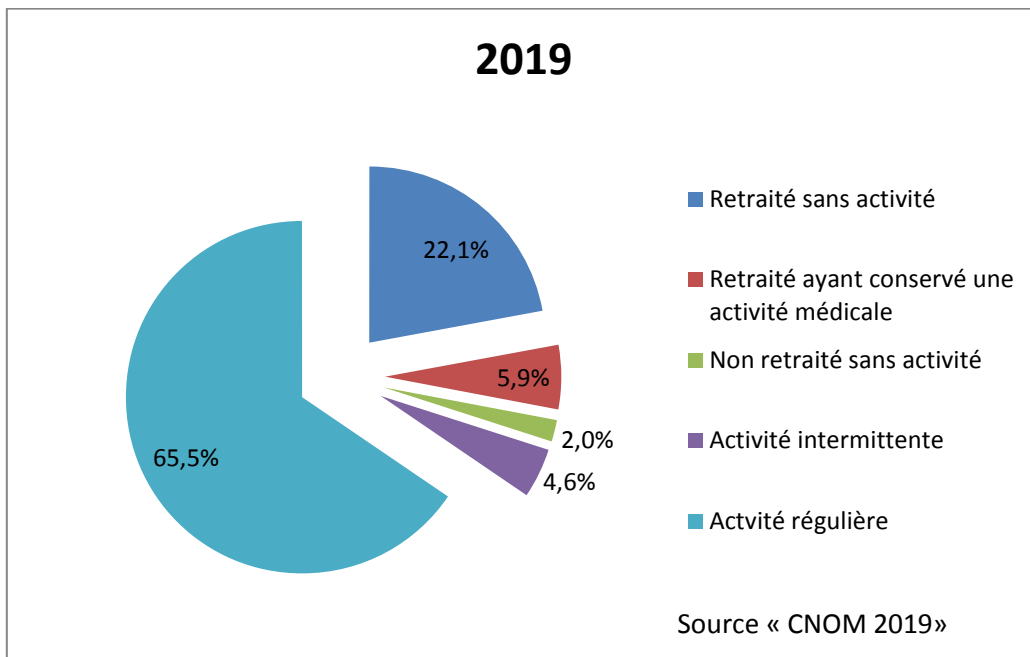


Figure 2 : Répartition de l'activité générale en 2018



² Situation générale ORDINAL d'un médecin

Figure 3 Répartition de l'activité générale en 2019



Depuis 2010, la part de l'activité régulière a ainsi baissé de 11 points, et celle des retraités actifs augmenté de 3.8 points. Depuis 2018, la part des retraités actifs reste stable mais l'activité intermittente a augmenté de 0.2 points.

Figure 4 : Effectifs en activité générale (total inscrits en VALEURS ABSOLUES) depuis 2010

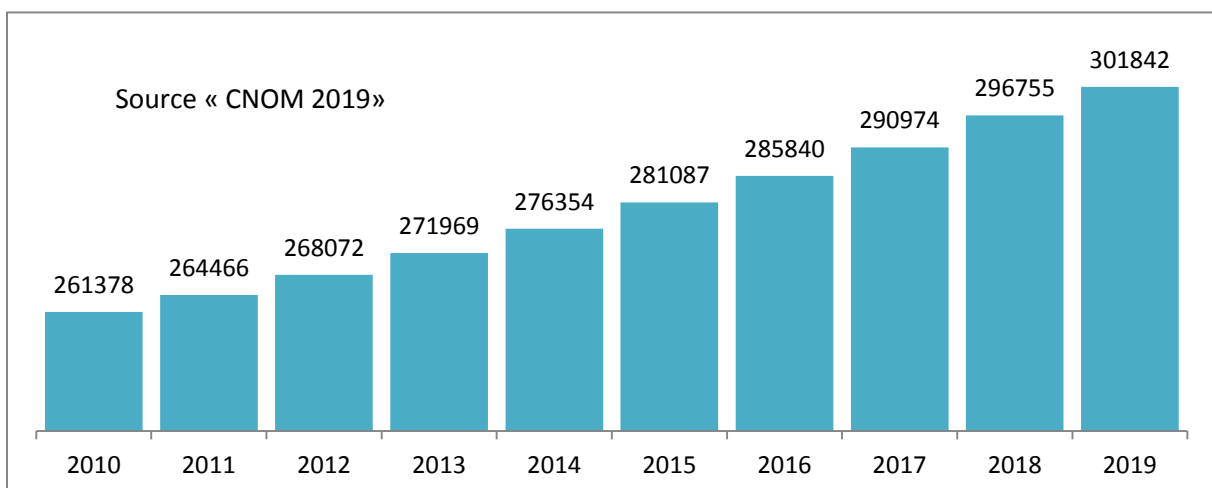
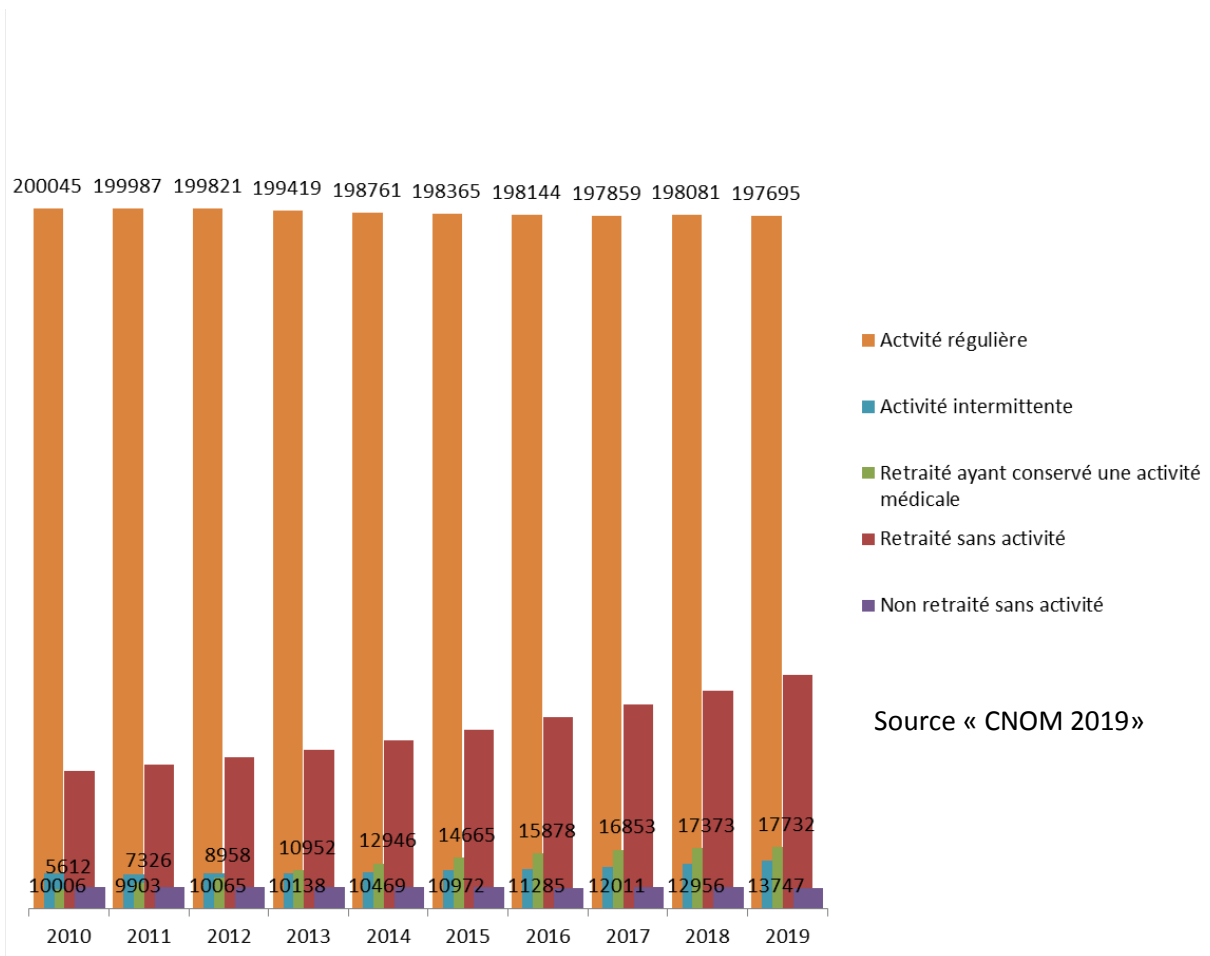


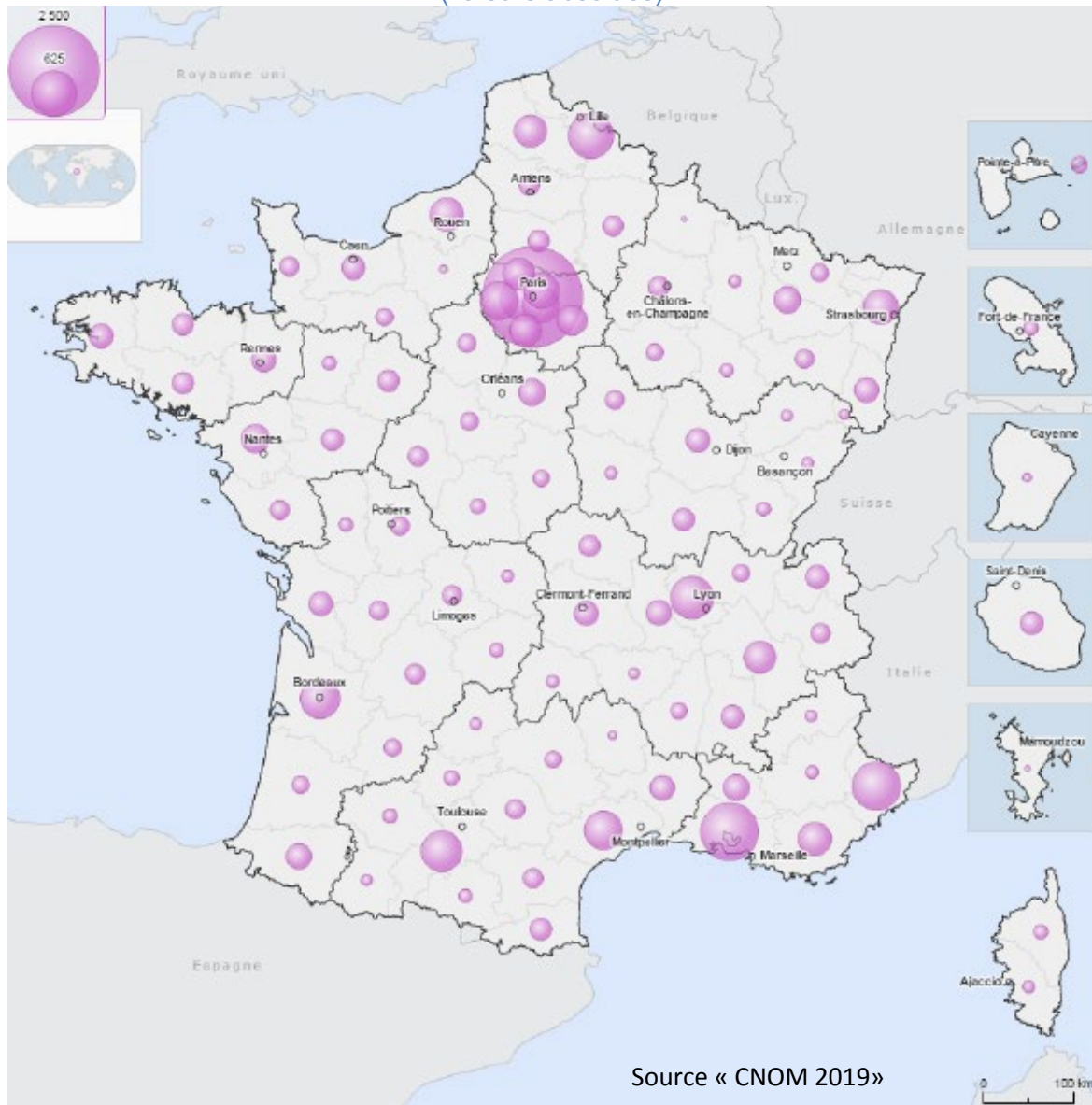
Figure 5 : Répartition de l'activité générale (total inscrits valeurs absolues) depuis 2010



Depuis 2010, l'activité intermittente (essentiellement représentée par celle des médecins remplaçants) a augmenté de 37% et de 6% depuis 2018. Les médecins retraités actifs ont quant à eux augmenté de 216% depuis 2010.

La répartition de ces médecins remplaçants (activité intermittente) et des médecins retraités actifs (cartes 6 et 7) est en forte partie liée à la métropolisation de la population française .

Carte 6 : Répartition des médecins retraités actifs en 2019
(valeurs absolues)



Au 1^{er} janvier 2019, le tableau de l'Ordre recense 301842 médecins ; soit +1.7% par comparaison à l'année précédente, par augmentation des médecins retraités. Parmi ces médecins inscrits, 217 402 sont en activité totale ³et 84 440 sont retraités dont 17 732 en cumul emploi-retraite (activité libérale/ mixte/ salariée hors remplaçant) soit +2% en un an.

Depuis 2010, les médecins retraités, actifs ou non, enregistrent une hausse de 46.7% de leurs effectifs tandis que le nombre de médecins retraités (hors médecins en cumul emploi-retraite), n'a augmenté, sur la même période, que de 40.9%.L'activité totale ayant ainsi augmenté de 0.5 en 9 ans. (Tableau 4).

³ L'activité totale est composée des médecins en activité régulière, non retraits sans activité et intermittents

Tableau 4 : Évolution du nombre de médecins actifs et retraités entre 2010 et 2019 (valeurs absolues)

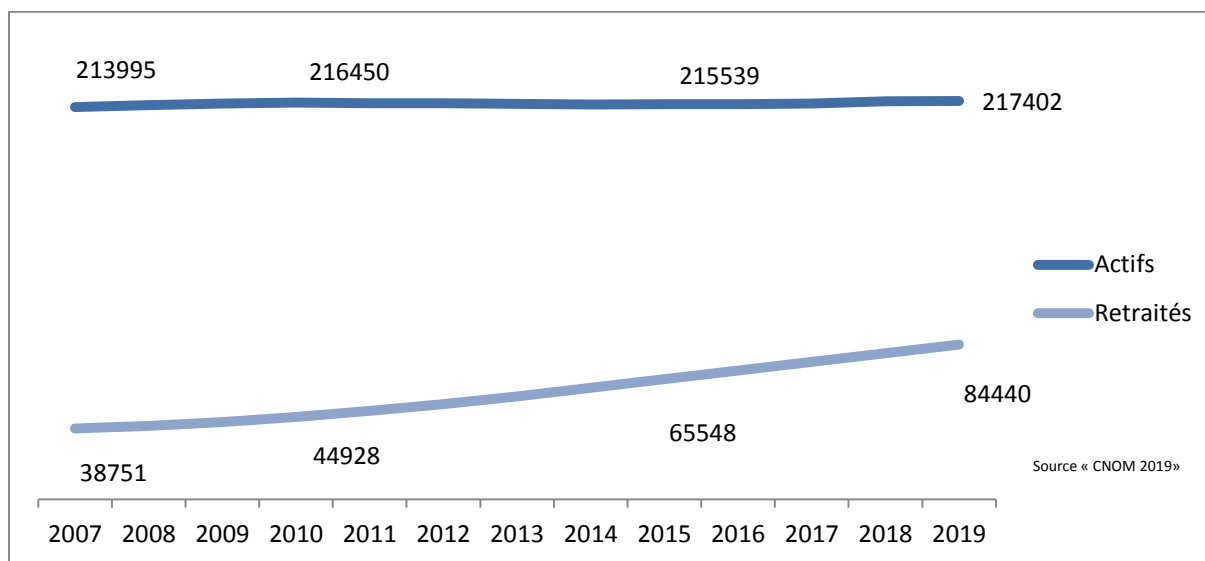
Source « CNOM 2019 »

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Actifs	213995	215028	216017	216450	216145	216142	215865	215531	215539
Retraités	38751	40070	42136	44928	48321	51930	56105	60823	65548
Total	252746	255098	258153	261378	264466	268072	271970	276354	281087

	2016	2017	2018	2019
Actifs	215583	215941	217107	217402
Retraités	70257	75033	79648	84440
Total	285840	290974	296755	301842

Figure 6 : Évolution du nombre de médecins actifs et retraités entre 2010 et 2019 (valeurs absolues)

Source « CNOM 2019 »



C. Activité totale : actifs et retraités

Le nombre de médecins en activité totale⁴ s'élève à 217 402 soit 0.1% de plus qu'en 2018 et 0.5% depuis 2010.

L'ensemble des départements bénéficie d'une balance en pourcentage d'actifs réguliers supérieure à celle des retraités (Tableau 5). En moyenne française, les retraités actifs représentent 9% de l'ensemble des actifs réguliers et 8% de l'activité total. Les actifs réguliers représentent, en moyenne, 91% de l'ensemble de l'activité totale.

⁴ Par définition, l'activité totale est définie par le corps actif des médecins composé des médecins en activité régulière, des médecins remplaçants ainsi que des médecins temporairement sans activité.

Certains départements se démarquent toutefois par des ratios plus élevés de retraités actifs sur les actifs réguliers: l'Yonne (16%), l'Orne (15%) , l'Indre (17%)

Tableau 5 : Répartition par départements des médecins actifs et des retraités (valeurs absolues)

Source « CNOM 2019»

Départements	Activité totale	Retraités	Retraités actifs	Ratio retraités actifs sur ensemble des actifs réguliers	Ratio retraités actifs sur l'activité totale	Ratio activité régulière sur l'activité totale
Ain	1162	454	74	7%	6%	90%
Aisne	1116	474	113	11%	10%	93%
Allier	841	438	118	15%	14%	95%
Alpes Maritimes	4559	2210	617	15%	14%	88%
Alpes-Hte-Provence	460	218	44	11%	10%	88%
Ardèche	743	331	71	10%	10%	92%
Ardennes	664	194	6	1%	1%	94%
Ariège	387	201	47	13%	12%	90%
Aube	679	262	77	12%	11%	91%
Aude	999	471	104	11%	10%	91%
Aveyron	694	315	75	12%	11%	90%
Bas Rhin	4479	1416	318	8%	7%	89%
Bouches du Rhône	8398	3726	884	11%	11%	92%
Calvados	2445	832	147	7%	6%	91%
Cantal	378	170	43	12%	11%	95%
Charente	834	406	96	13%	12%	91%
Charente Maritime	1946	880	147	8%	8%	91%
Cher	597	311	71	13%	12%	94%
Corrèze	631	297	54	9%	9%	94%
Corse du Sud	501	200	39	9%	8%	91%
Côte d'Or	2018	676	154	8%	8%	93%
Côtes d'Armor	1482	731	126	9%	9%	92%
Creuse	235	145	40	18%	17%	93%
Deux-Sèvres	845	372	49	6%	6%	95%
Dordogne	927	457	107	13%	12%	91%
Doubs	1984	563	36	2%	2%	92%
Drôme	1414	670	136	10%	10%	92%
Essonne	2971	1196	269	10%	9%	94%
Etranger	744	108	9	2%	1%	76%
Eure	1002	412	17	2%	2%	93%
Eure et Loir	838	353	90	11%	11%	95%
Finistère	3102	1275	150	5%	5%	90%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Gard	2237	911	164	8%	7%	92%
Gers	426	216	55	14%	13%	90%
Gironde	6602	2374	420	7%	6%	90%
Guadeloupe	1193	241	71	6%	6%	93%
Guyane	591	54	21	4%	4%	93%
Haut Rhin	2248	797	161	8%	7%	92%
Haute Corse	484	190	54	13%	11%	88%
Haute Garonne	5570	2106	442	9%	8%	89%
Haute Loire	503	171	36	8%	7%	92%
Haute Marne	394	191	48	14%	12%	89%
Haute Saône	515	166	37	8%	7%	93%
Haute Savoie	2518	811	138	6%	5%	87%
Haute Vienne	1447	540	103	8%	7%	94%
Hautes Pyrénées	792	350	32	4%	4%	90%
Hautes-Alpes	613	198	39	7%	6%	90%
Hauts de Seine	6012	2321	546	10%	9%	92%
Hérault	4858	1891	390	9%	8%	85%
Ille et Vilaine	3637	1230	159	5%	4%	90%
Indre	409	200	61	17%	15%	89%
Indre et Loire	2272	807	102	5%	4%	92%
Isère	4181	1367	274	7%	7%	92%
Jura	596	255	52	9%	9%	93%
Landes	1079	485	83	8%	8%	91%
Loir et Cher	730	364	86	13%	12%	94%
Loire	2501	864	169	7%	7%	93%
Loire Atlantique	4813	1548	220	5%	5%	90%
Loiret	1486	661	189	14%	13%	93%
Lot	450	223	39	10%	9%	90%
Lot et Garonne	770	383	83	12%	11%	90%
Lozère	165	76	20	13%	12%	92%
Maine et Loire	2628	884	127	5%	5%	91%
Manche	1195	513	99	9%	8%	92%
Marne	1898	651	115	7%	6%	93%
Martinique	1071	214	55	6%	5%	90%
Mayenne	549	256	52	10%	9%	93%
Mayotte	195	12	8	4%	4%	96%
Meurthe et Moselle	2845	1016	190	7%	7%	91%
Meuse	367	179	39	11%	11%	94%
Morbihan	2245	981	127	6%	6%	90%
Moselle	2898	904	83	3%	3%	89%
Nièvre	451	217	40	10%	9%	88%
Nord	9208	2897	541	7%	6%	89%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

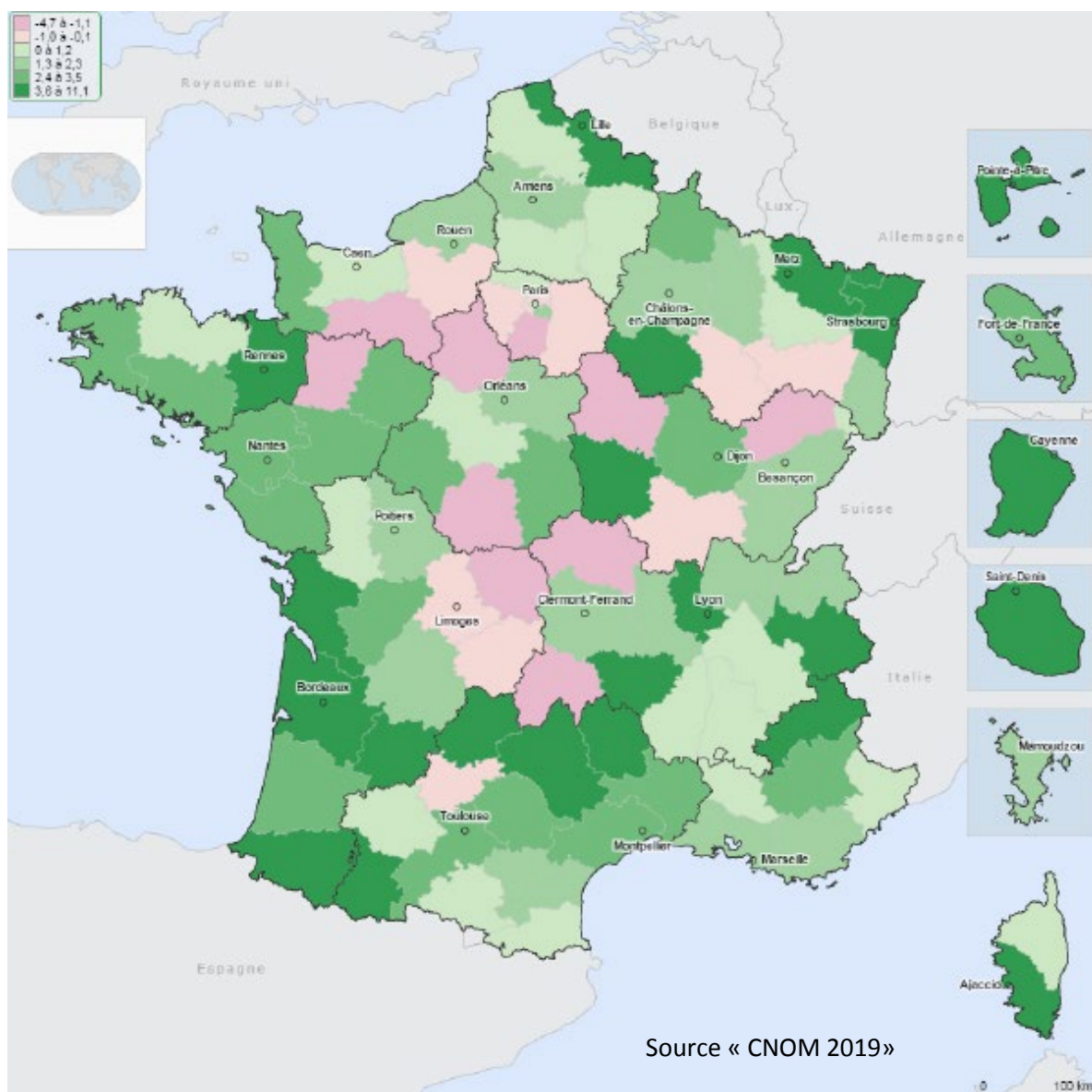
Oise	1690	598	123	8%	7%	93%
Orne	595	276	82	15%	14%	94%
Pacifique Sud	825	112	8	1%	1%	79%
Pas-de-Calais	3511	1250	278	8%	8%	94%
Polynésie Française	617	85	9	2%	1%	83%
Puy-de-Dôme	2294	893	154	7%	7%	93%
Pyrénées Atlantiques	2547	1060	174	8%	7%	90%
Pyrénées Orientales	1560	683	131	9%	8%	91%
Réunion	2798	403	137	6%	5%	87%
Rhône	8265	2814	485	6%	6%	90%
Saint-Pierre et Miquelon	23	2	0	0%	0%	87%
Saône et Loire	1339	606	129	10%	10%	94%
Sarthe	1233	492	121	11%	10%	92%
Savoie	1569	533	101	7%	6%	90%
Seine et Marne	2776	1090	242	9%	9%	95%
Seine Maritime	3892	1454	296	8%	8%	93%
Seine Saint Denis	3817	1407	334	9%	9%	94%
Somme	1988	519	113	6%	6%	93%
Tarn	1087	520	100	10%	9%	92%
Tarn et Garonne	646	258	60	10%	9%	92%
Territoire de Belfort	454	150	29	7%	6%	94%
Val de Marne	5131	1840	342	7%	7%	91%
Val d'oise	2872	1218	259	10%	9%	94%
Var	3400	1629	292	10%	9%	89%
Vaucluse	1715	854	177	11%	10%	92%
Vendée	1428	581	100	8%	7%	93%
Vienne	1489	505	95	7%	6%	93%
Ville de Paris	16814	8628	2681	18%	16%	90%
Vosges	830	420	96	12%	12%	93%
Wallis et Futuna	13	0	0	0%	0%	92%
Yonne	646	342	96	16%	15%	92%
Yvelines	3821	1739	390	11%	10%	90%
Total général	217402	84440	17732	9%	8%	91%

Toutefois, entre 2018 et 2019 , il est observé que certains départements gagnent des actifs (en activité totale) et d'autres en perdent (carte 7).

La variation des effectifs 2018-2019 des médecins en activité totale confirme les contrastes territoriaux entre :

- d'une part le littoral atlantique, la majeure partie des départements des régions PACA , Auvergne Rhône Alpes et une large majorité des départements hospitalo-universitaires qui gagnent des médecins
- et d'autre part une diagonale dite du vide, du Nord Est à l'intérieur du Sud Ouest, qui perdent des médecins

Carte 7 : Variation 2018-2019 des effectifs en activité totale(%)



Ces tendances sont le reflet d'une tendance déjà constatée depuis 2010 même si en un an , on observe des dynamiques différentes.

Entre 2010 et 2019 ; 80 départements gagnent des inscrits et 21 en perdent

Entre 2018 et 2019 : 40 départements gagnent des inscrits et 61 en perdent. On observe donc des basculements de situation comme en témoigne l'Ain qui entre 2010 et 2019 a gagné 1.4% d'inscrits et en a perdu 2.8% entre 2018 et 2019 ou la Dordogne qui a gagné 2.2% et perdu 10.9%. Cf .Tableau 6.

Ces variations d'insrits sont à relativiser et à observer sur des périodes plus longues pour en mesurer les effets.

Tableau 6 : Variation (%) du nombre d'inscrits entre 2010 et 2019

Source « CNOM 2019»

Départements	Variation 2010-2019
Ain	1,4%
Aisne	0,0%
Allier	-1,7%
Alpes-de-Haute-Provence	2,8%
Hautes-Alpes	5,2%
Alpes-Maritimes	0,6%
Ardèche	0,5%
Ardennes	3,5%
Ariège	0,3%
Aube	5,2%
Aude	1,8%
Aveyron	4,5%
Bouches-du-Rhône	1,5%
Calvados	1,1%
Cantal	-1,3%
Charente	3,2%
Charente-Maritime	4,3%
Cher	2,5%
Corrèze	-0,2%
Côte-d'Or	2,8%
Côtes-d'Armor	1,2%
Creuse	-1,7%
Dordogne	2,2%
Doubs	2,0%
Drôme	0,8%
Eure	-0,3%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Eure-et-Loir	-1,4%
Finistère	3,4%
Corse-du-Sud	4,0%
Haute-Corse	1,2%
Gard	2,5%
Haute-Garonne	2,4%
Gers	0,9%
Gironde	3,6%
Hérault	2,6%
Ille-et-Vilaine	3,6%
Indre	-1,5%
Indre-et-Loire	2,9%
Isère	1,1%
Jura	1,3%
Landes	2,7%
Loir-et-Cher	1,2%
Loire	2,3%
Haute-Loire	4,8%
Loire-Atlantique	3,3%
Loiret	1,5%
Lot	6,7%
Lot-et-Garonne	4,4%
Lozère	3,6%
Maine-et-Loire	2,9%
Manche	3,5%
Marne	1,4%
Haute-Marne	-0,3%
Mayenne	-3,5%
Meurthe-et-Moselle	0,5%
Meuse	2,2%
Morbihan	2,6%
Moselle	3,6%
Nièvre	3,8%
Nord	4,1%
Oise	0,4%
Orne	-4,7%
Pas-de-Calais	0,8%
Puy-de-Dôme	1,6%
Pyrénées-Atlantiques	4,4%
Hautes-Pyrénées	4,3%
Pyrénées-Orientales	1,1%
Bas-Rhin	4,0%
Haut-Rhin	1,8%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Rhône	3,6%
Haute-Saône	-1,4%
Saône-et-Loire	-0,4%
Sarthe	3,3%
Savoie	4,5%
Haute-Savoie	1,8%
Paris	0,0%
Seine-Maritime	1,9%
Seine-et-Marne	-0,4%
Yvelines	-0,4%
Deux-Sèvres	0,7%
Somme	2,2%
Tarn	2,4%
Tarn-et-Garonne	-0,2%
Var	2,1%
Vaucluse	0,5%
Vendée	3,1%
Vienne	1,8%
Haute-Vienne	-0,1%
Vosges	-1,0%
Yonne	-3,4%
Territoire de Belfort	1,1%
Essonne	-1,1%
Hauts-de-Seine	-0,6%
Seine-Saint-Denis	-1,0%
Val-de-Marne	1,5%
Val-d'Oise	0,2%
Guadeloupe	11,1%
Martinique	3,3%
Guyane	5,4%
Réunion	5,3%
Mayotte	1,5%

La croissance des médecins retraités actifs témoigne d'un constat de vieillissement de la population médicale et d'un attrait pour le littoral et les métropoles régionales.

Les retraités augmentent dans certains des départements entre 2010 et 2019 et baissent sur une année dans d'autres par exemple le département des Ardennes qui enregistre une baisse de ses effectifs de médecins retraités actifs sur la période 2010-2019) cf. carte 8 et tableau 7.

Entre 2018 et 2019, la variation du nombre de médecins inscrits comme retraités est très variable d'un département à l'autre, sans enseignement de portée générale quant à leur distribution géographique préférentielle sur un an.

Tableau 7 : Part des médecins retraités actifs sur ensemble des retraités- évolution 2010-2019(%)

Départements	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2019	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2018	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2010
Ain	16%	21%	12%
Aisne	24%	26%	13%
Allier	27%	30%	17%
Alpes Maritimes	28%	28%	15%
Alpes-Hte- Provence	20%	24%	10%
Ardèche	21%	18%	13%
Ardennes	3%	4%	9%
Ariège	23%	26%	19%
Aube	29%	31%	17%
Aude	22%	23%	14%
Aveyron	24%	25%	12%
Bas Rhin	22%	24%	13%
Bouches du Rhône	24%	25%	15%
Calvados	18%	19%	10%
Cantal	25%	23%	7%
Charente	24%	25%	7%
Charente Maritime	17%	17%	10%
Cher	23%	22%	14%
Corrèze	18%	16%	7%
Corse du Sud	20%	15%	2%
Côte d'Or	23%	22%	9%
Côtes d'Armor	17%	18%	12%
Creuse	28%	28%	15%
Deux-Sèvres	13%	15%	12%
Dordogne	23%	22%	12%
Doubs	6%	5%	3%
Drôme	20%	20%	14%
Essonne	22%	24%	17%
Etranger	8%	8%	7%
Eure	4%	5%	7%
Eure et Loir	25%	26%	12%
Finistère	12%	13%	7%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Départements	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2019	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2018	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2010
Gard	18%	18%	9%
Gers	25%	26%	21%
Gironde	18%	18%	11%
Guadeloupe	29%	30%	20%
Guyane	39%	39%	26%
Haut Rhin	20%	20%	7%
Haute Corse	28%	29%	5%
Haute Garonne	21%	22%	13%
Haute Loire	21%	22%	9%
Haute Marne	25%	28%	10%
Haute Saône	22%	21%	9%
Haute Savoie	17%	18%	11%
Haute Vienne	19%	21%	7%
Hauts Pyrénées	9%	10%	2%
Hauts-Alpes	20%	21%	12%
Hauts de Seine	24%	24%	14%
Hérault	21%	20%	12%
Ille et Vilaine	13%	14%	9%
Indre	31%	32%	24%
Indre et Loire	13%	15%	5%
Isère	20%	21%	12%
Jura	20%	21%	17%
Landes	17%	19%	9%
Loir et Cher	24%	25%	17%
Loire	20%	19%	14%
Loire Atlantique	14%	15%	9%
Loiret	29%	30%	16%
Lot	17%	17%	12%
Lot et Garonne	22%	23%	11%
Lozère	26%	25%	5%
Maine et Loire	14%	15%	10%
Manche	19%	21%	12%
Marne	18%	18%	15%
Martinique	26%	30%	5%
Mayenne	20%	20%	9%
Mayotte	67%	45%	100%
Meurthe et Moselle	19%	19%	12%
Meuse	22%	22%	20%
Morbihan	13%	14%	10%

Les médecins inscrits à l'ordre au 1er janvier 2019

Départements	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2019	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2018	rapport retraité actifs sur retraités (actifs et non actifs) 2010
Moselle	9%	9%	4%
Nièvre	18%	20%	12%
Nord	19%	20%	12%
Oise	21%	21%	9%
Orne	30%	28%	16%
Pacifique Sud	7%	9%	2%
Pas-de-Calais	22%	23%	11%
Polynésie Française	11%	12%	8%
Puy-de-Dôme	17%	19%	10%
Pyrénées Atlantiques	16%	17%	6%
Pyrénées Orientales	19%	19%	9%
Réunion	34%	34%	20%
Rhône	17%	18%	10%
Saône et Loire	21%	23%	10%
Sarthe	25%	26%	3%
Savoie	19%	22%	12%
Seine et Marne	22%	24%	13%
Seine Maritime	20%	23%	15%
Seine Saint Denis	24%	25%	11%
Somme	22%	20%	15%
Tarn	19%	21%	5%
Tarn et Garonne	23%	20%	8%
Territoire de Belfort	19%	23%	10%
Val de Marne	19%	20%	11%
Val d'oise	21%	24%	15%
Var	18%	18%	8%
Vaucluse	21%	21%	13%
Vendée	17%	18%	9%
Vienne	19%	19%	5%
Ville de Paris	31%	32%	20%
Vosges	23%	25%	15%
Yonne	28%	28%	16%
Yvelines	22%	23%	16%

Chiffres clés Médecins inscrits

301 842 Médecins inscrits

♀ **43%**

♂ **57%**

👤 **56 ans** (Âge moyen)

+ 2% par rapport à 2017 (5087 médecins de plus)

+ 13.4% depuis 2010 (40 464)

Depuis 2018

activité régulière **-1.2 points**

retraités actifs **-0.1 points**

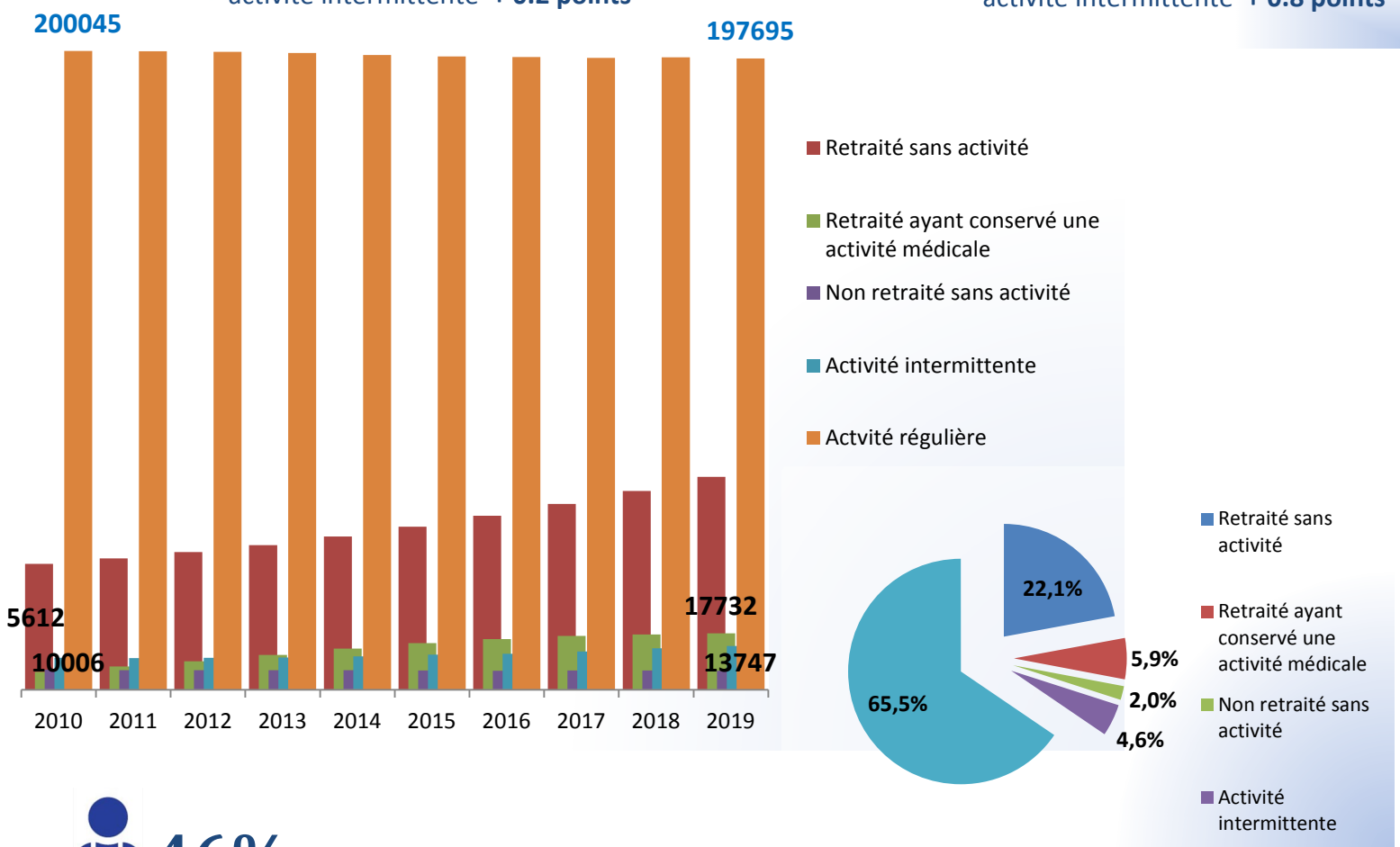
activité intermittente **+0.2 points**

Depuis 2010

activité régulière **-11 points,**

retraités actifs **+3.8 points**

activité intermittente **+0.8 points**



👤 **46%**

Médecins de plus de 60 ans

213995

217402

👤 **18%**

Médecins de moins de 40 ans

38751

84440

2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019

217 402 Médecins actifs (activité totale) (soit 0.1% de plus qu'en 2018.)

II. L'activité régulière

Généralités

Au 1er janvier 2019, le tableau de l'Ordre recense 197 695 médecins inscrits en activité régulière. (197 127 hors liste spéciale).

La part de l'activité régulière représente 65.5% des inscrits au tableau de l'Ordre tandis qu'elle représentait 78% de l'ensemble des médecins en 2007 et 76.5 % en 2010

Entre 2018 et 2019, la part de l'activité régulière a diminué de 1.2 point passant ainsi de 66.7% à 65.5% au profit de l'activité intermittente (qui est passée de 4.4% à 4.6%).

Figure 7 : Activité générale en 2018(%)

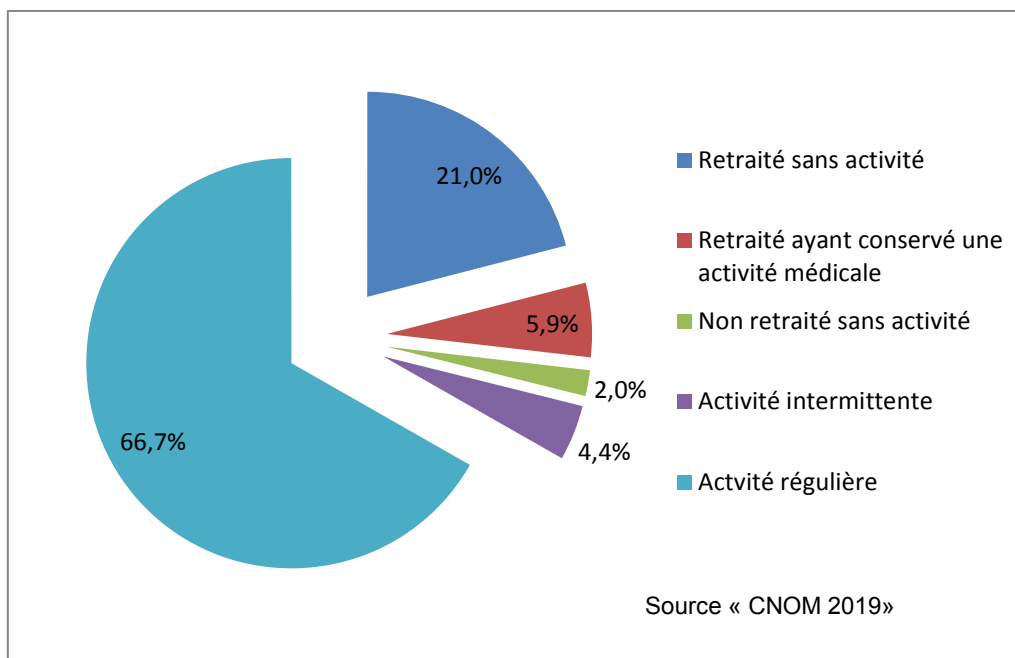
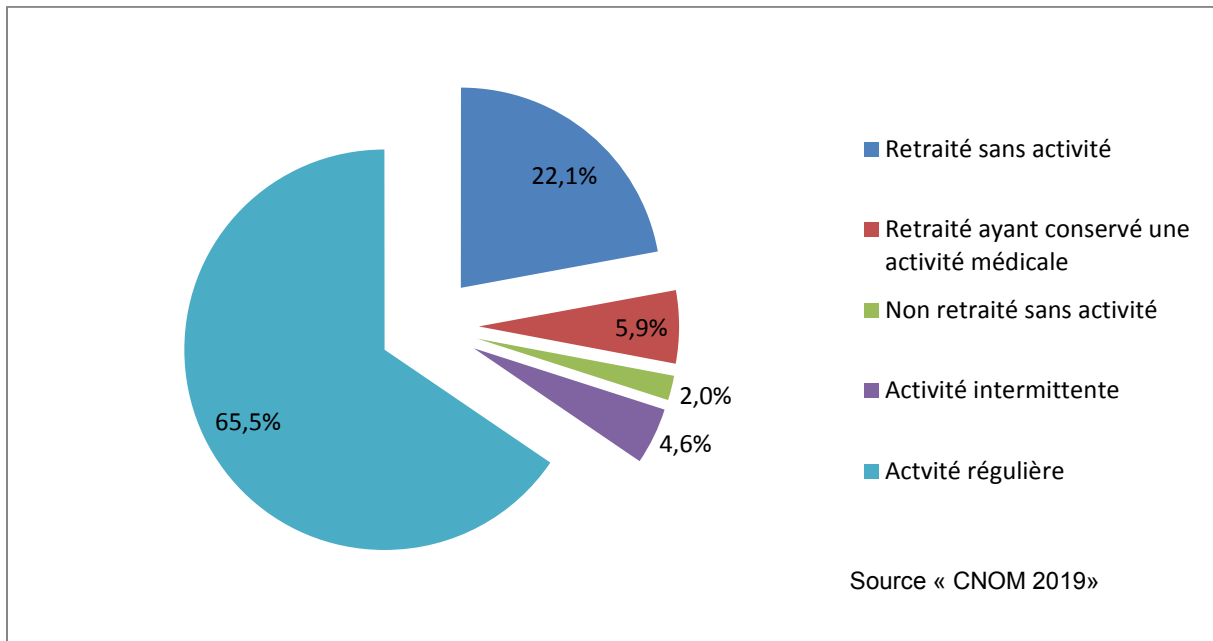


Figure 8 : Activité Générale en 2019(%)



Âge moyen

L'âge moyen des actifs réguliers⁵ en 2019 en France est de 50.7 ans avec un minimum pour le département de l'Ille et Vilaine (47.3 ans) et un maximum pour le département de la Creuse (54.6 ans). La collectivité d'outre mer de Wallis et Futuna ayant un âge moyen de 62.7 ans.

⁵ Hors médecins inscrits sur liste spéciale

Tableau 8 : Moyenne d'âge des actifs réguliers par départements en 2019

Source « CNOM 2019 »

Départements	Moyenne d'âge des médecins, tous modes d'exercice, en activité régulière - 2019
Ain	50,6
Aisne	52,4
Allier	51,1
Alpes Maritimes	49,9
Alpes-Hte-Provence	54,0
Ardèche	51,9
Ardennes	52,9
Ariège	51,0
Aube	52,1
Aude	52,2
Aveyron	51,3
Bas Rhin	49,0
Bouches du Rhône	49,6
Calvados	48,1
Cantal	49,2
Charente	52,6
Charente Maritime	49,8
Cher	53,3
Corrèze	51,4
Corse du Sud	52,6
Côte d'Or	47,5

Côtes d'Armor	50,6
Creuse	54,6
Deux-Sèvres	50,5
Dordogne	52,2
Doubs	48,2
Drôme	50,4
Essonne	52,6
Eure	53,3
Eure et Loir	53,0
Finistère	47,7
Gard	50,7
Gers	53,0
Gironde	48,2
Guadeloupe	51,3
Guyane	49,4
Haut Rhin	50,3
Haute Corse	53,0
Haute Garonne	48,7
Haute Loire	49,3
Haute Marne	53,6
Haute Saône	50,5
Haute Savoie	48,2
Haute Vienne	48,0
Hautes Pyrénées	52,8
Hautes-Alpes	50,2

L'activité régulière

Hauts de Seine	50,9
Hérault	49,9
Ille et Vilaine	47,3
Indre	54,4
Indre et Loire	48,3
Isère	48,5
Jura	50,8
Landes	50,8
Loir et Cher	52,2
Loire	47,8
Loire Atlantique	47,3
Loiret	51,9
Lot	53,6
Lot et Garonne	52,8
Lozère	52,7
Maine et Loire	47,5
Manche	50,3
Marne	48,1
Martinique	51,8
Mayenne	51,9
Mayotte	50,5
Meurthe et Moselle	48,4
Meuse	50,6
Morbihan	48,9
Moselle	52,2
Nièvre	53,7

Nord	48,0
Oise	52,1
Orne	52,5
Pacifique Sud	50,4
Pas-de-Calais	50,0
Polynésie Française	50,7
Puy-de-Dôme	47,4
Pyrénées Atlantiques	48,8
Pyrénées Orientales	51,6
Réunion	48,6
Rhône	47,8
Saint-Pierre et Miquelon	54,4
Saône et Loire	50,2
Sarthe	50,6
Savoie	48,5
Seine et Marne	52,1
Seine Maritime	48,4
Seine Saint Denis	51,1
Somme	47,8
Tarn	50,7
Tarn et Garonne	49,9
Territoire de Belfort	49,9
Val de Marne	49,1
Val d'oise	51,9
Var	52,1
Vaucluse	51,8

L'activité régulière

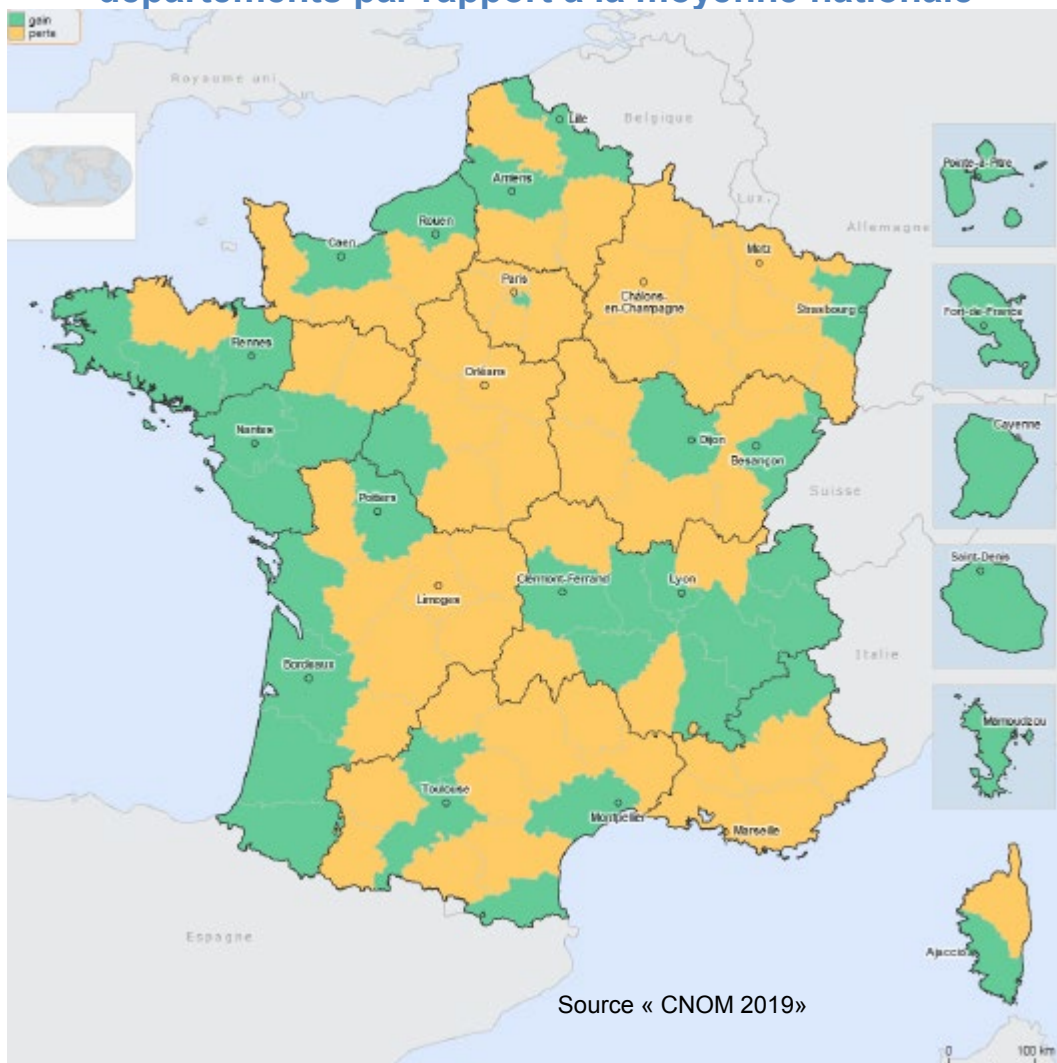
Vendée	49,0
Vienne	47,6
Ville de Paris	50,1
Vosges	50,3

Yonne	53,9
Yvelines	51,7
Wallis et Futuna	62,7

Les départements hospitalo-universitaires ont un âge moyen significativement plus faible

48 départements ont un âge moyen supérieur à la moyenne nationale ce qui pose la question de l'attractivité territoriale de ces départements.

Carte 9 Positionnement en fonction de l'âge moyen des départements par rapport à la moyenne nationale



Part femmes hommes en activité régulière

La féminisation du corps médical se poursuit. Au 1er janvier 2019, 16 départements avaient parmi les médecins en activité régulière, une majorité de médecins femmes (ils étaient 11 en 2018) dont 4 des 8 départements franciliens (Val de Marne, Hauts de Seine, Yvelines, Ville de Paris) et 4 départements d'Auvergne – Rhône Alpes (Savoie, Rhône, Puy de Dôme, Isère). Les départements restants sont tous des départements hospitalo-universitaires .

Il existe un lien statistique tout à fait significatif, inversement proportionnel, entre le taux de féminisation de la population des médecins actifs et l'âge moyen de ces médecins à l'échelle des départements.

Tableau 9 : Proportion (en %) des femmes sur l'ensemble des médecins inscrits en activité régulière

Source « CNOM 2019 »

Départements	% femmes sur les médecins en activité régulière
Ain	46,4%
Aisne	33,9%
Allier	42,6%
Alpes Maritimes	46,5%
Alpes-Hte-Provence	42,0%
Ardèche	41,0%
Ardennes	36,4%
Ariège	45,3%
Aube	43,1%
Aude	40,6%
Aveyron	43,1%
Bas Rhin	48,6%
Bouches du Rhône	49,8%
Calvados	47,8%
Cantal	39,8%
Charente	40,9%
Charente Maritime	44,9%
Cher	38,2%
Corrèze	41,8%
Corse du Sud	37,8%
Côte d'Or	48,0%
Côtes d'Armor	46,4%

L'activité régulière

Creuse	41,7%
Deux-Sèvres	46,1%
Dordogne	41,3%
Doubs	48,6%
Drôme	48,4%
Essonne	49,1%
Etranger	44,2%
Eure	40,4%
Eure et Loir	37,5%
Finistère	50,7%
Gard	44,9%
Gers	49,9%
Gironde	49,5%
Guadeloupe	43,3%
Guyane	37,5%
Haut Rhin	45,7%
Haute Corse	34,7%
Haute Garonne	53,9%
Haute Loire	44,0%
Haute Marne	38,7%
Haute Saône	45,5%
Haute Savoie	50,3%
Haute Vienne	50,8%
Hautes Pyrénées	41,3%
Hautes-Alpes	46,6%
Hauts de Seine	56,8%

L'activité régulière

Hérault	47,5%
Ille et Vilaine	52,6%
Indre	36,7%
Indre et Loire	49,2%
Isère	55,3%
Jura	45,5%
Landes	46,4%
Loir et Cher	41,0%
Loire	50,7%
Loire Atlantique	53,3%
Loiret	46,3%
Lot	44,7%
Lot et Garonne	38,7%
Lozère	42,4%
Maine et Loire	49,7%
Manche	44,8%
Marne	46,6%
Martinique	46,5%
Mayenne	40,6%
Mayotte	36,7%
Meurthe et Moselle	49,6%
Meuse	39,6%
Morbihan	50,1%
Moselle	40,8%
Nièvre	32,7%
Nord	46,2%

L'activité régulière

Oise	44,8%
Orne	40,7%
Pacifique Sud	37,8%
Pas-de-Calais	40,7%
Polynésie Française	33,1%
Puy-de-Dôme	52,5%
Pyrénées Atlantiques	46,9%
Pyrénées Orientales	41,0%
Réunion	41,5%
Rhône	53,1%
Saint-Pierre et Miquelon	15,0%
Saône et Loire	44,0%
Sarthe	42,6%
Savoie	52,7%
Seine et Marne	44,0%
Seine Maritime	49,6%
Seine Saint Denis	48,1%
Somme	45,9%
Tarn	46,8%
Tarn et Garonne	44,7%
Territoire de Belfort	45,9%
Val de Marne	54,2%
Val d'oise	47,5%
Var	41,4%
Vaucluse	45,6%
Vendée	48,3%

L'activité régulière

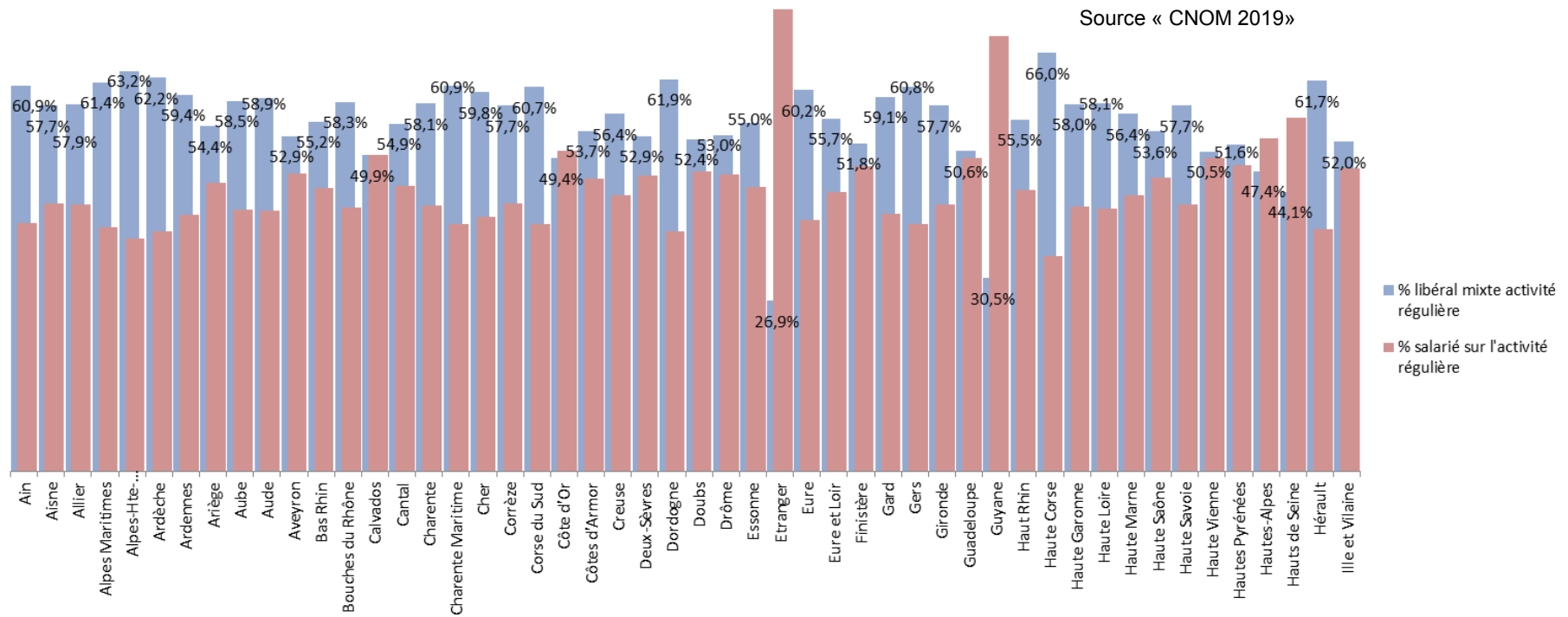
Vienne	48,8%
Ville de Paris	54,3%
Vosges	45,7%
Wallis et Futuna	33,3%
Yonne	37,2%
Yvelines	54,1%

Mode exercice en activité régulière

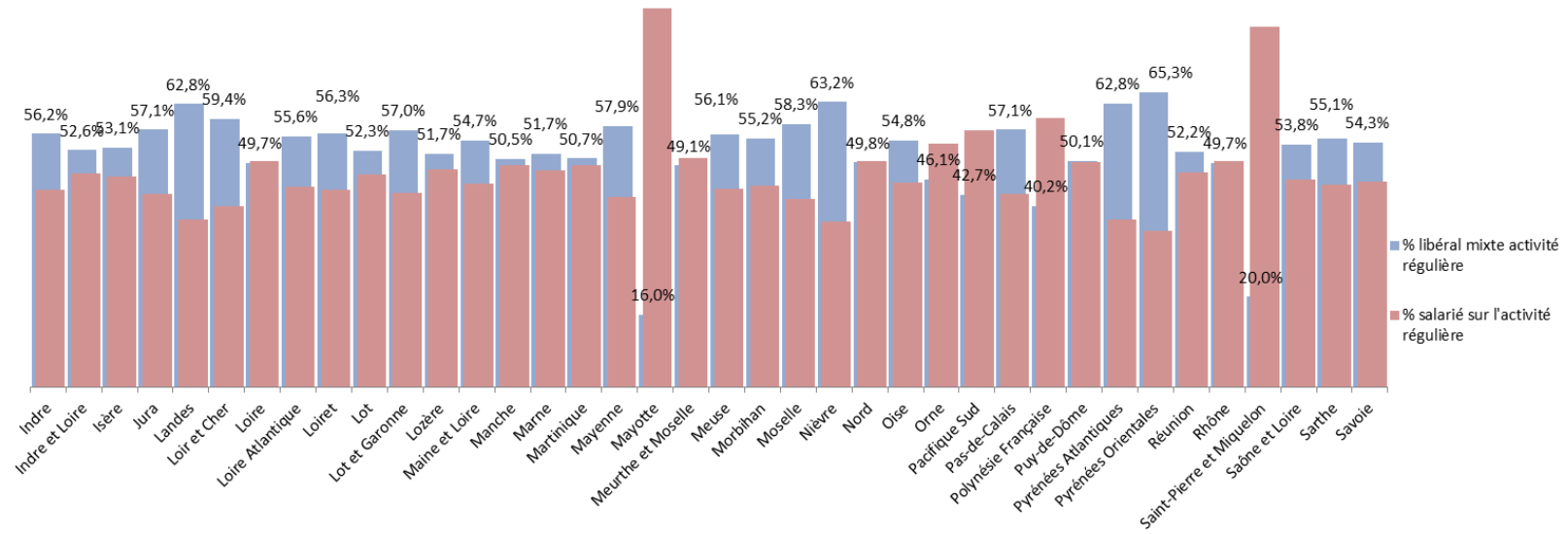
La grande majorité des départements français ont, dans la population médicale des actifs réguliers, une part plus importante des médecins exerçant leur activité en libéral ou mixte qu'en salariat (toutes qualifications confondues ici, la variation par qualification est présentée dans l'approche territoriale par spécialités). Toutefois, certains départements ont une part plus importante de médecins salariés : Mayotte , St Pierre et Miquelon, Pacifique Sud, Wallis et Futuna , Rhône, Calvados, Guyanne , Hauts de Seine , Hautes Alpes, Val de Marne, Seine St Denis, Territoire de Belfort, Vienne, Ville de Paris, Côte d'Or.

Certains départements comme la Meurthe et Moselle ou le Rhône qui avaient un exercice majoritaire libéral ou mixte sont passés en situation majoritaire d'activité salariée.

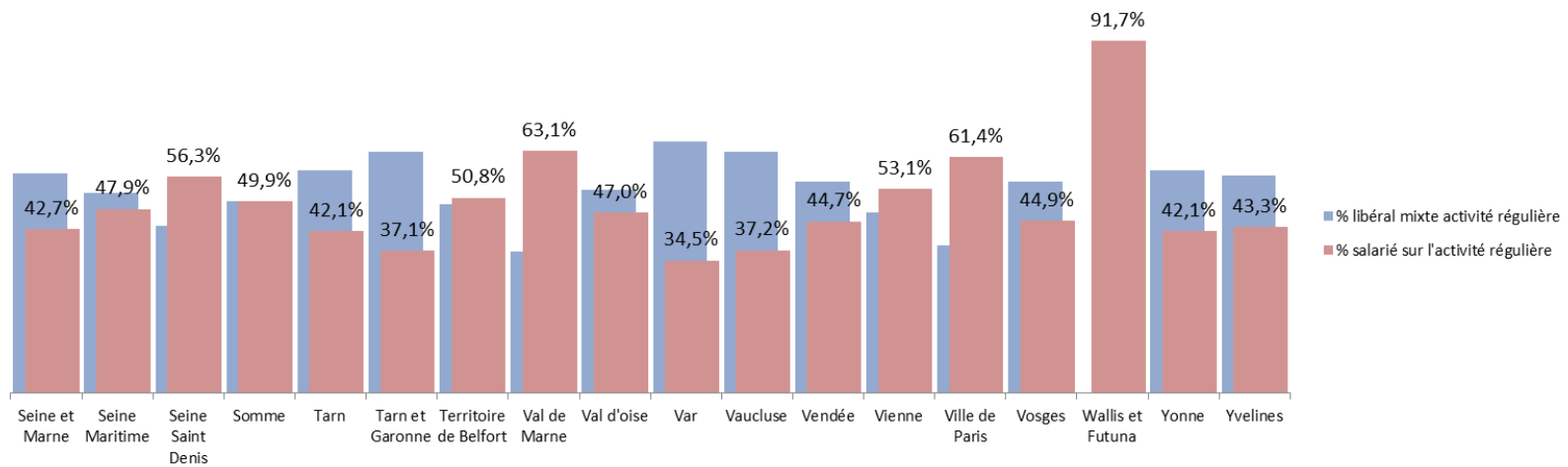
Figure 9 : Part (%) des modes d'exercice par départements en activité régulière



L'activité régulière



Source « CNOM 2019 »



Répartition des effectifs et variation en activité régulière

Les effectifs des médecins en activité régulière suivent le mouvement de métropolisation de la population française. L'attractivité des territoires doit cependant être modulée dans son interprétation par l'analyse des variations des médecins en activité régulière d'une année à l'autre (2018-2019).

Des disparités territoriales sont à noter : entre 2018 et 2019, seulement 8 régions sur 16 enregistrent une variation positive de leur effectifs de médecins en activité régulière avec une augmentation majeure pour les COM : + 3.7% et oscillant entre 0.2% et 1.9% pour les autres régions. Les plus fortes baisses se situent entre -0.2% pour la région Grand Est et -1.2% en Ile de France qui a la plus forte variation négative (-1.2%).

A l'échelle départementale, 58 départements ont une baisse des médecins en activité régulière sur la même période , en 2018 ils étaient 51. Le Vaucluse et la Haute Corse qui stagnaient en 2018 sont passés en situation de baisse en 2019.

Tableau 10 : Variation des effectifs d'actifs réguliers entre 2017 et 2018 à l'échelle régionale en activité régulière (%)

Source « CNOM 2019 »

Régions 2016	Variation régionale des actifs réguliers entre 2018 et 2019
Auvergne-Rhône-Alpes	0,5%
Bourgogne-Franche-Comté	-0,8%
Bretagne	0,9%
Centre-Val-de-Loire	-1,0%
COM	3,7%
Corse	0,1%
DOM	1,1%
Grand-Est	-0,2%
Hauts-de-France	-0,6%
Ile-de-France	-1,2%
Liste spéciale	1,9%
Normandie	-0,5%
Nouvelle-Aquitaine	0,7%
Occitanie	0,2%
Pays-de-la-Loire	0,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-0,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	0,5%
Bourgogne-Franche-Comté	-0,8%

Les régions ont des variations des effectifs des médecins en activité régulière contrastées d'un département à l'autre. A titre d'exemple, la région Grand Est (9 départements) concentre une hausse des effectifs sur 5 départements seulement (Ardennes, Aude, Bas, Rhin, Haut Rhin, Meuse) .A l'inverse , l'Ile de France enregistre une baisse généralisée alors que le Val de Marne enregistrait une variation positive de ses effectifs sur la période précédente.

En un an, le département métropolitain qui apparait le plus attractif est la Haute Loire (2.6%) et le moins attractif la Haute Marne (-7.7%).

L'activité régulière

Source « CNOM 2019 »

Code	Rang de classement
Wallis et Futuna	1
Pacifique Sud	2
Haute Loire	3
Guyane	4
Réunion	5
Pyrénées Atlantiques	6
Etranger	7
Gironde	8
Loire Atlantique	9
Polynésie Française	10
Lot	11
Côte d'Or	12
Bas Rhin	13
Corse du Sud	14
Rhône	15
Morbihan	16
Finistère	17
Sarthe	18
Aube	19
Ille et Vilaine	20
Haute Savoie	21
Somme	22

Charente Maritime	23
Dordogne	24
Gard	25
Vienne	26
Puy-de-Dôme	27
Haute Garonne	28
Aveyron	29
Savoie	30
Indre et Loire	31
Vendée	32
Maine et Loire	33
Lozère	34
Haut Rhin	35
Loire	36
Cher	37
Seine Maritime	38
Hautes-Alpes	39
Doubs	40
Territoire de Belfort	41
Manche	42
Hérault	43
Ardennes	44
Deux-Sèvres	45

Mayotte	46
Meuse	46
Saint-Pierre et Miquelon	46
Calvados	49
Marne	50
Nord	51
Hautes Pyrénées	52
Bouches du Rhône	53
Isère	54
Guadeloupe	55
Total général	56
Val de Marne	57
Pyrénées Orientales	58
Landes	59
Tarn	60
Hauts de Seine	61
Côtes d'Armor	62
Var	63
Val d'oise	64
Lot et Garonne	65
Ville de Paris	66
Moselle	67
Oise	68

L'activité régulière

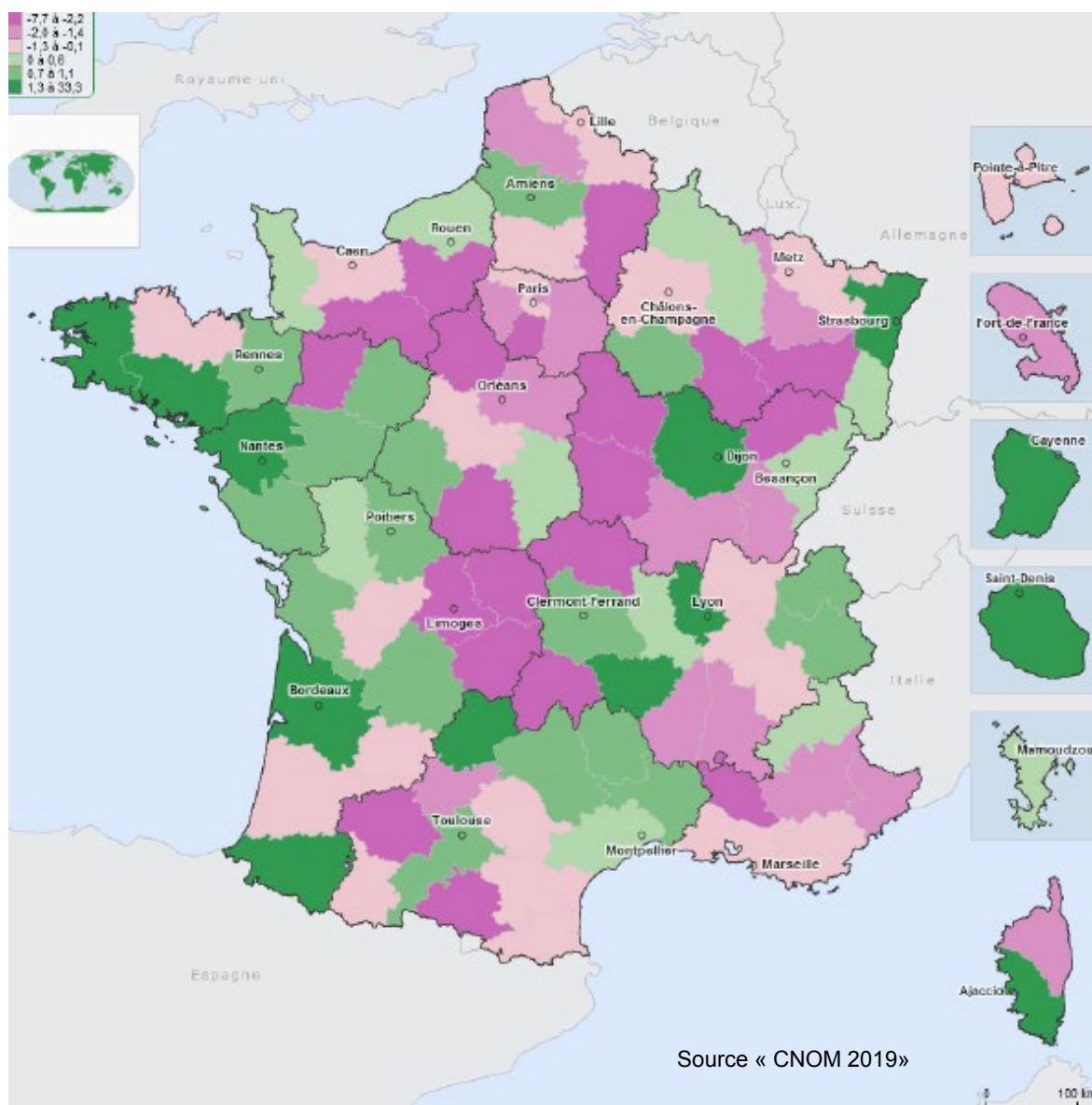
Loir et Cher	69
Aude	70
Charente	71
Ain	72
Meurthe et Moselle	73
Martinique	74
Haute Corse	75
Saône et Loire	76
Drôme	77
Ardèche	78
Jura	79
Pas-de-Calais	80
Seine et Marne	81
Tarn et Garonne	82

Alpes-Hte-Provence	83
Yvelines	84
Alpes Maritimes	85
Loiret	86
Seine Saint Denis	87
Haute Vienne	88
Essonne	89
Gers	90
Eure	91
Cantal	92
Eure et Loir	93
Vaucluse	94
Aisne	95
Allier	96

Corrèze	97
Vosges	98
Ariège	99
Nièvre	100
Haute Saône	101
Mayenne	102
Creuse	103
Yonne	104
Indre	105
Orne	106
Haute Marne	107

En ce qui concerne les territoires ultramarins, par ordre croissant, les plus attractifs sont : Wallis et Futuna (+33.3%), Pacifique Sud (+4.8%), Guyane(+2.6%),Réunion(+2.4%) ,Polynésie Française (+1.8%), Mayotte , St Pierre et Miquelon en situation stable, Guadeloupe(-0.2%) , Martinique(-1.4%).

Carte 10 Variation 2018 -2019(%) des médecins inscrits au tableau de l'ordre qui exercent en activité régulière



La carte des variations départementales des médecins inscrits en activité régulière entre 2018 et 2019 montre des disparités départementales et une France historiquement coupée entre le Nord Est et l'Arc Atlantique.

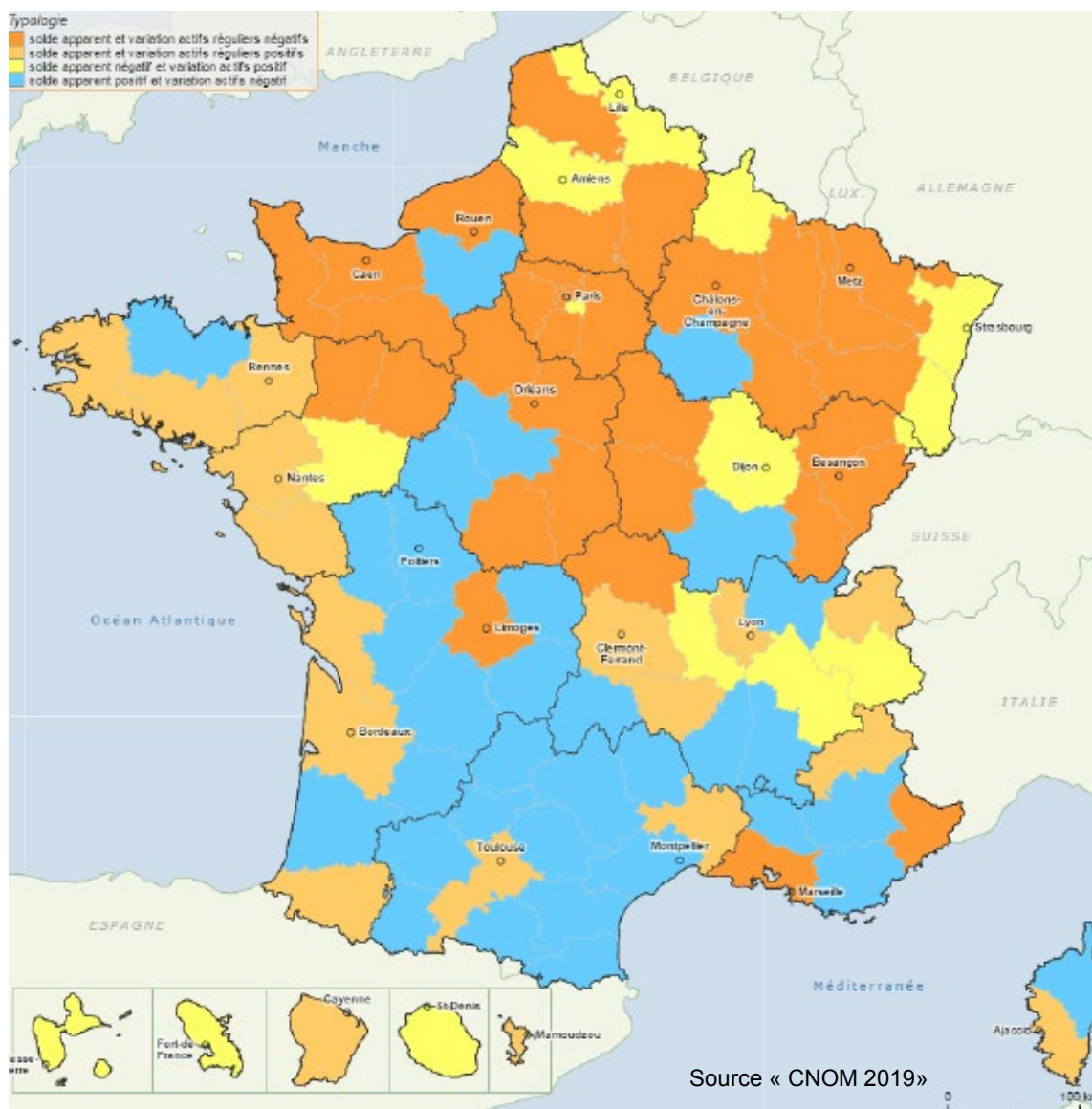
L'analyse croisée des variations de la démographie médicale et de la population générale permet d'identifier **4 types de départements en fonction des variations observées entre 2018 et 2019 (carte 11) :**

- Les départements où populations générale et médicale augmentent toutes les deux : à titre d'exemple, Vendée, Charente Maritime, Gironde, Pyrénées Atlantique.
- les départements où populations générale et médicale baissent toutes les deux : Ile de France à l'exception de la Ville de Paris, large partie du Grand Est, frange orientale de la Franche comté.

L'activité régulière

- les départements où la population générale est en hausse, la population médicale en baisse, générant ainsi une situation potentielle défavorable quant à l'offre de soins : à titre d'exemple, majorité de la nouvelle région Occitanie
- Les départements où la population générale est en baisse et la population médicale en hausse : le Nord, Somme, Bas Rhin, Haut Rhin, Savoie, Isère, Rhône, Maine et Loire, Martinique, Guadeloupe, Réunion

Carte 11 : Typologie des départements



L'analyse des territoires en tension quant à l'offre médicale de soins doit être complétée par l'analyse d'autres indicateurs, sanitaires mais aussi sociaux et d'offre des services publics. Ces constats socio démographiques doivent absolument faire l'objet de travaux quant à l'évaluation des besoins de santé dans les territoires.

A. L'activité régulière par groupes de spécialités

Spécialité médecine générale

Approche théorique et juridique

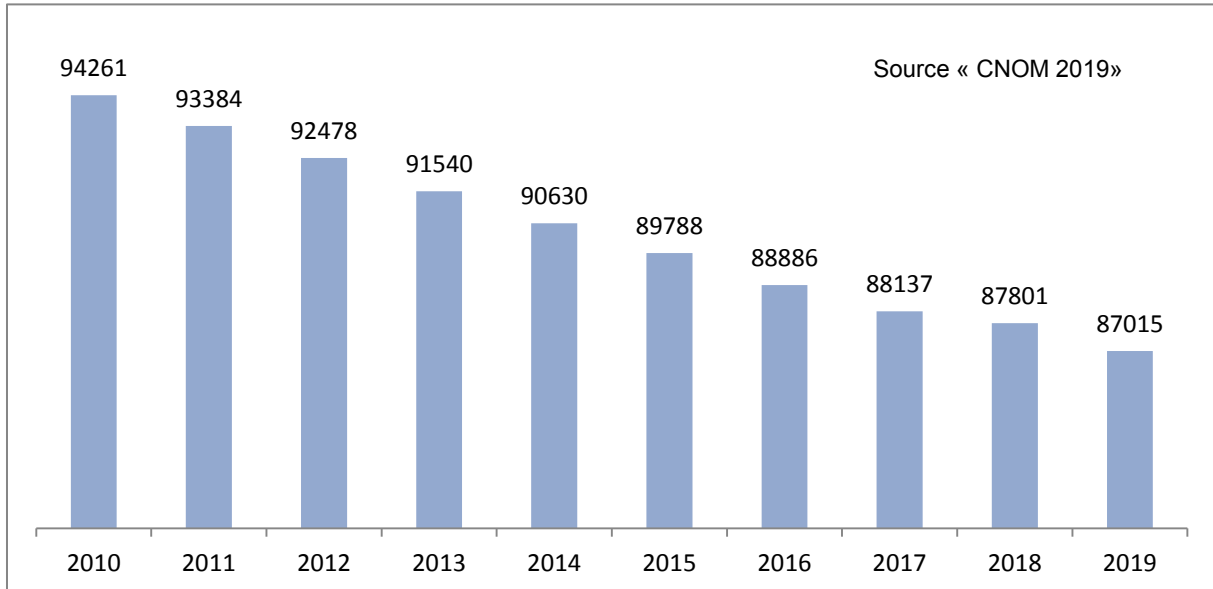
La médecine générale regroupe des médecins qui ,principalement selon leur âge, sont :

- des médecins qualifiés en médecine générale selon le Diplôme d'Etudes Spécialisés (DES) ouvert en 2004,
- ou des médecins ayant obtenu un titre qualifiant de médecins générale via les commissions de qualification,
- ou des médecins ayant un titre plus ancien , non qualifiant, de médecine générale.

Données

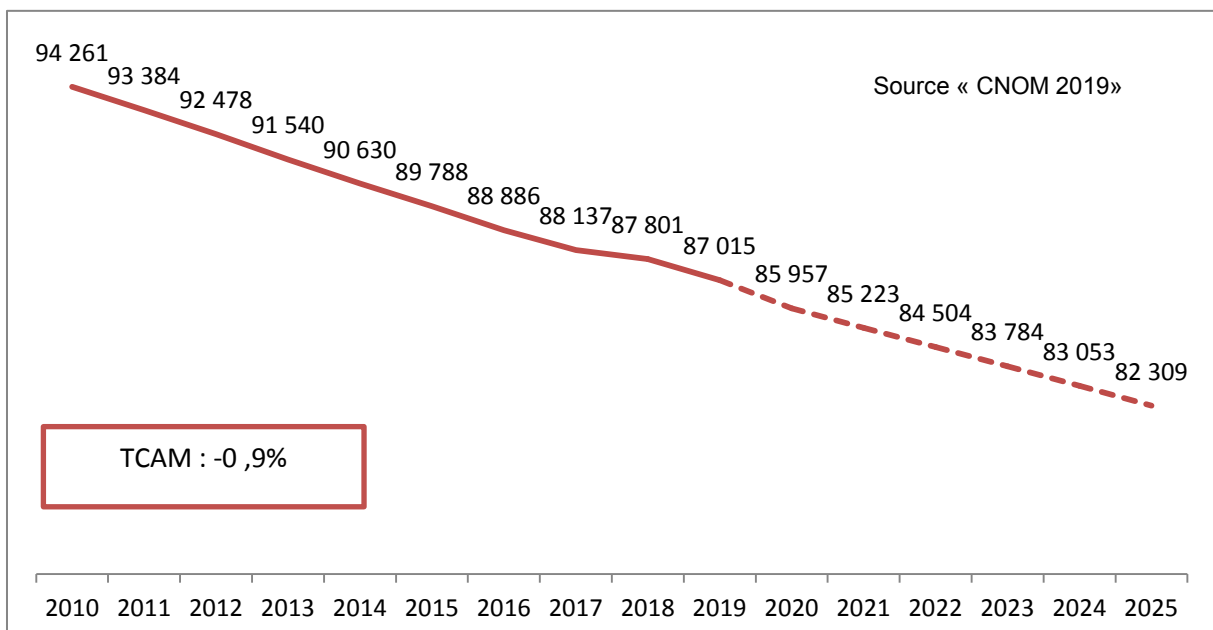
Actuellement, le tableau de l'Ordre recense 87 015 médecins généralistes en activité régulière (tous modes d'exercice) ; soit une diminution de 8.3% des effectifs depuis 2010 et une diminution de 0.9% depuis 2018. (Figure 10).

Figure 10 : Évolution des effectifs de médecins généralistes en activité régulière depuis 2010 (valeurs absolues)



D'après nos analyses et le calcul du taux de croissance moyen annuel, la tendance à la baisse a une forte probabilité de se confirmer jusqu'en 2025 pour atteindre 82 309 médecins généralistes en activité régulière (Figure 11).

Figure 11 : Projection des effectifs de médecins généralistes en activité régulière jusqu'en 2025 (valeurs absolues)



L'activité régulière

Les variations 2017-2018 des effectifs des médecins généralistes en activité régulière sont de faible amplitude d'une région à l'autre (-2.7% pour l'Île de France à + 3.5% pour les COM) .cf Carte 12 et Tableau 12.

Les amplitudes se sont majorées depuis 2017 , sur la même période de variation (2017-2018) ,les écarts n'étaient que de 1%.

L'Île de France a ainsi perdu 2.7% de ses effectifs en un an alors que les DOM et médecins inscrits sur liste spéciale ont gagné respectivement 1% et 1.3%.

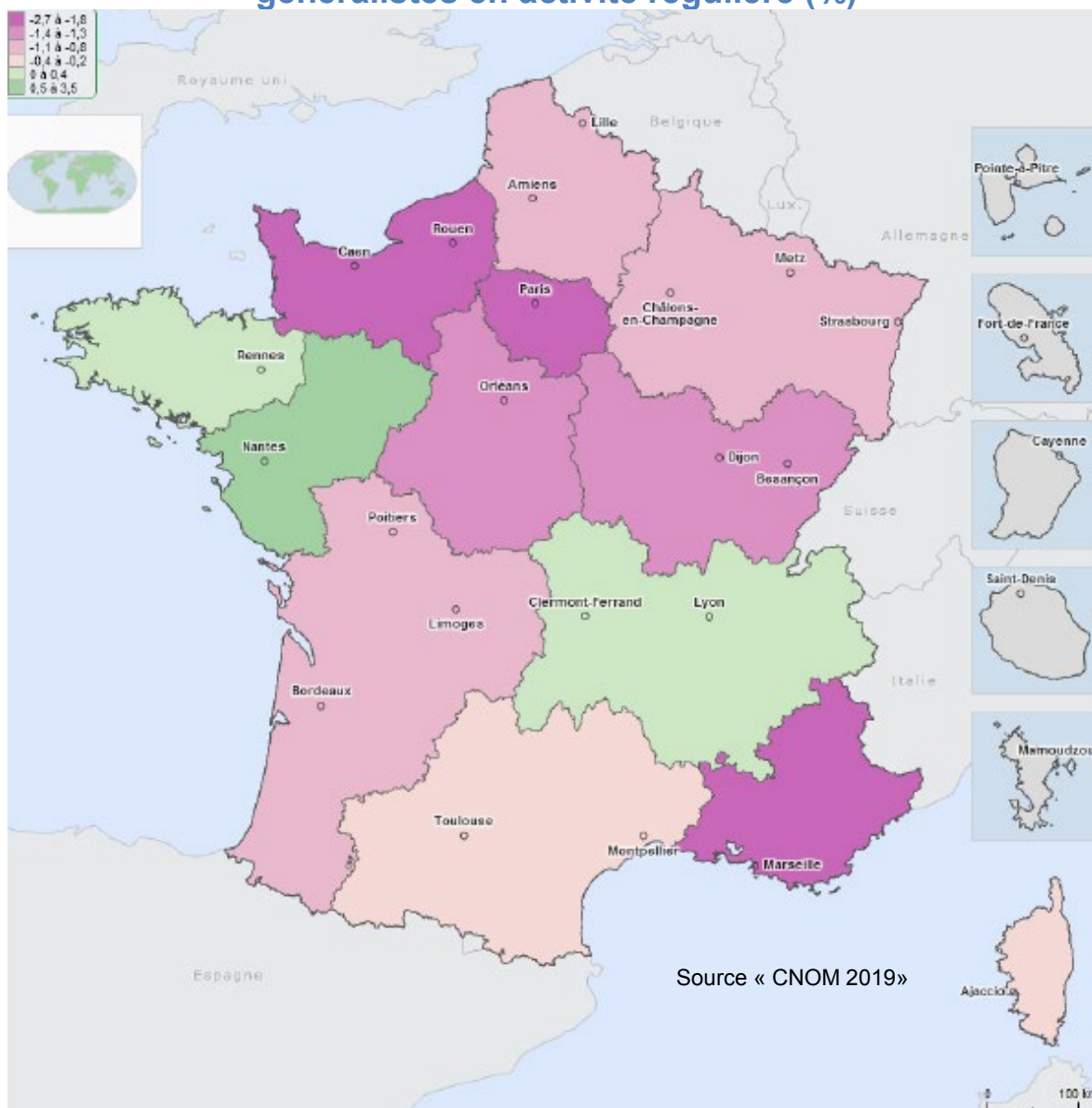
Certaines régions voient leurs effectifs se stabiliser (ou relativement) en un an : Pays de la Loire (+0.5%) ; Auvergne Rhône Alpes (+0.4%) ou Bretagne (+0.3%).

Tableau 11 : Variation 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%)

Région réforme	Variation 2018-2019
Auvergne-Rhône-Alpes	0,4%
Bourgogne-Franche-Comté	-1,4%
Bretagne	0,3%
Centre-Val-de-Loire	-1,3%
COM	3,5%
Corse	-0,4%
DOM	1,0%
Grand-Est	-0,8%
Hauts-de-France	-1,1%
Île-de-France	-2,7%
Liste spéciale	1,3%
Normandie	-1,8%
Nouvelle-Aquitaine	-0,8%
Occitanie	-0,2%
Pays-de-la-Loire	0,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-2,0%

Source « CNOM 2019 »

Carte 12 : Variation régionale 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%)



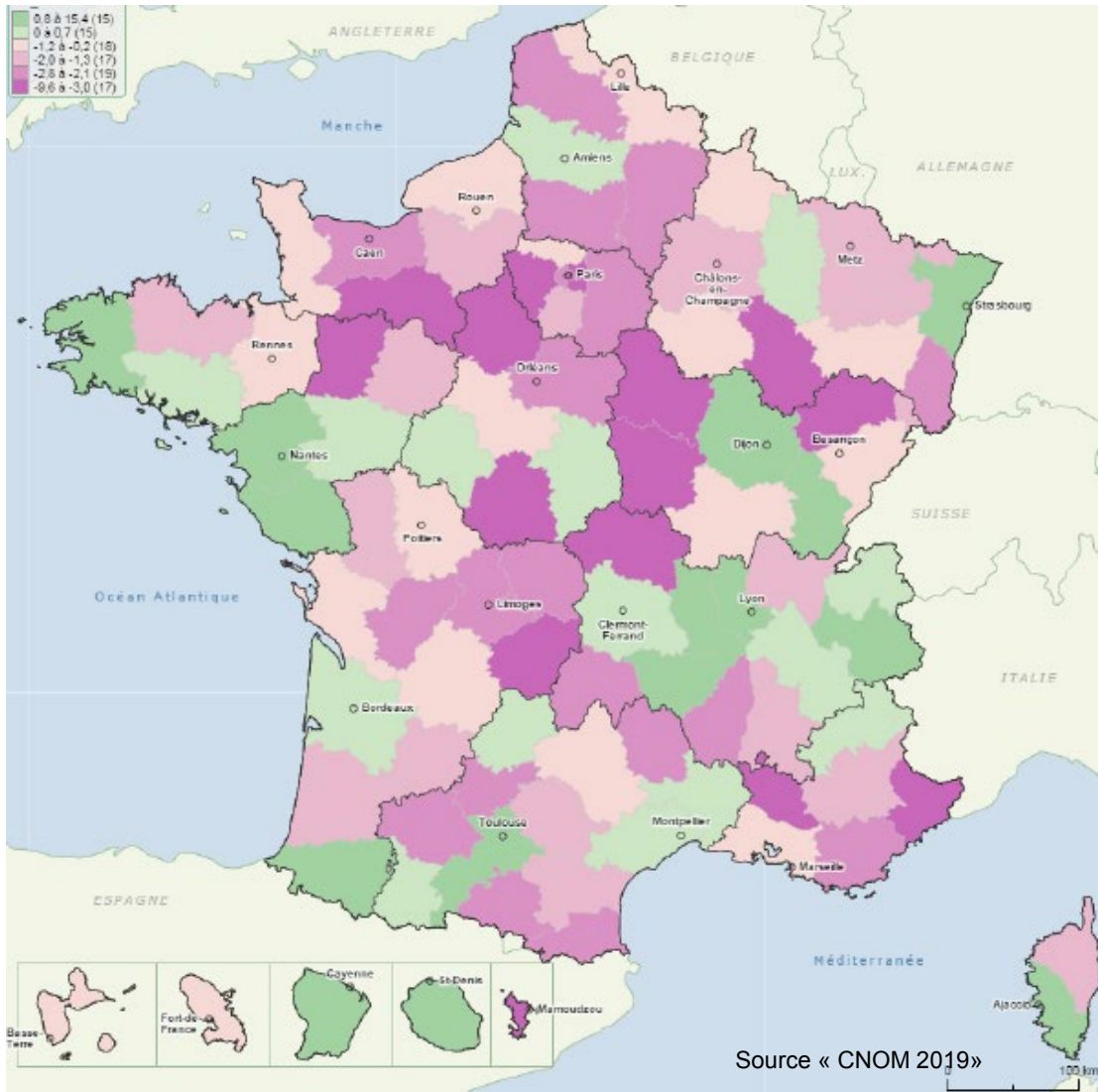
Ces variations régionales sont toutefois à nuancer compte tenu des différences existant à l'échelle départementale. Cf. Carte 13 et Tableau 13.

La région Auvergne Rhône Alpes, par exemple, gagne des médecins entre 2018 et 2019 à l'échelle régionale mais perd des effectifs dans certains départements : Allier, Ain, Ardèche, Cantal, Lozère.

La Bretagne qui elle aussi affiche une augmentation de ses effectifs depuis 2018 (+0,3%) témoigne d'inégalités départementales avec les Côtes d'Armor qui perd 1,3 % de ses effectifs médicaux en médecine générale.

Certains départements ont vu leurs effectifs stabilisés sur la dernière année : Hautes Pyrénées, Meuse, Puy de Dôme

Carte 13 : Variation départementale 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%)



Si l'on s'intéresse à la période 2010-2018 (Tableau 13), on constate que les départements qui gagnent des médecins généralistes en activité régulière sont majoritairement situés sur la bordure Atlantique, les DOM TOM et une frange Est de la région Auvergne Rhône Alpes. Ces dynamiques sont donc confirmées en 2019 comme en témoigne la carte 14 de la répartition des effectifs de médecins généralistes en activité régulière.

Carte 14: Effectifs départementaux de médecins généralistes en activité régulière (valeurs absolues)

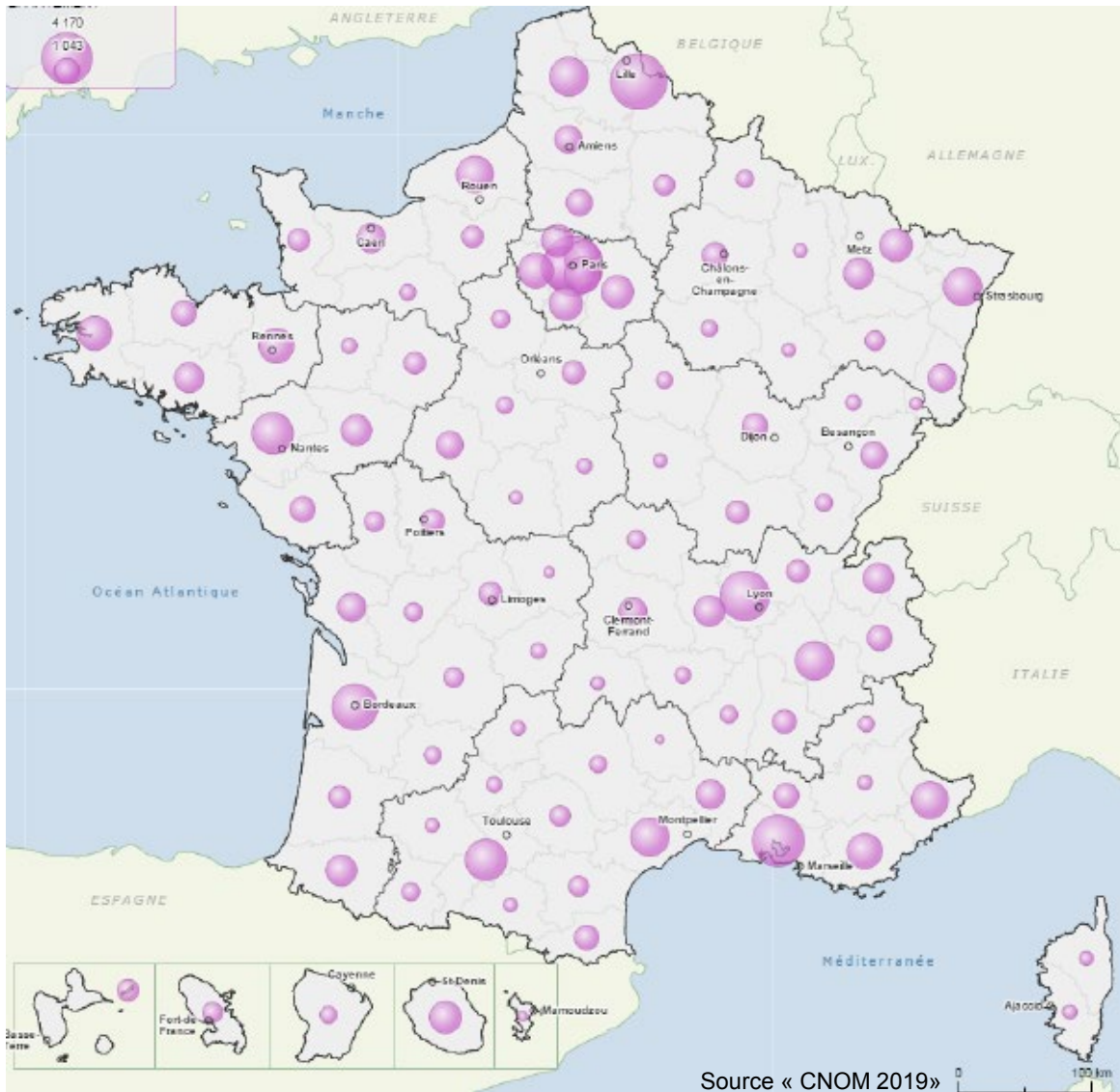


Tableau 12 : Variations départementales 2010-2019 et 2018-2019 des effectifs de médecins généralistes en activité régulière (%)

Source « CNOM 2019 »

Départements	variation 2010-2019	variation 2018-2019			
Ain	-7,9%	-1,5%	Haut Rhin	-12,8%	-2,4%
Aisne	-27,7%	-2,6%	Haute Corse	-2,7%	-1,8%
Allier	-18,2%	-4,2%	Haute Garonne	1,2%	1,1%
Alpes Maritimes	-16,4%	-3,1%	Haute Loire	2,7%	4,7%
Alpes-Hte-Provence	-9,6%	-1,6%	Haute Marne	-25,0%	-5,3%
Ardèche	-11,2%	-2,8%	Haute Saône	-9,4%	-5,9%
Ardennes	-13,7%	-0,9%	Haute Savoie	4,4%	0,2%
Ariège	-10,6%	-2,8%	Haute Vienne	-6,6%	-2,2%
Aube	-11,6%	-0,3%	Hautes Pyrénées	-8,9%	0,0%
Aude	-12,3%	-1,7%	Hauts-Alpes	3,3%	0,7%
Aveyron	-21,5%	-0,9%	Hauts de Seine	-15,5%	-2,7%
Bas Rhin	-2,0%	2,2%	Hérault	-5,9%	0,5%
Bouches du Rhône	-13,3%	-1,2%	Ille et Vilaine	3,5%	-0,4%
Calvados	-2,2%	-2,4%	Indre	-30,1%	-5,3%
Cantal	-11,5%	-2,4%	Indre et Loire	-1,0%	0,7%
Charente	-18,0%	-2,5%	Isère	-2,6%	0,0%
Charente Maritime	1,2%	-0,2%	Jura	-7,9%	0,9%
Cher	-20,7%	0,7%	Landes	-3,0%	-1,8%
Corrèze	-18,6%	-9,1%	Loir et Cher	-19,4%	-0,9%
Corse du Sud	0,0%	0,9%	Loire	-3,1%	1,4%
Côte d'Or	-4,9%	0,9%	Loire Atlantique	10,1%	1,6%
Côtes d'Armor	-12,3%	-1,3%	Loiret	-23,6%	-2,3%
Creuse	-32,1%	-2,2%	Lot	-12,5%	0,4%
Deux-Sèvres	-9,5%	-1,7%	Lot et Garonne	-21,2%	-2,0%
Dordogne	-19,6%	-0,9%	Lozère	-17,2%	-2,3%
Doubs	-4,9%	-0,9%	Maine et Loire	3,3%	0,0%
Drôme	-3,1%	-1,7%	Manche	-9,6%	-0,2%
Essonne	-19,2%	-1,5%	Marne	-10,5%	-1,9%
Etranger	-26,5%	1,3%	Martinique	-0,4%	-1,1%
Eure	-10,5%	-1,8%	Mayenne	-17,8%	-3,1%
Eure et Loir	-22,1%	-3,8%	Mayotte	15,0%	-3,7%
Finistère	2,9%	1,5%	Meurthe et Moselle	-7,0%	-1,9%
Gard	-9,0%	0,6%	Meuse	-8,5%	0,0%
Gers	-18,7%	-2,1%	Morbihan	3,3%	0,7%
Gironde	1,2%	0,5%	Moselle	-9,1%	-1,8%
Guadeloupe	8,6%	-1,2%	Nièvre	-27,5%	-4,7%
Guyane	23,9%	7,1%	Nord	-7,2%	-0,3%
			Oise	-21,4%	-2,3%
			Orne	-17,5%	-9,6%

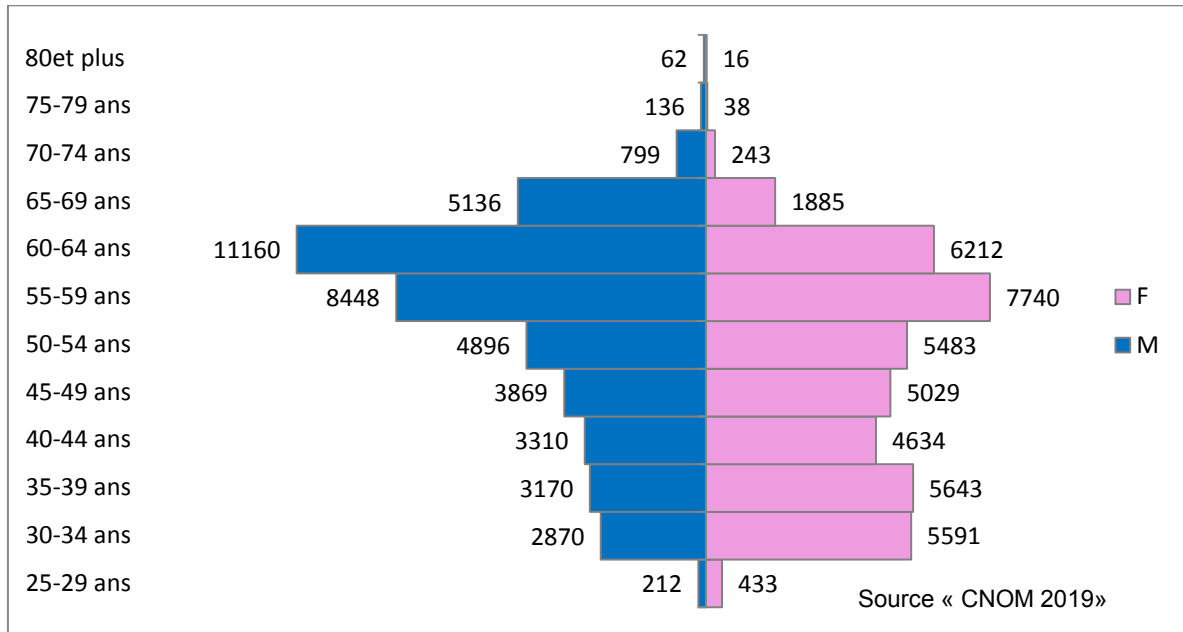
L'activité régulière

Pacifique Sud	16,3%	3,6%	Seine Saint Denis	-18,1%	-3,6%
Pas-de-Calais	-15,1%	-2,4%	Somme	-3,9%	0,4%
Polynésie Française	-2,4%	2,4%	Tarn	-14,2%	-1,4%
Puy-de-Dôme	-7,0%	0,0%	Tarn et Garonne	-10,5%	-2,4%
Pyrénées Atlantiques	3,6%	0,8%	Territoire de Belfort	-7,0%	-1,6%
Pyrénées Orientales	-4,2%	-2,1%	Val de Marne	-15,8%	-3,0%
Réunion	11,2%	1,6%	Val d'oise	-20,4%	-0,8%
Rhône	0,5%	2,1%	Var	-6,7%	-2,4%
Saint-Pierre et Miquelon	-7,7%	15,4%	Vaucluse	-16,8%	-3,2%
Saône et Loire	-11,6%	-1,1%	Vendée	-3,7%	0,9%
Sarthe	-18,4%	-1,3%	Vienne	-4,6%	-0,7%
Savoie	8,0%	1,0%	Ville de Paris	-22,8%	-3,1%
Seine et Marne	-19,4%	-2,7%	Vosges	-13,1%	-0,7%
Seine Maritime	-9,2%	-0,4%	Wallis et Futuna	57,1%	14,3%
			Yonne	-40,6%	-5,3%
			Yvelines	-25,6%	-3,0%

L'activité régulière

Des généralistes plus âgés que les spécialistes qui observent un léger rajeunissement de leur pyramide des âges.

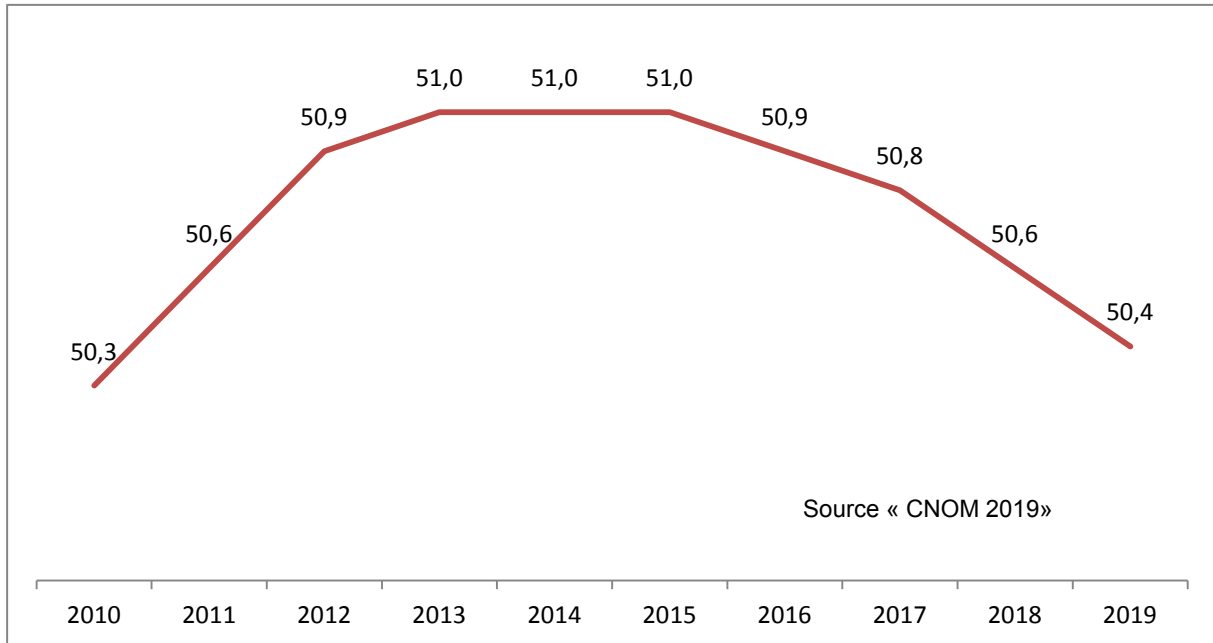
Figure 12 : Pyramides des âges des généralistes en activité régulière au 1^{er} janvier 2019



La pyramide des âges des généralistes en activité régulière confirme un vieillissement connu et un rétrécissement de plus en plus marqué du bas de la pyramide .

En effet, l'âge moyen des médecins généralistes en activité régulière n'a guère varié entre 2010 (50,3 ans) et 2019 (50,4 ans) alors que pour les autres cohortes de médecins en activité régulière on observe un léger rajeunissement .

Figure 13 : Age moyen des médecins généralistes en activité régulière entre 2010 et 2019



Les femmes représentent au 1er janvier 2019, 49.4 % des effectifs de médecins généralistes en activité régulière.

Entre 2010 et 2019, leur part augmente de 39.2 % (2010) à 49.4 % (2019) soit une augmentation de 10 points en 9 ans et 0.2 points en un an (48.2% en 2018).

Cette féminisation est également observée chez les spécialistes .

Entre 2010 et 2019 , la proportion de femmes chez les spécialistes chirurgicaux est passée de 22.8% à 31.3% (soit une augmentation de 8.5 point en 9 ans) . Pour les spécialistes médicaux , elle est passée de 44.7% à 52% (soit une augmentation de 7.3 point en 9 ans)

Tableau 13 : Variation départementale des médecins généralistes en activité régulière entre 2018 et 2019

Entre 2018 et 2019, 16 départements gagnent des médecins généralistes.

Certains départements observent des changements de tendance depuis la période précédente (2010-2019) à l'instar du Bas Rhin qui gagne des médecins en activité régulière sur l'année passée et en perd depuis 2010. A l'inverse d'autres départements comme l'Ille et Vilaine perdent des médecins sur la période 2018-2019 et en gagnent sur la période 2010-2019.

Ces écarts de tendance illustrent la nécessité d'observer des tendances sur de plus longues périodes pour en comprendre les enjeux globaux et apprécier les tendances sur des périodes plus courtes afin d'observer les dynamiques à l'œuvre et porter un regard éclairé sur les possibilités d'action.

Source « CNOM 2019 »

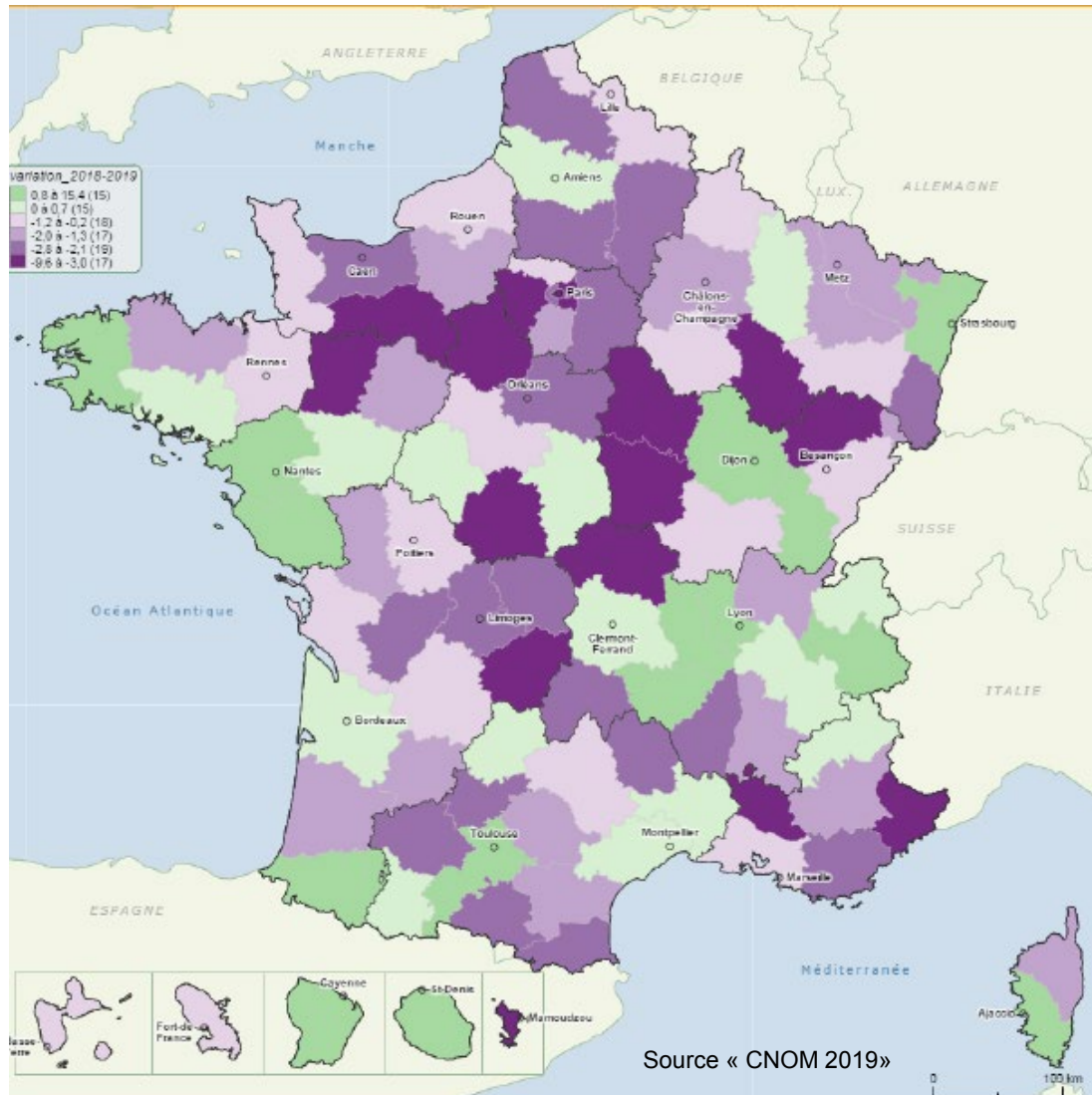
Départements	variation 2010-2019	variation 2018-2019
01	-7,9%	-1,5%
02	-27,7%	-2,6%
03	-18,2%	-4,2%
04	-9,6%	-1,6%
05	3,3%	0,7%
06	-16,4%	-3,1%
07	-11,2%	-2,8%
08	-13,7%	-0,9%
09	-10,6%	-2,8%
10	-11,6%	-0,3%
11	-12,3%	-1,7%
13	-13,3%	-1,2%
14	-2,2%	-2,4%
15	-11,5%	-2,4%
16	-18,0%	-2,5%
17	1,2%	-0,2%
19	-18,6%	-9,1%
23	-32,1%	-2,2%
24	-19,6%	-0,9%
25	-4,9%	-0,9%
26	-3,1%	-1,7%
27	-10,5%	-1,8%
28	-22,1%	-3,8%
29	2,9%	1,5%
2B	-2,7%	-1,8%
30	-9,0%	0,6%
33	1,2%	0,5%
35	3,5%	-0,4%
37	-1,0%	0,7%
38	-2,6%	0,0%

L'activité régulière

41	-19,4%	-0,9%
42	-3,1%	1,4%
44	10,1%	1,6%
47	-21,2%	-2,0%
49	3,3%	0,0%
50	-9,6%	-0,2%
54	-7,0%	-1,9%
55	-8,5%	0,0%
58	-27,5%	-4,7%
60	-21,4%	-2,3%
61	-17,5%	-9,6%
63	-7,0%	0,0%
64	3,6%	0,8%
65	-8,9%	0,0%
66	-4,2%	-2,1%
67	-2,0%	2,2%
68	-12,8%	-2,4%
71	-11,6%	-1,1%
72	-18,4%	-1,3%
73	8,0%	1,0%
74	4,4%	0,2%
75	-22,8%	-3,1%
77	-19,4%	-2,7%
81	-14,2%	-1,4%
85	-3,7%	0,9%
86	-4,6%	-0,7%
88	-13,1%	-0,7%
89	-40,6%	-5,3%
90	-7,0%	-1,6%
92	-15,5%	-2,7%
93	-18,1%	-3,6%
94	-15,8%	-3,0%
95	-20,4%	-0,8%
971	8,6%	-1,2%
972	-0,4%	-1,1%
973	23,9%	7,1%
975	-7,7%	15,4%
976	15,0%	-3,7%
986	57,1%	14,3%
988	16,3%	3,6%

Cartes 15 : gain ou perte de médecins généralistes en activité régulière entre 2018-2019 (%)

Variation 2018-2019



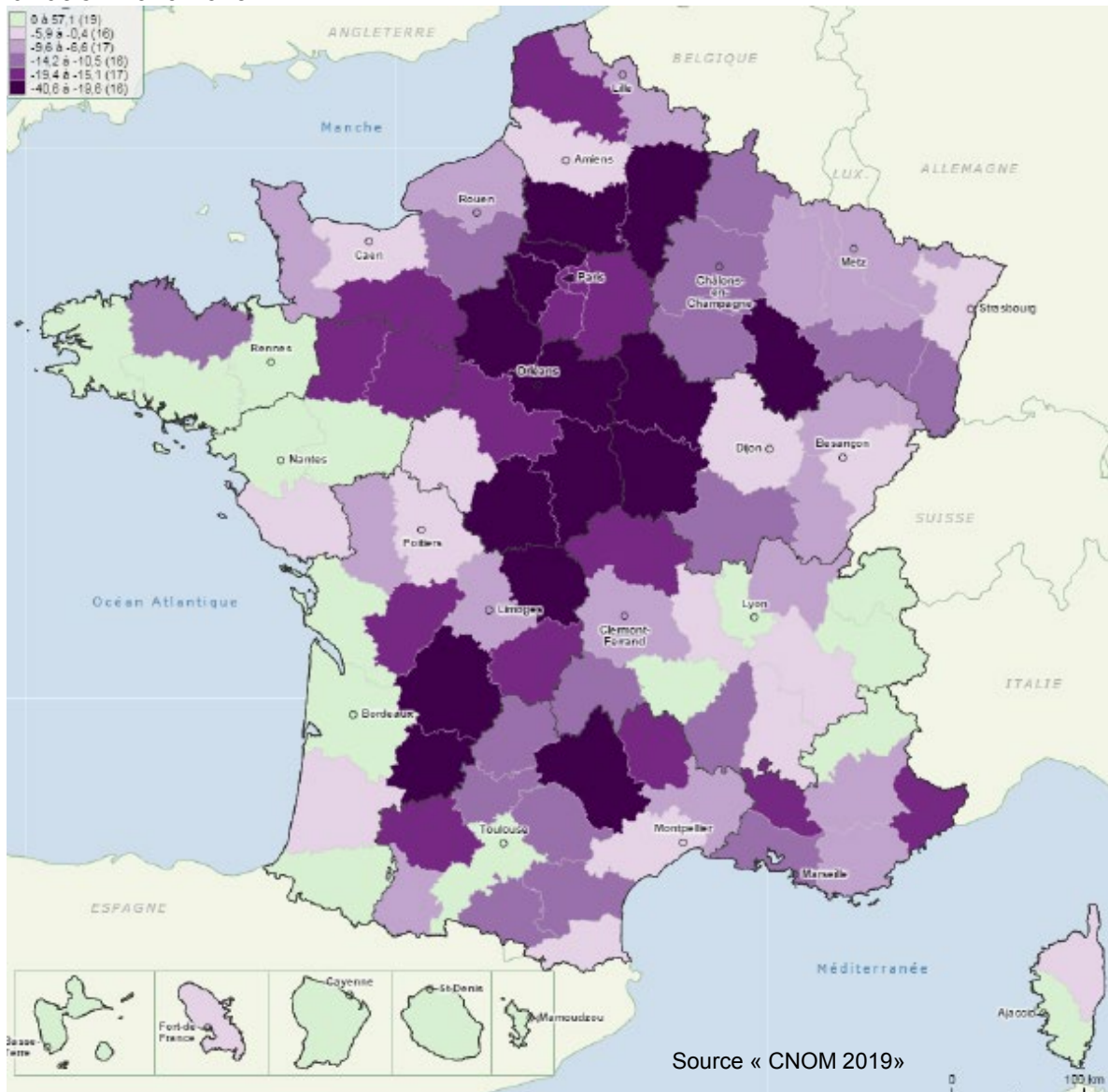
Ces deux cartes (15 et 1bis) permettent de constater que les variations à la baisse sur la période 2010-2019 peuvent être suivies d'une hausse récente sur 2018-2019, exemple du Bas Rhin.

La variation annuelle 2018-2019 montre des variations départementales allant de +0.8% à -3%. La tendance 2010-2019 montre des écarts importants entre départementaux ou certains gagnent des médecins généralistes en activité régulière (max 57.1% pour Wallis et Futuna) et d'autres en perdent (min -40.6% pour l'Yonne)

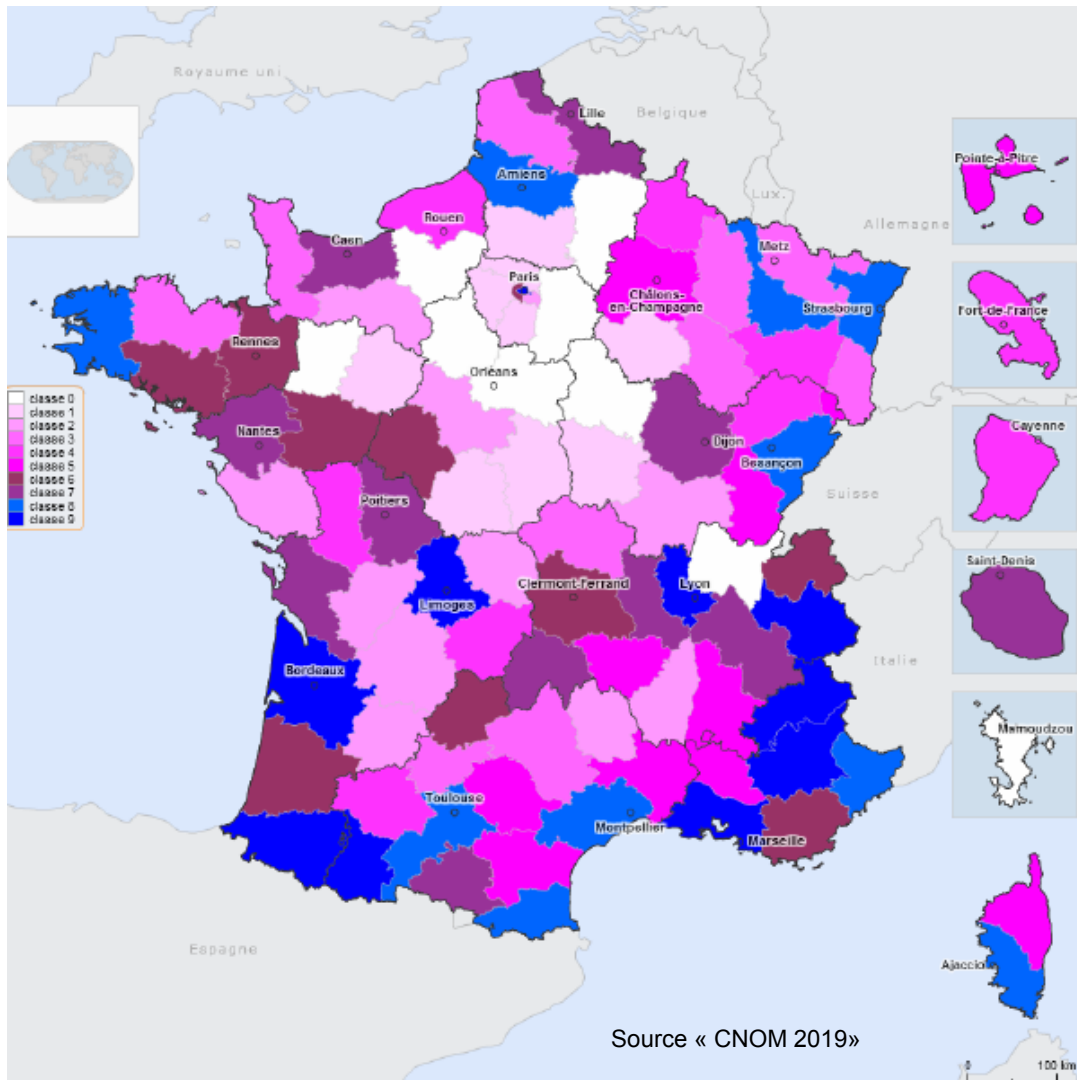
Par ailleurs, des tendances régionales à la baisse sur la période 2018-2019 peuvent masquer des variations à la hausse de certains départements de ces régions : à titre d'exemple, baisse des effectifs de MG en activité régulière en Centre Val de Loire mais hausse de l'Indre et Loire et du Cher.

Cartes 16 bis : gain ou perte de médecins généralistes en activité régulière entre 2010 et 2019 (%)

Variation 2010-2019



Carte 17 : Positionnement des départements par rapport à la médiane en termes de densité de médecins généralistes en activité régulière



L'activité régulière

La carte 16 des départements selon la répartition par décile nous permet de rapporter le niveau d'une tranche par rapport à une autre et ainsi comparer la situation d'un département à un autre. Des regroupements par recouvrements de classes en tranches égales permettent ainsi de calculer les écarts entre départements et rapport interdécile.

Aussi, la distribution des valeurs se partage entre le premier décile (classe 0) qui représentent 10% des densités les plus faibles et le décile 9 , qui contient 10 % des plus élevées.

53 départements se situent au-dessus de la médiane (126.0), soit une distribution statistique symétrique compte tenu d'une médiane égale à la moyenne arithmétique.

Tableau 14 : Indicateurs de positionnements de la distribution des densités médicales en MG en activité régulière en 2019

Source « CNOM 2019»

Densité pour 100 000 habitants		
médiane		126,0
moyenne		126,0
maximum	216,4	St Pierre et Miquelon
minimum	60,6	Wallis et Futuna

Effectifs		
médiane		126,0
moyenne		132,2
maximum	8654	Ville de Paris
minimum	3	Mayotte

Le rapport interdécile en 2019 (décile 1 = 93.44 et décile 9 = 151.76) est égal à 1.62 constat d'une aggravation de la situation en un an (il était de 1.61 en 2018. En effet, le rapport interdecile en 2018 en médecine générale était de 56.74 avec un premier décile à 95.6 et un dernier décile à 152.42 La situation de déficit démographique s'étant accentuée dans les dix premiers centiles , départements les moins densément peuplés en médecins généralistes.

Les situations extrêmes étant caractérisées par la Ville de Paris et les départements de Wallis et Futuna et Mayotte.

Spécialités médicales (hors médecine générale)

87 015 spécialistes en médecine générale en activité régulière au 1er janvier 2019 et 110 679 spécialistes

Parmi les 197 695 médecins en activité régulière, 87 015 sont spécialisés en médecine générale (44 %), 24 814 sont des spécialistes chirurgicaux (12.6%) et 85 865 (43.4%) sont spécialistes médicaux.

Approche théorique et juridique

Sont reconnues par la dernière réforme des DES, les spécialités médicales suivantes :

***Nouvelle spécialité**

***Changements intitulés**

- **Allergologie**
- Anatomie et cytologie pathologiques
- Anesthésie réanimation
- Biologie médicale
- Dermatologie et vénéréologie
- Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques - **Endocrinologie – diabétologie – nutrition**
- Génétique médicale
- Gériatrie
- Gynécologie médicale
- Gériatrie
- Gynécologie médicale
- Hématologie options maladies du sang et onco – hématologie = **Hématologie**
- Gastro-entérologie et hépatologie = **Hépto – gastro – entérologie**
- **Maladies infectieuses et tropicales**
- Cardiologie et maladies vasculaires = **Médecine cardiovasculaire**
- Médecine du travail = **Médecine et santé au travail**
- Médecine générale
- Médecine interne = **Médecine interne et immunologie clinique**
- **Médecine légale et expertises médicales**
- Médecine nucléaire
- Médecine physique et de réadaptation
- **Médecine vasculaire**
- **Médecine d'urgence**
- Néphrologie
- Neurologie
- Oncologie options médicale, radiothérapie, onco-hématologie = **Oncologie**
- Pédiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Radiodiagnostic et imagerie médicale = **Radiologie et imagerie médicale**
- Rhumatologie
- Réanimation = **Médecine intensive – réanimation**
- Santé publique et médecine sociale = **Santé publique**

Données

Entre 2010 et 2019, le nombre de spécialistes (tous modes d'exercice confondus) est passé de 105 764 médecins en activité régulière à 110 679 soit une augmentation de 4.4% en 9 ans. (Figure 14) Selon une courbe de tendance linéaire, la projection des effectifs à l'horizon 2025 devrait continuer de croître pour atteindre 113 689 médecins spécialistes médicaux soit une augmentation de 0.3 % par rapport à 2019 et un taux de croissance moyen annuel de + 0,5% (Figure 15).

Figure 14 : Variation des effectifs de spécialistes entre 2010 et 2019
(valeurs absolues) en activité régulière

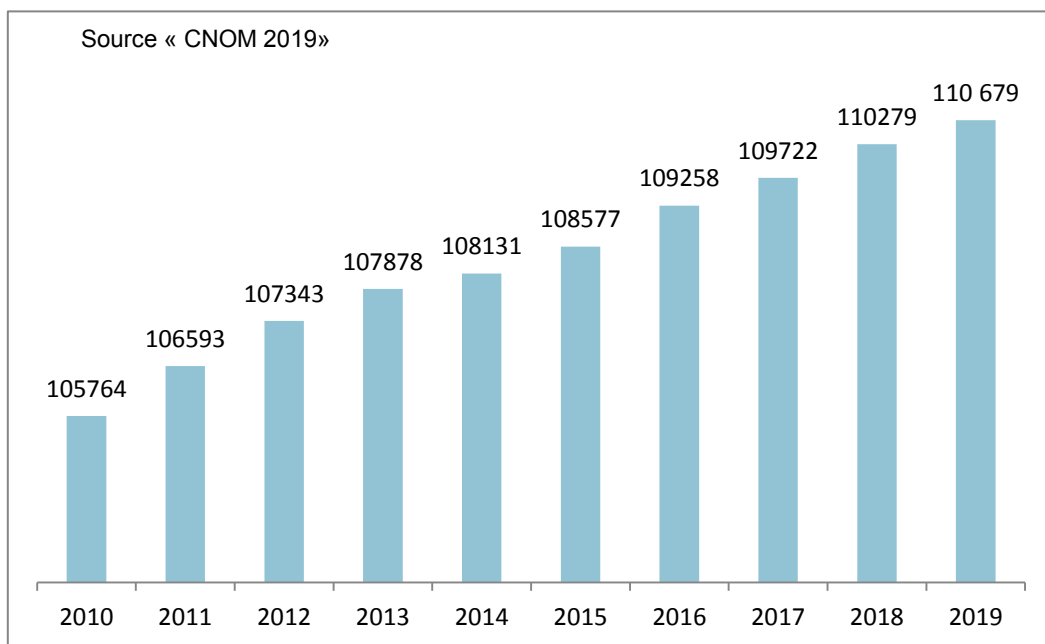
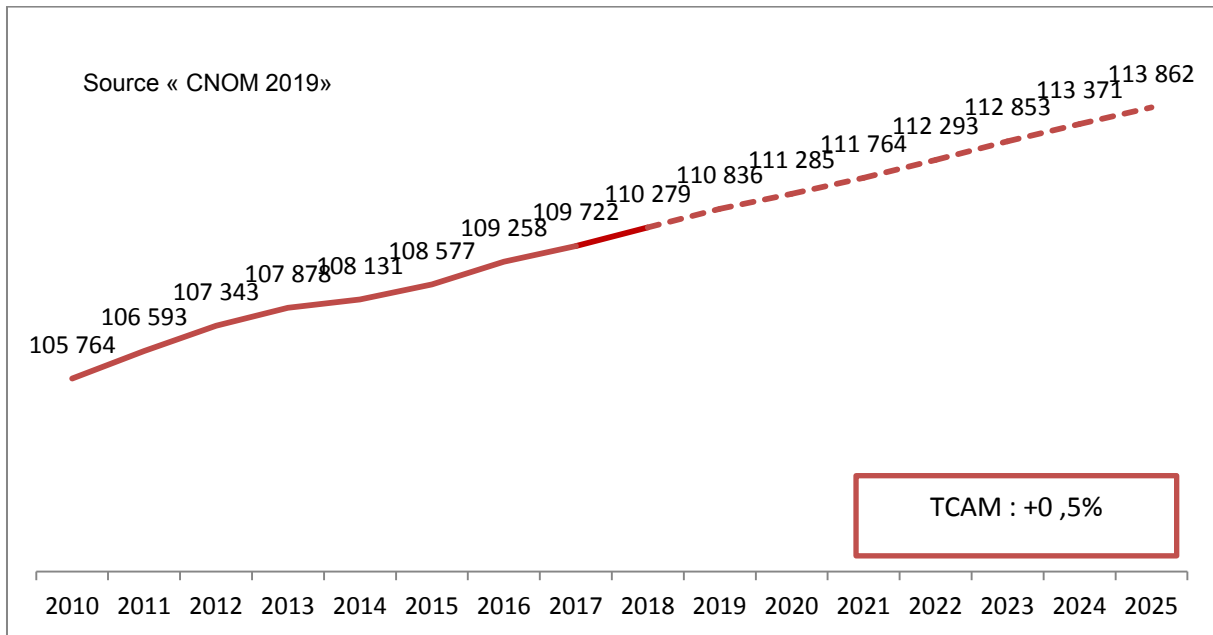


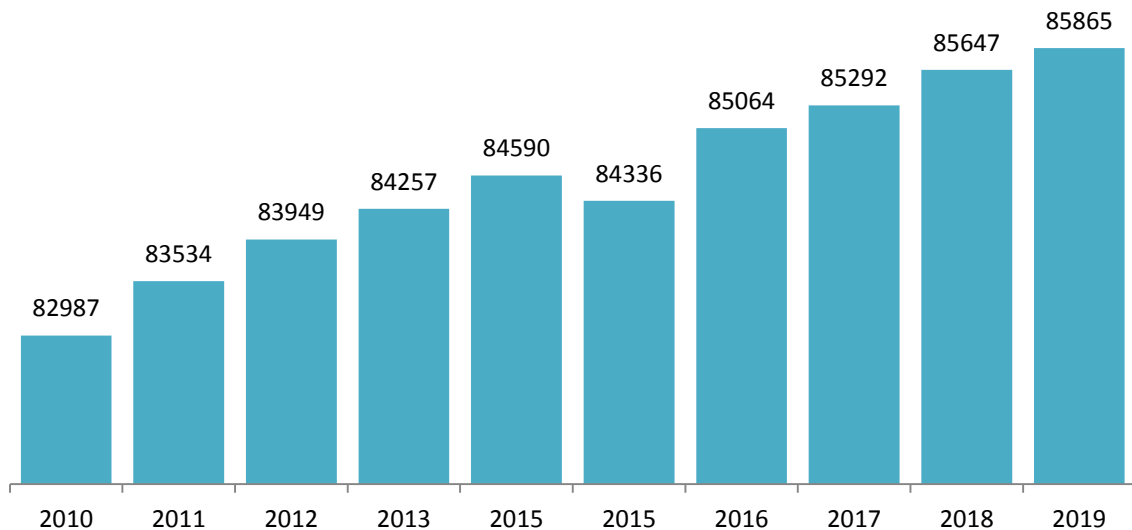
Figure 15 :Projection des effectifs de médecins spécialistes jusqu'en 2025(valeurs absolues)



Parmi, les spécialistes (hors MG) 43.4 % sont médecins spécialisés en chirurgie (85 865) et 12.6% sont spécialistes chirurgicaux (24 814).

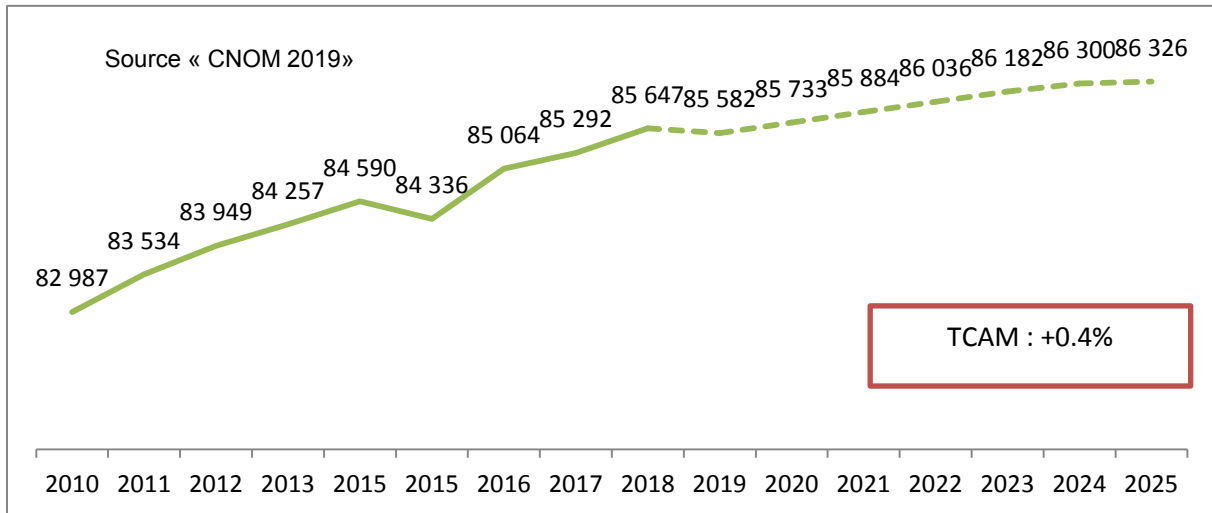
Figure 16 : Effectifs des médecins spécialistes en médecine entre 2010 et 2019 (valeurs absolues) **en activité régulière**

Source « CNOM 2019»



Entre 2010 et 2019, le nombre de spécialistes médicaux (hors MG) est passé de 82 987 à 85 865 médecins en activité régulière soit une augmentation de 3.3% en 9 ans et de 0.3% en 1 an. Le taux moyen de croissance annuel des médecins spécialisés en médecine est de +0,4 % (figure 17).

Figure 17 : Projection des effectifs des spécialités médicales à l'horizon 2025
(valeurs absolues) en activité régulière



À l'exception de l'année 2015, l'évolution des effectifs depuis 2010 suit une tendance linéaire et permet de projeter les effectifs à 86 326 .

Tableau 15 : Variation régionale 2018-2019 des densités de spécialistes médicaux (hors MG) en activité régulière

Source « CNOM 2019 »

	variation 2018-2019
Auvergne-Rhône-Alpes	0,0%
Bourgogne-Franche-Comté	-0,3%
Bretagne	1,0%
Centre-Val-de-Loire	-0,8%
COM	5,3%
Corse	-1,7%
DOM	2,2%
Grand-Est	0,3%
Hauts-de-France	-0,2%
Ile-de-France	-1,0%
Normandie	1,0%
Nouvelle-Aquitaine	1,3%
Occitanie	-0,2%
Pays-de-la-Loire	1,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-0,7%

L'activité régulière

Sur l'ensemble des nouvelles régions, on constate à la lecture du tableau 16 , que 7 d'entre elles , ont des variations régionales positives de leur densité médicale de spécialistes médicaux (hors MG). Les situations extrêmes étant caractérisées par les COM qui augmente de 5.3% et la Corse qui diminue de -1.7%.

Cette géographie régionale est toutefois à mettre au regard des situations départementales existantes .

En effet , comme le montre les tableaux 16 et 18, à l'intérieur d'une même région certains départements affichent une baisse de leur densité (entre 2018 et 2019) et d'autres une augmentation à l'instar des départements du Lot , de l'Aveyron, de la Lozère qui augmentent respectivement de 5,0%, 2.8% et 6.1% A l'inverse, la région Pays de la Loire varie positivement à l'échelle régionale malgré une baisse effective dans les départements de la Vendée (-0.2%) et de la Mayenne(-9.1%).

À la lecture de la carte 18 et du tableau 18, on constate qu'entre 2018 et 2019, 53 départements ont une densité médicale qui varie négativement. Certains départements se démarquent par des situations particulières comme St Pierre et Miquelon qui perd sur une courte période 2018-2019 (- 39.8%) bien qu'en gain depuis 2010 (+80.3%). Ces variations sont à relativiser eu égard aux faibles effectifs constatés (n=160).

Entre 2018 et 2019 cf tableau 17, et carte 18, 48 départements ont une décroissance des effectifs des spécialistes médicaux (hors la médecine générale), hormis des départements selon une diagonale souvent appelée par les géographes « diagonale du vide » , du Nord Est à l'intérieur du Sud Ouest, à laquelle l'on ajoute le nord de l'ancienne région Languedoc Roussillon et les Bouches du Rhône.

Tableau 16 : Situation de décroissance sur la période 2018-2019 des effectifs de spécialistes médicaux (hors MG)

Source « CNOM 2019»

DEPARTEMENT	tendance variation des effectifs 2018-2019
01	décroissance
02	décroissance
04	décroissance
05	décroissance
06	décroissance
07	décroissance
09	décroissance
11	décroissance
15	décroissance
16	décroissance
18	décroissance
23	décroissance
26	décroissance

L'activité régulière

27	décroissance
28	décroissance
2B	décroissance
32	décroissance
34	décroissance
36	décroissance
38	décroissance
39	décroissance
41	décroissance
43	décroissance
45	décroissance
47	décroissance
52	décroissance
53	décroissance
54	décroissance
57	décroissance
58	décroissance
59	décroissance
61	décroissance
62	décroissance
70	décroissance
71	décroissance
75	décroissance
77	décroissance
82	décroissance
84	décroissance
87	décroissance
88	décroissance
89	décroissance
91	décroissance
93	décroissance
95	décroissance
972	décroissance
973	décroissance
975	décroissance

La carte 17 des densités départementales des spécialistes médicaux nous montre une grande hétérogénéité des valeurs avec une densité la plus faible pour la Meuse (47.1- Hors métropole Mayotte 25.3 médecins pour 100 000 habitants) et la plus élevée pour Paris (395.1 médecins pour 100 000 habitants) De manière générale les départements ou les densités départementales sont les plus hautes, les effectifs y sont les plus importants.

Carte 18 : Densité des spécialistes médicaux. Effectifs des médecins spécialistes médicaux, tous modes d'exercice, en activité régulière, 2019.

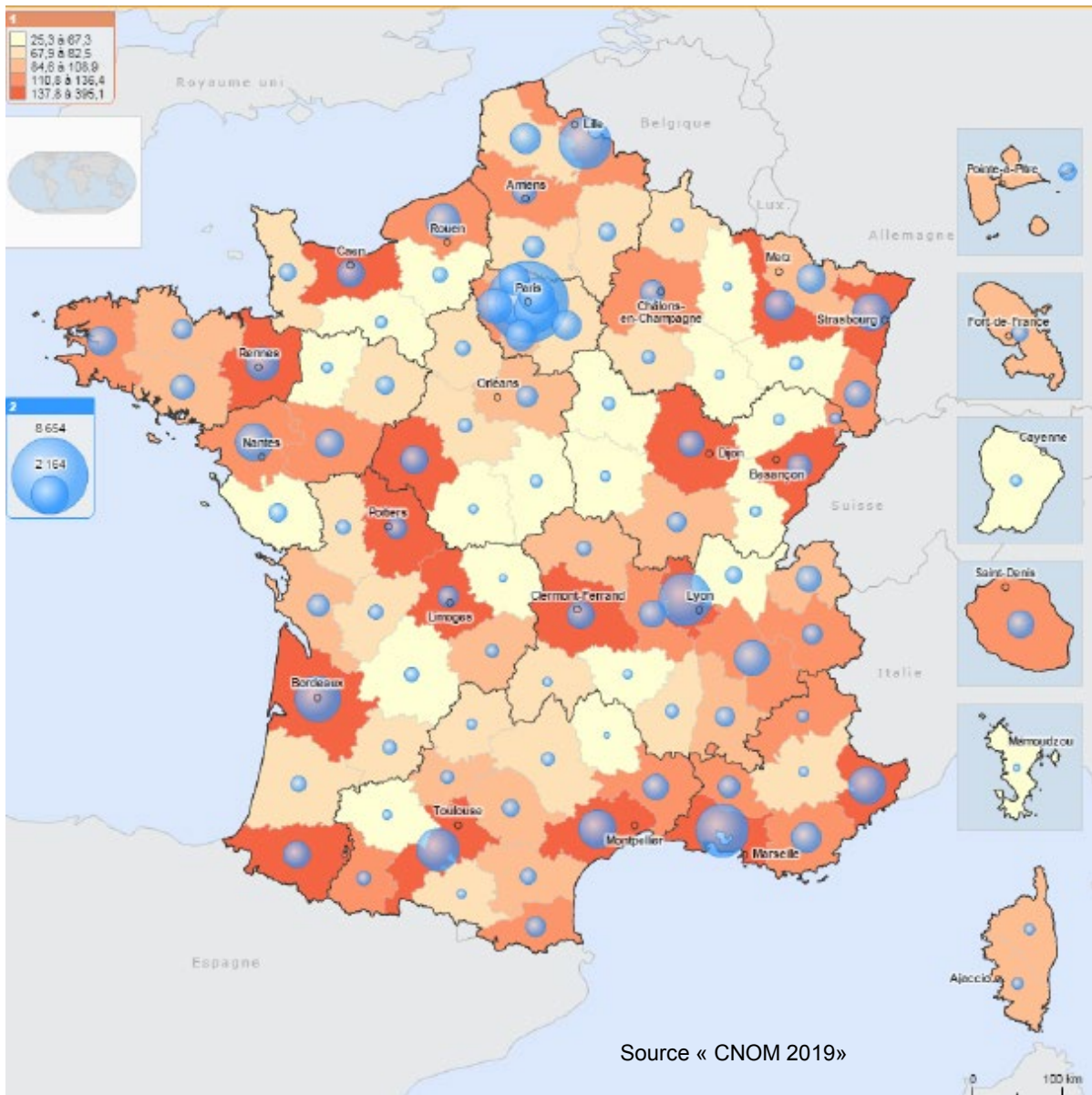


Tableau 17 Variations départementales 2018-2019 et 2010-2019 des densités de spécialistes médicaux(hors MG) en activité régulière

Source « CNOM 2019»

CODE_DEPARTEMENT	variation 2018-2019	variation 2010-2019
01	-2,6%	-22,8%
02	-2,5%	-2,0%
03	0,6%	-1,1%
04	-2,1%	-11,9%
05	-1,2%	-3,2%
06	-1,9%	-5,6%
07	-0,7%	-5,6%
08	1,8%	16,5%
09	-5,3%	-28,9%
10	0,8%	-9,6%
11	-1,4%	-15,4%
12	2,8%	-16,5%
13	0,5%	-3,3%
14	2,2%	3,4%
15	-2,5%	10,8%
16	-1,0%	-18,2%
17	1,6%	-4,3%
18	-0,3%	-19,2%
19	1,9%	-3,5%
21	2,4%	5,3%
22	-0,1%	-9,6%
23	-7,5%	-27,2%
24	3,1%	-8,9%
25	1,4%	2,5%
26	-3,0%	-11,3%
27	-4,3%	-1,4%
28	-2,0%	-6,4%
29	0,7%	-2,8%
2A	0,2%	-12,7%
2B	-3,6%	-16,8%
30	0,8%	-2,2%
31	-0,5%	-7,6%
32	-3,1%	-21,5%
33	1,2%	2,8%
34	-1,1%	-7,8%

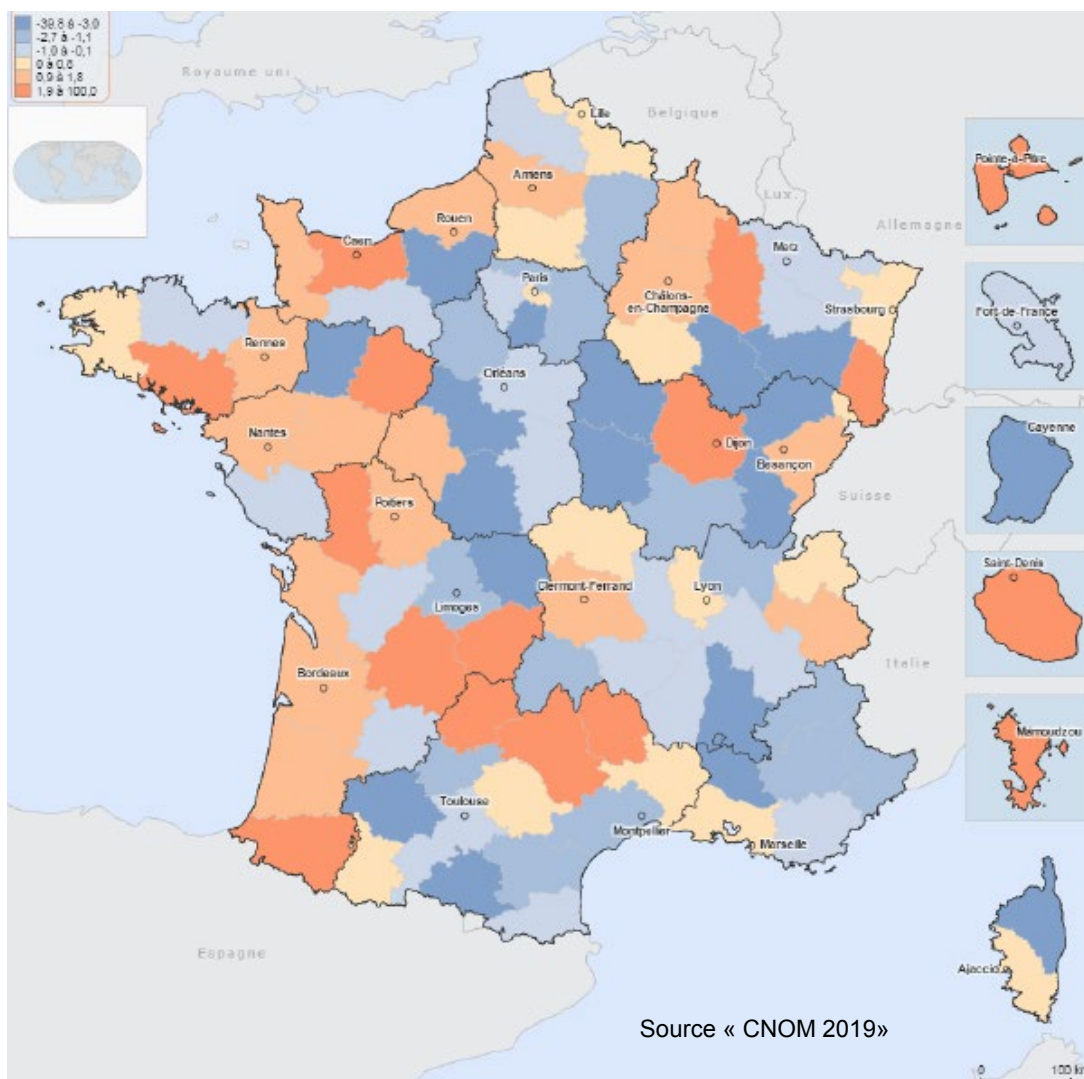
L'activité régulière

35	0,9%	3,9%
36	-7,3%	-15,4%
37	0,9%	2,8%
38	-0,5%	1,2%
39	-8,5%	-24,2%
40	1,0%	-6,6%
41	-4,7%	-6,8%
42	-0,3%	1,0%
43	-0,9%	8,8%
44	1,2%	1,0%
45	-1,0%	-8,4%
46	5,0%	-9,8%
47	-1,0%	-16,8%
48	6,1%	2,7%
49	1,3%	3,8%
50	1,0%	4,0%
51	1,0%	3,7%
52	-7,5%	-28,4%
53	-9,1%	-13,6%
54	-0,7%	-4,0%
55	3,2%	-21,4%
56	2,4%	-0,7%
57	-0,8%	-0,4%
58	-3,1%	-8,9%
59	0,0%	9,4%
60	0,0%	-1,6%
61	-0,6%	-2,3%
62	-0,7%	4,4%
63	1,2%	6,3%
64	3,0%	0,3%
65	0,7%	-5,8%
66	-0,4%	-2,9%
67	0,7%	6,5%
68	2,6%	7,6%
69	0,6%	1,2%
70	-4,9%	-7,6%
71	-2,4%	-1,5%
72	3,6%	-3,2%
73	1,4%	12,6%
74	0,3%	2,2%
75	0,2%	-2,6%
76	1,4%	7,2%
77	-2,3%	-10,8%

L'activité régulière

78	-0,3%	-10,6%
79	5,2%	-2,6%
80	1,2%	17,9%
81	0,0%	-15,6%
82	-1,6%	-3,9%
83	-0,6%	-11,1%
84	-4,1%	-9,1%
85	-0,2%	-6,9%
86	1,2%	0,7%
87	-1,9%	1,8%
88	-4,8%	-13,6%
89	-3,6%	-14,0%
90	0,8%	26,1%
91	-4,3%	-10,9%
92	0,0%	-2,0%
93	-2,6%	-6,7%
94	0,5%	8,2%
95	-2,7%	-4,3%
971	3,5%	14,6%
972	-0,7%	6,9%
973	-7,6%	23,4%
974	4,2%	20,8%
975	-39,8%	80,3%
976	9,1%	38,3%
986	100,0%	100,0%
987	1,6%	4,1%
988	7,9%	12,6%

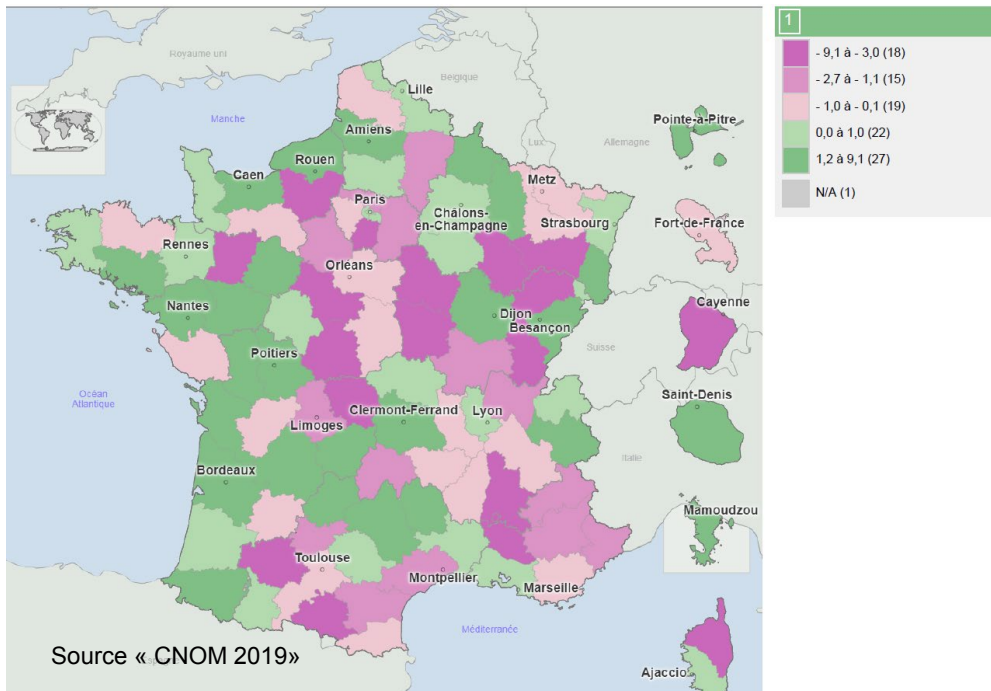
Carte 19 : Variations départementales des densités de spécialistes médicaux (hors MG) 2018-2019



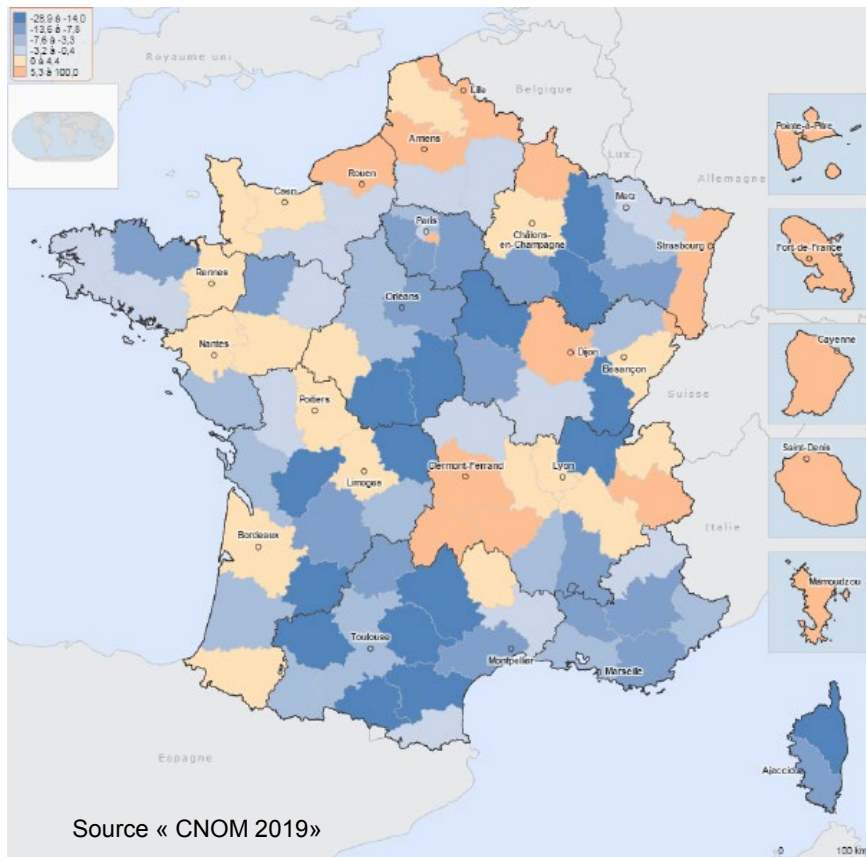
Sur les deux périodes considérées ,on constate que les dynamiques observées entre 2010-2019 se confirment sur la période 2018-2019. Entre 2010 et 2019 , 65 départements ont une variation départementale de leur densité de spécialistes médicaux en baisse. Cependant , certains départements observent une tendance à la hausse sur une plus courte période .

La carte ci-après(18 bis) , 2018-2019 présente les situations de variations exclues des extrêmes tels que St Pierre et Miquelon -39.8% et 100% pour Wallis et Futuna.

Carte 20 bis : Variations départementales des densités de spécialistes médicaux (hors MG) 2018-2019 hors situations des extrêmes



Carte 21 : Variations départementales des densités de spécialistes médicaux (hors MG) 2010-2019



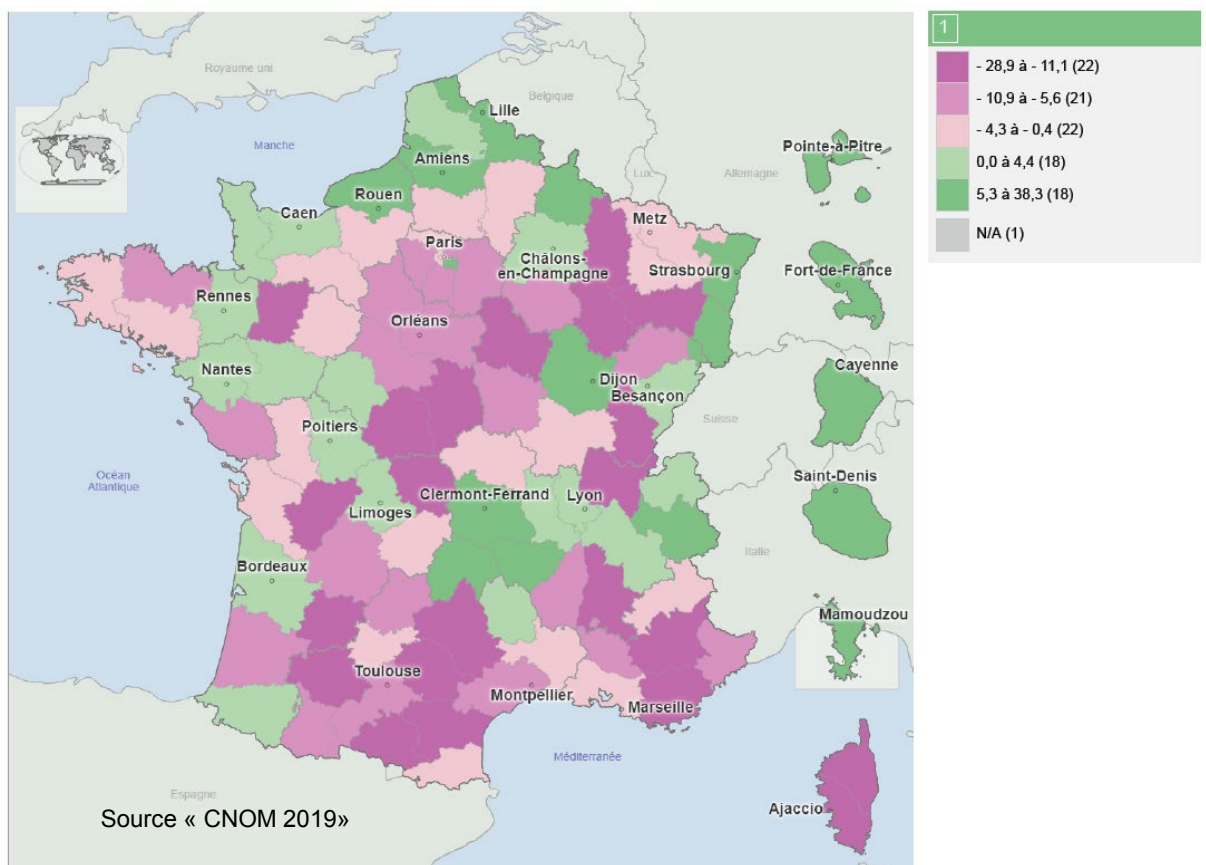
L'activité régulière

La plus forte baisse de densité, entre 2018 et 2019, est également recensée dans le département de la Mayenne qui enregistre une baisse de -9.1% (hors COM).

La carte ci-dessus (19 bis), 2010-2019 présente les situations de variations exclues des extrêmes tels 100% pour Wallis et Futuna.

De plus, 53 départements se situent en dessous (inférieur ou égal) de la médiane. La carte 20 des déciles laisse apparaître une géographie inégale d'un département à l'autre.

Carte 22 bis: Variations départementales des densités de spécialistes médicaux (hors MG) 2010-2019 hors situations des extrêmes.



Carte 23 : Positionnement des départements par rapport au décile en termes de densité de médecins spécialistes médicaux en activité régulière 2019

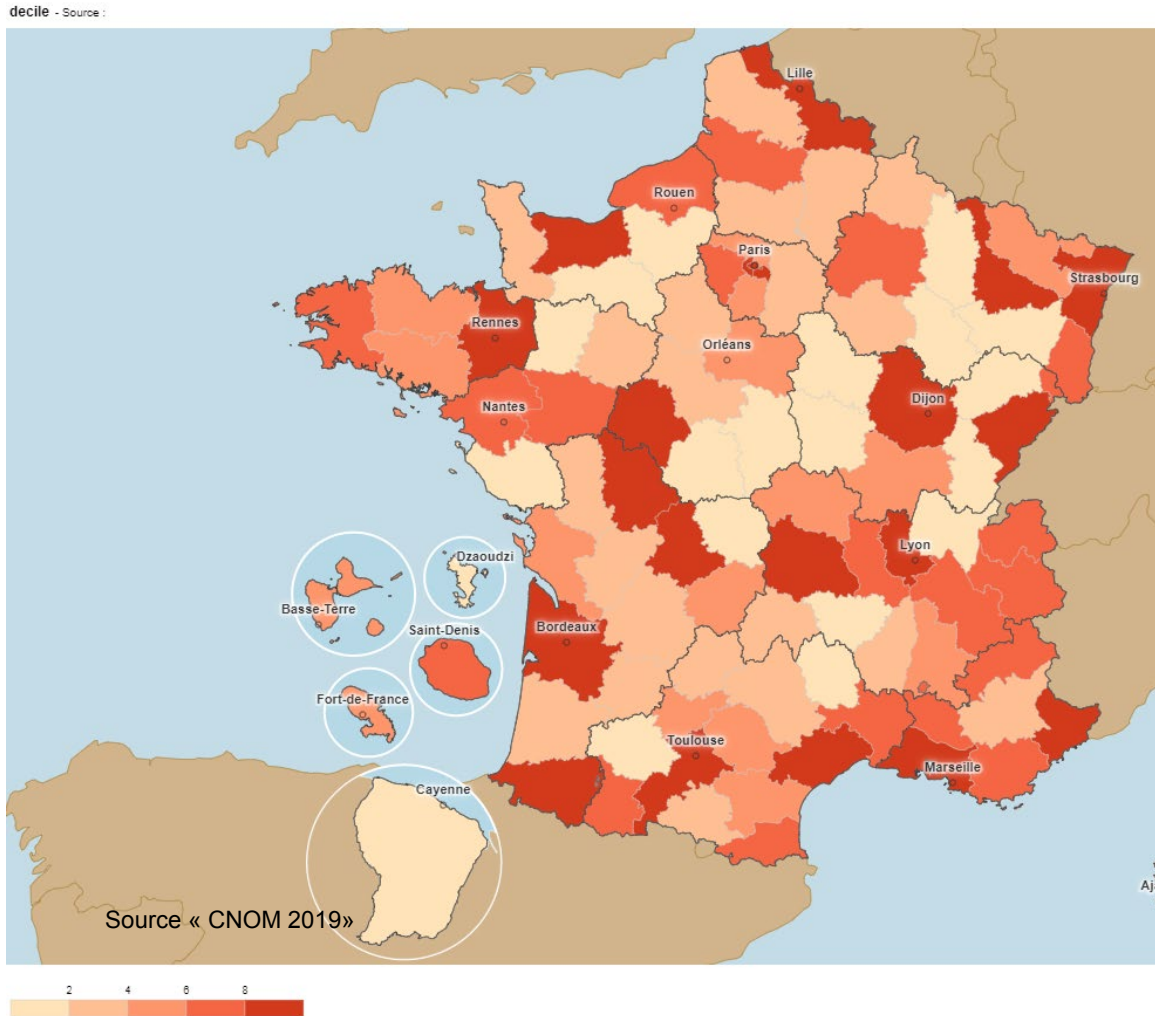


Tableau 18 : Indicateurs de positionnements et valeurs de référence – Densités et effectifs de spécialistes médicaux en activité régulière 2019 Source « CNOM 2019 »

Densité pour 100 000 habitants	
médiane	90,4
moyenne	103,4
maximum	395,1 Ville de Paris
minimum	25,3 Mayotte

L'activité régulière

Effectifs		
médiane	431,0	
moyenne	815,3	
maximum	8654,0	Ville de Paris
minimum	3,0	Wallis et Futuna

53 départements ont une densité médicale au dessus de la médiane (90.4 pour 100 000 habitants) caractérisée par une distribution symétrique de dispersion des valeurs (50% au dessus , 50% en dessous). La comparaison à la moyenne (103.4) témoigne d'une situation déséquilibrée avec des inégalités qui se situent en haut de l'échelle.

L'analyse de l'écart interdecile entre 2010 et 2019 , comme pour la médecine générale , témoigne du creusement des inégalités territoriales. En effet ,en 2010 le rapport interdecile était de 91.56 pour atteindre 102.16 en 2019.

Cet écart s'est creusé à la faveur d'une baisse des densités médicales les plus basses (les dix premières valeurs ont baissé de 4.18) .

Spécialités chirurgicales

Approche théorique et juridique

Sont reconnues depuis la réforme du DES de 2017, les spécialités suivantes :

***Changements intitulés**

- Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie = **Chirurgie maxillo-faciale**
- Chirurgie orale
- Chirurgie orthopédique et traumatologie = **Chirurgie orthopédique et traumatologique**
- Chirurgie infantile = **Chirurgie pédiatrique**
- Chirurgie plastique, reconstructive et esthétique
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
- Chirurgie urologique = **Urologie**
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Gynécologie obstétrique
- Neurochirurgie obstétrique
- Neurochirurgie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico - faciale

Données

Entre 2010 et 2019, le nombre de spécialistes chirurgicaux (tous modes d'exercice confondus) est passé de 22 777 médecins en activité régulière à 24 814 médecins soit une augmentation de 8.2% en 9 ans. (Figure 18) Selon une courbe de tendance linéaire, la projection des effectifs à l'horizon 2025 devrait continuer de croître pour atteindre 26 112 spécialistes chirurgicaux soit une augmentation de 0,7% par rapport à 2018 et un taux de croissance moyen annuel de + 0.9% (figure 19).

Figure 18 : Effectifs des médecins spécialistes en chirurgie entre 2010 et 2019 (valeurs absolues) en activité régulière

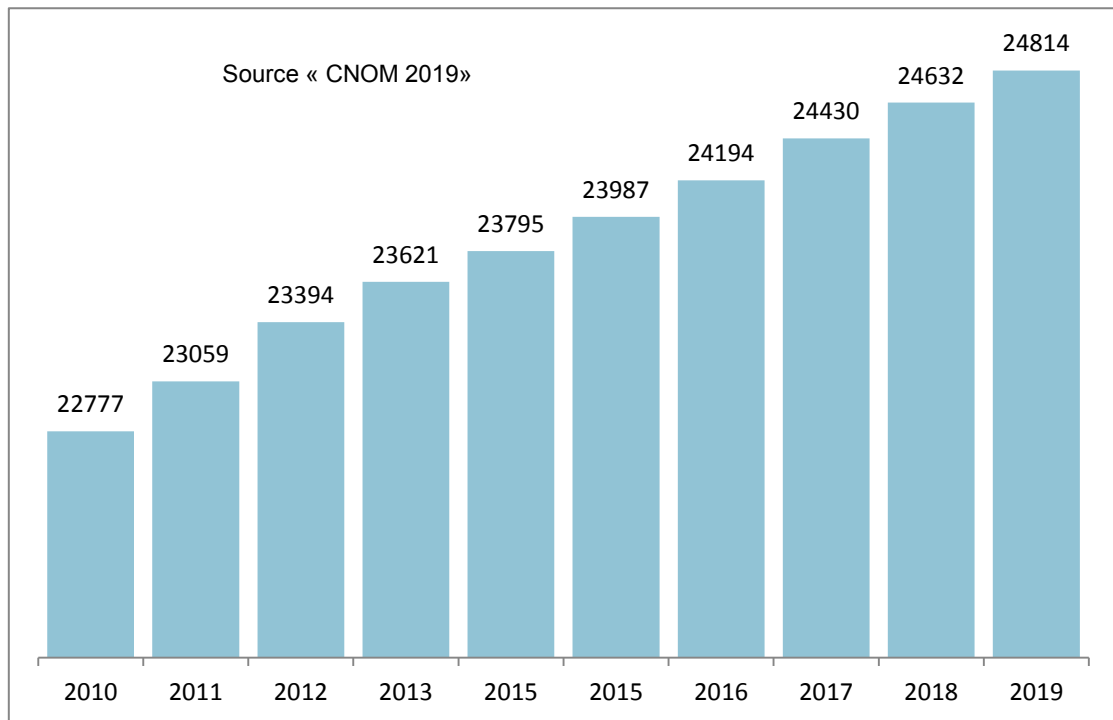
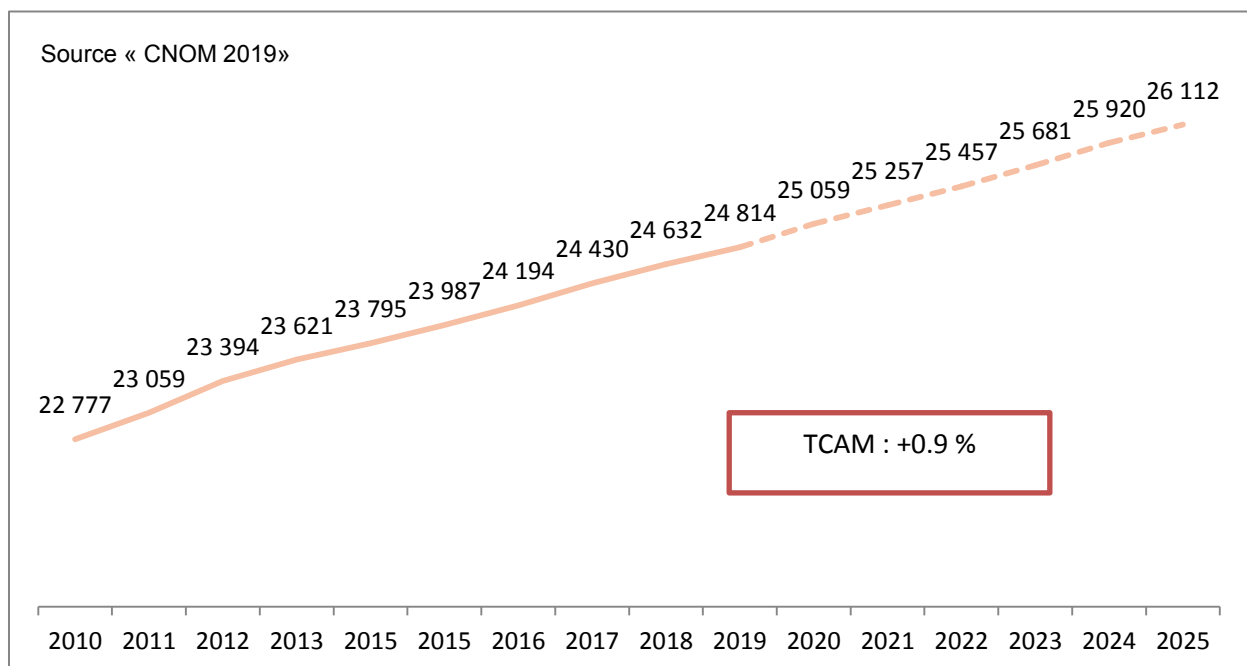


Figure 19 : Projection des effectifs de médecins spécialistes chirurgicaux en activité régulière jusqu'en 2025 (valeurs absolues) en activité régulière



L'activité régulière

Nouvelle région	variation annuelle
Auvergne-Rhône-Alpes	-0,3%
Bourgogne-Franche-Comté	0,3%
Bretagne	1,5%
Centre-Val-de-Loire	0,0%
COM	0,4%
Corse	3,5%
DOM	-2,8%
Grand-Est	0,6%
Hauts-de-France	0,0%
Ile-de-France	0,7%
Normandie	0,0%
Nouvelle-Aquitaine	2,3%
Occitanie	0,3%
Pays-de-la-Loire	0,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,4%

Entre 2018 et 2019 , on observe que seulement deux régions ont une baisse de leur densité de spécialistes chirurgicaux : Les DOM (-2.8%) et l'Auvergne Rhône Alpes(-0.3%).

Les régions qui enregistrent les plus fortes hausses étant la Corse (+3.5%) et Nouvelle Aquitaine (+2.3%)

A la lecture de la carte suivante, on constate une inégale répartition des densités médicales de spécialistes chirurgicaux . En corollaire de la répartition des effectifs médicaux élevés , les densités y sont plus hautes.

L'étude de la variation des densités des spécialistes chirurgicaux selon les départements confirme une métropolisation croissante de ces spécialistes.

Entre 2018 et 2019, une grande majorité des départements (62) gagne des spécialistes chirurgicaux sur les 9 dernières années. La variation de la densité médicale régionale est toutefois à nuancer des variations départementales. La région Grand Est , par exemple , gagne 0.6% en termes de densités alors que les départements de la Meuse , de la Meurthe et Moselle , de la Haute Marne , des Vosges sont en perte .La variation maximale annuelle est observée dans le département de la Haute Saone (+14.5%). A l'inverse , la plus forte baisse est dans la Creuse (-25%) .

Si l'on compare les variations sur les deux périodes, 2018-2019 et 2010-2019, pour 44 départements , la situation diffère. 20 d'entre eux diminuent sur la période 2010-2019 et augmentent depuis 2018. Tableau 20 et cartes 21 et 22

La carte 21 des densités départementales des spécialistes chirurgicaux met en évidence de fortes disparités : densité minimale France entière : Mayotte 6.2/ 100 000 habitants-France métropolitaine : Creuse 10/100 000 habitants ; la plus élevée à Paris 107.2 pour 100 000 habitants.

Carte 24 : Effectifs et densité des spécialistes chirurgicaux en 2019 (%) en activité régulière

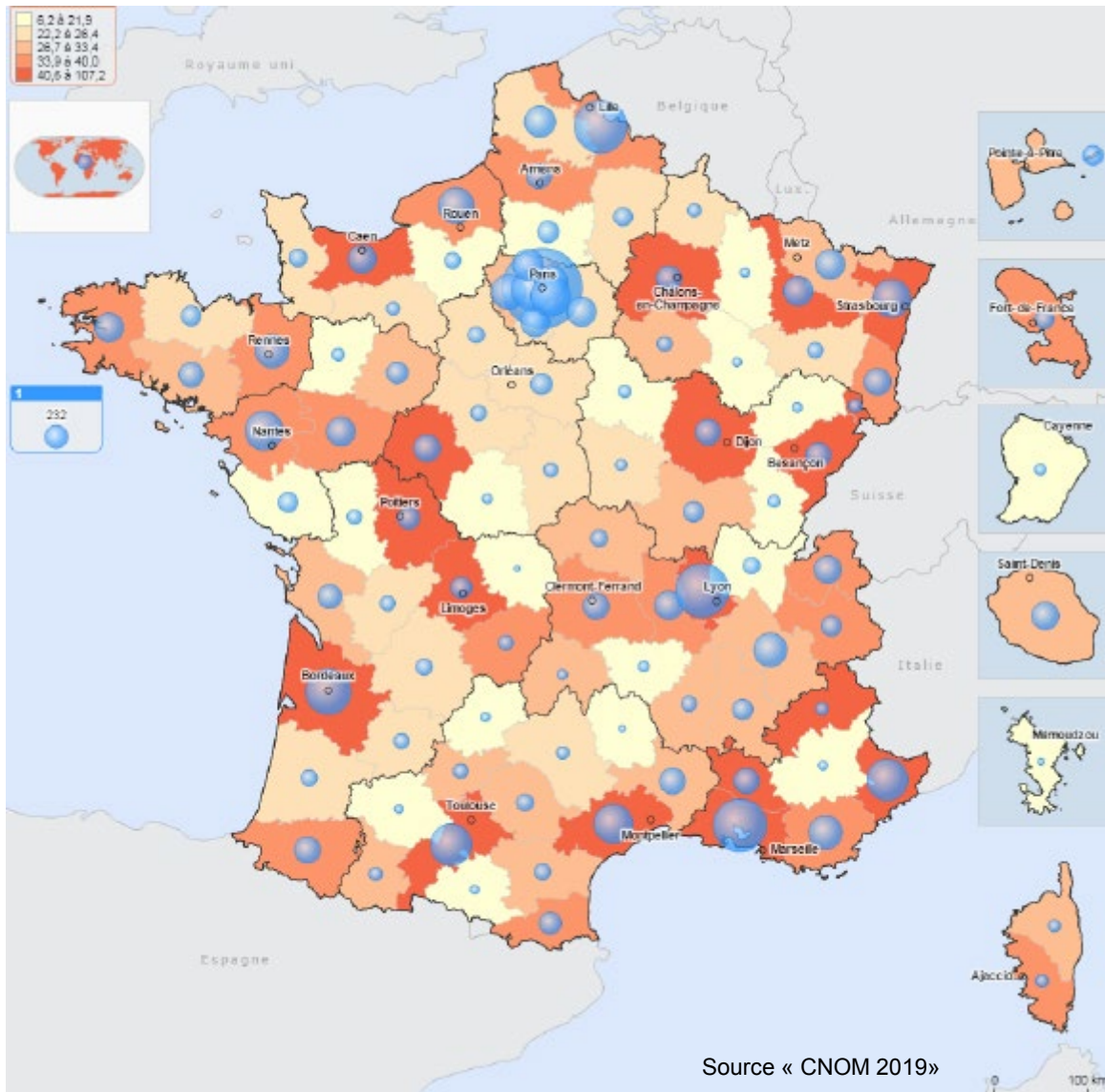


Tableau 19 Variations départementales 2018-2019 et 2010-2019 des densités de spécialistes chirurgicaux en activité régulière

Source « CNOM 2019 »

Départements	Variation 2018-2019	Variation 2010-2019
01	-1,2%	6,2%
02	-2,5%	-2,5%
03	-5,1%	-4,5%
04	-3,4%	-26,1%
05	3,3%	15,1%
06	0,4%	4,2%
07	-0,4%	12,6%
08	3,8%	7,6%
09	-0,6%	-26,1%
10	7,4%	9,6%
11	-0,4%	2,2%
12	3,2%	-16,7%
13	0,0%	3,5%
14	-0,2%	3,6%
15	-2,6%	-0,4%
16	3,8%	-2,1%
17	3,1%	4,1%
18	4,7%	4,7%
19	6,2%	12,4%
21	0,9%	4,6%
22	-2,9%	-4,5%
23	-25,0%	-70,0%
24	4,2%	3,3%
25	-0,7%	-1,2%
26	2,0%	1,0%
27	0,0%	-10,1%
28	0,9%	-0,9%
29	2,3%	9,5%
2A	3,9%	11,8%
2B	2,9%	-12,1%
30	0,3%	8,7%
31	0,4%	-1,7%
32	0,0%	-44,1%
33	2,7%	11,5%
34	-1,5%	-5,2%
35	3,4%	13,3%

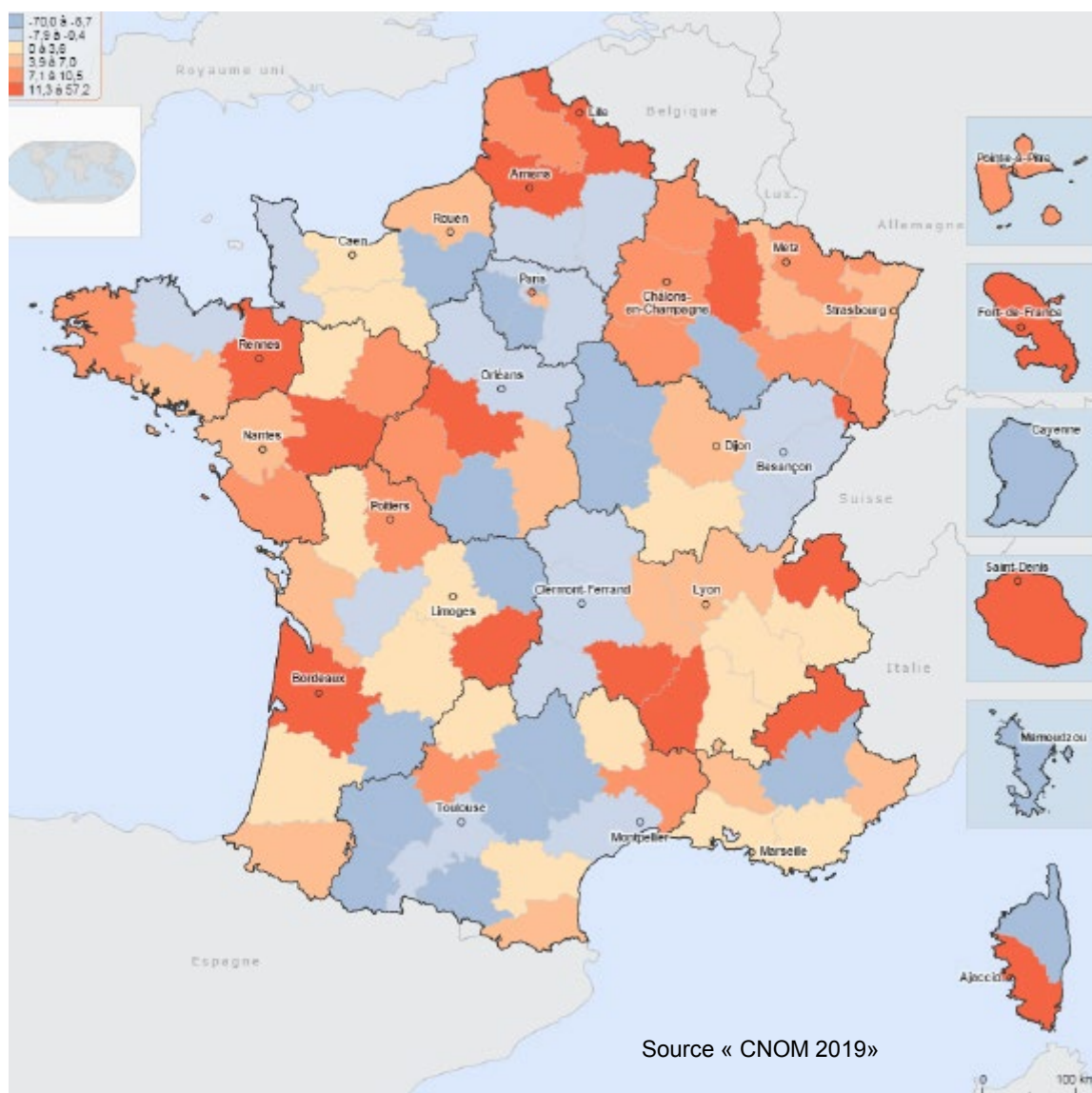
L'activité régulière

36	-4,8%	-24,1%
37	-0,7%	7,8%
38	0,0%	1,5%
39	1,9%	-7,9%
40	1,7%	3,4%
41	6,8%	14,0%
42	-1,0%	6,9%
43	-2,8%	16,7%
44	-0,5%	4,6%
45	-4,7%	-0,4%
46	-2,7%	2,2%
47	3,6%	-9,1%
48	-0,5%	0,5%
49	0,8%	11,3%
50	0,4%	-1,2%
51	2,7%	10,1%
52	-23,2%	-33,3%
53	0,0%	3,1%
54	-1,4%	4,9%
55	-5,1%	11,4%
56	-0,3%	3,9%
57	0,0%	9,9%
58	3,0%	-12,0%
59	0,5%	15,8%
60	-1,9%	-5,8%
61	-8,4%	2,5%
62	-0,8%	7,5%
63	0,0%	-1,0%
64	2,9%	5,5%
65	-2,5%	-13,7%
66	4,1%	4,4%
67	0,8%	5,3%
68	3,6%	9,5%
69	-0,2%	6,4%
70	14,5%	-7,9%
71	0,7%	3,5%
72	3,3%	7,3%
73	-3,6%	0,3%
74	3,1%	18,9%
75	1,7%	7,2%
76	1,1%	7,0%
77	2,2%	-3,5%
78	-4,2%	-12,4%

L'activité régulière

79	-6,6%	2,8%
80	2,5%	13,5%
81	1,7%	-12,3%
82	-2,0%	8,0%
83	0,3%	0,0%
84	2,4%	5,5%
85	-0,5%	7,8%
86	3,7%	7,1%
87	-2,1%	2,8%
88	-8,3%	10,4%
89	-12,6%	-12,6%
90	5,0%	35,7%
91	-1,6%	-8,9%
92	1,0%	-3,5%
93	2,8%	-8,7%
94	1,6%	7,0%
95	1,7%	-1,4%
971	-3,3%	10,5%
972	0,6%	14,8%
973	-12,4%	-13,5%
974	-1,2%	20,6%
975	0,3%	1,5%
976	-12,9%	-21,0%
986	5,2%	57,2%
987	0,0%	-1,7%
988	0,0%	-2,1%

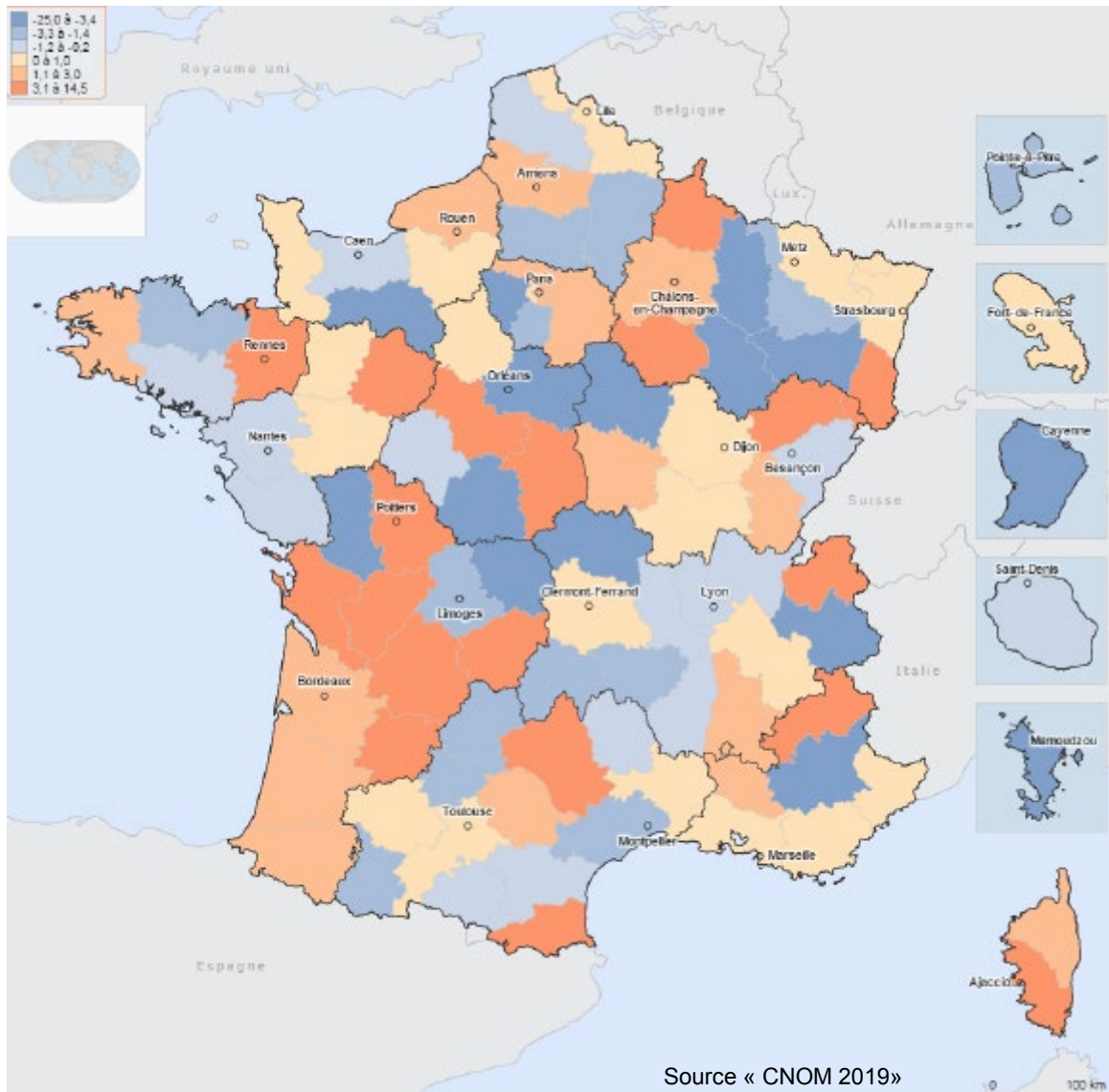
Carte 21 : Variations départementales des densités de chirurgicaux 2010-2019



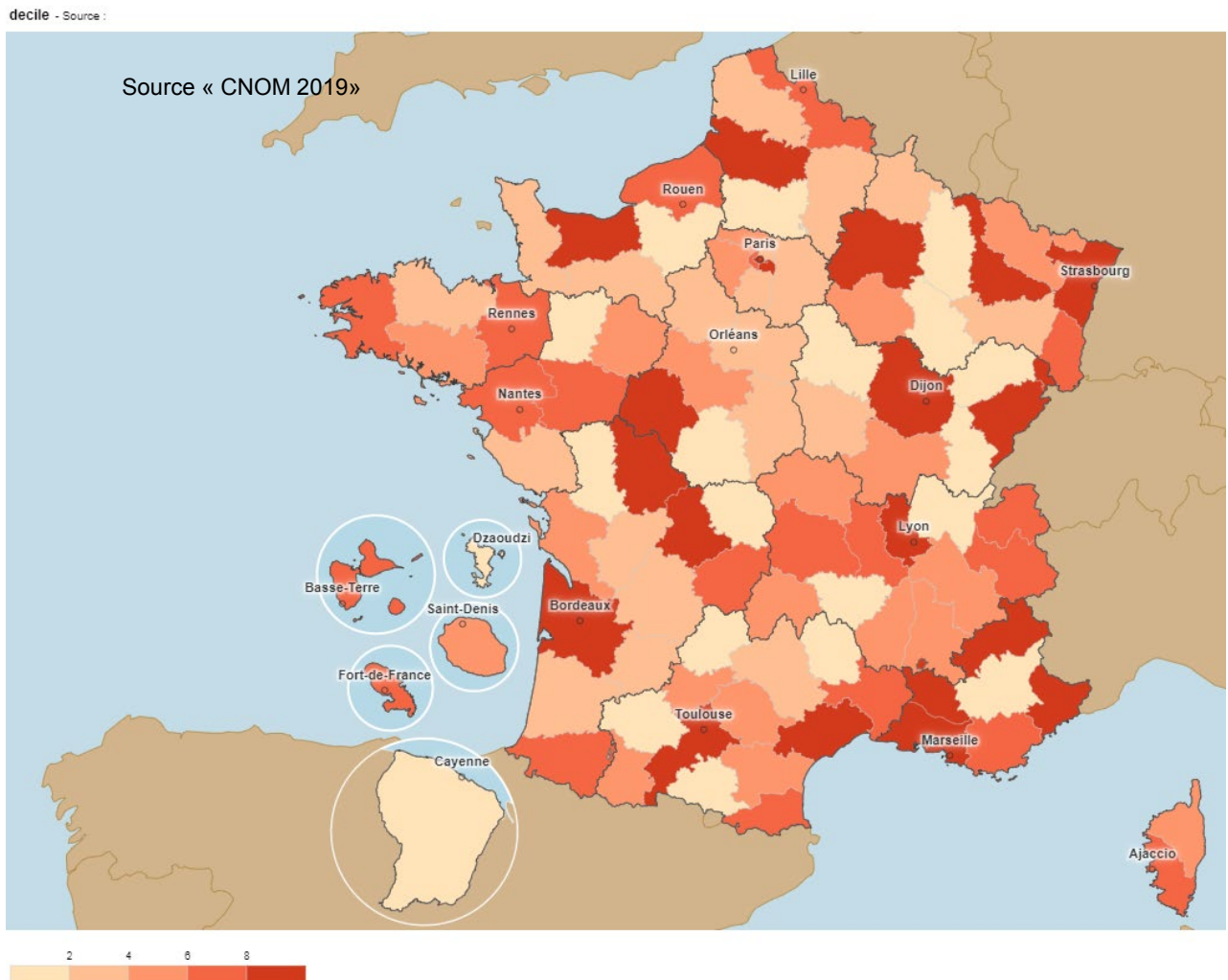
Par ailleurs, si l'on étudie la place des départements par rapport à la médiane (carte 23) l'on constate que 54 départements se situent au dessus de la médiane. La dispersion entre la moyenne et la médiane est peu significative (médiane = 30 et moyenne = 31,1/ 100 000 habitants). Ces indicateurs de positionnement témoignent que les valeurs les plus extrêmes se situent en haut de la plage de valeurs soit dans les fouchettes hautes des densités médicales de spécialistes chirurgicaux.

Les départements qui se situent en dessous de la moyenne sont pour la plus part des départements où les effectifs sont les plus faibles où les densités médicales se situent du 0 au quatrième décile (exemple : Pas de Calais, Loiret, Orne).

Carte 25 : Variations départementales des densités de chirurgicaux 2018-2019



Carte 26 : Positionnement des départements par rapport au décile en termes de densité de médecins spécialistes chirurgicaux en activité régulière 2019



B. La répartition par genre et par âge

L'âge moyen des médecins en activité régulière France entière est de 51 ans ans. On observe un léger rajeunissement (d'un an) depuis 2018. Le minimum étant pour l'Ille et Vilaine (47 ans) et le maximum pour la Creuse (55 ans).

La répartition des 10 premiers départements (déciles) et des 10 derniers montre une géographie hétérogène marquée par des départements ruraux vieillissants.

L'activité régulière

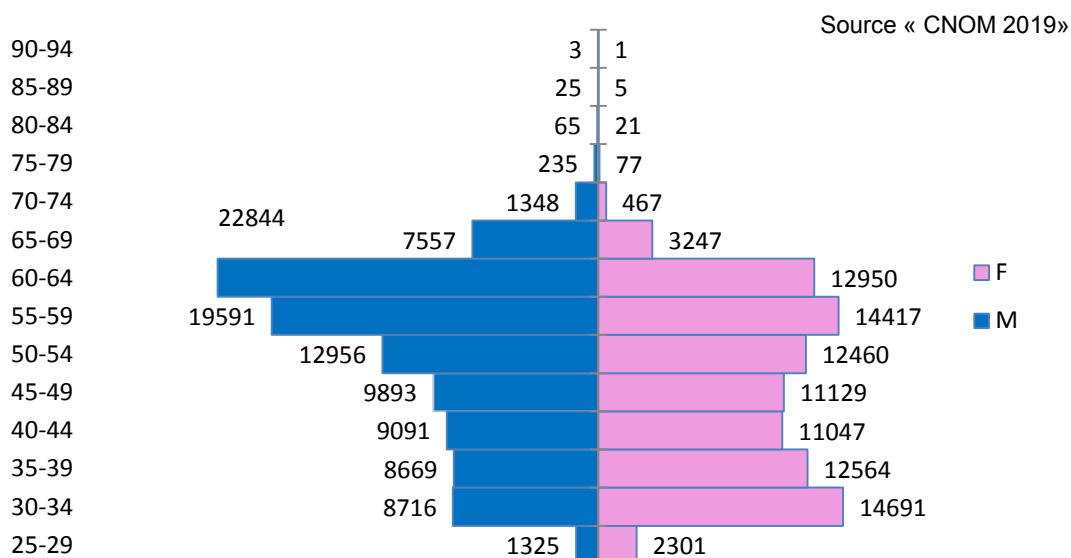
les 10 premiers		les 10 derniers	
Départements	Age moyen	Départements	Age moyen
18 - Cher	53	35 - Ille-et-Vilaine	47
16 - Charente	53	44 - Loire-Atlantique	47
08 - Ardennes	53	63 - Puy-de-Dôme	47
89 - Yonne	54	14 - Calvados	48
58 - Nièvre	54	21 - Côte-d'Or	48
52 - Haute-Marne	54	25 - Doubs	48
46 - Lot	54	29 - Finistère	48
36 - Indre	54	33 - Gironde	48
04 - Alpes-de-Haute-Provence	54	37 - Indre-et-Loire	48
23 - Creuse	55	42 - Loire	48

Source « CNOM 2019 »

Parmi l'ensemble des médecins en activité régulière, les moins de 40 ans représentent 24.4% et les plus de 60 ans 24.7%. Par conséquent, les classes en âge de prendre leur retraite sont numériquement plus importantes. Les femmes représentent 48% des effectifs de médecins en activité régulière soit une féminisation depuis 2007 (38 % des médecins en activité régulière étaient des femmes soit un gain de 10 points en 11 ans).

Parmi, les classes d'âges les plus jeunes (moins de 40 ans), les femmes représentent 61%2, Le constat de la féminisation se confirme quel que soit le groupe de spécialité (Figure 21, 22 et 23) mais majoritaire chez les spécialistes médicaux

Figure 20 : Pyramide des âges des médecins en activité régulière en 2019⁶



On observe cependant des déséquilibres générationnels et de genre selon les cohortes:

- **UN INDEX DE RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL NON SUFFISANT EN MG**
 - MÉDECINS GÉNÉRALISTES = 0,98- **RENOUVELLEMENT NON SUFFISANT**
 - SPÉCIALITÉS MÉDICAUX (HORS MG) = 1,02 **RENOUVELLEMENT SUFFISANT**
 - SPÉCIALISTES CHIRURGICAUX = 1,12 - **RENOUVELLEMENT SUFFISANT**
- **MAIS DES DÉSÉQUILIBRES GÉNÉRATIONNELS PERSISTANTS**

Féminisation chez les jeunes (les moins de 40 ans) différenciée selon les cohortes

- MÉDECINS GÉNÉRALISTES = 59%
- SPÉCIALITÉS MÉDICAUX (HORS MG) = 63%
- SPÉCIALISTES CHIRURGICAUX = 47%

⁶ Un médecin inscrit sur liste spéciale et pour lequel la spécialité n'a pas été renseignée dans ORDINAL ne figure pas sur la pyramide des âges.

Tableau 20 : Part des plus jeunes et plus âgés par groupes de spécialités en activité régulière (%) en 2019

Groupe de spécialités	proportion des moins de 40 ans	proportion des 60 ans et plus
GEN	22,2	24,8
SPE_MED	25,6	25
SPE_CHIR	28,1	23,2

Source « CNOM 2019 »

Depuis 2018 , on observe un rajeunissement sur l'ensemble des groupes de spécialistes . Les médecins généralistes (+0.8 points) et spécialistes chirurgicaux (+0.2 points) observent également un vieillissement dans les tranches d'âges supérieures à 60 ans.

Le profil des pyramides des âges par groupes de spécialités laisse apparaître des nuances.

En effet, les médecins spécialistes chirurgicaux apparaissent plus jeunes, les moins de 40 ans représentent ainsi 28% des effectifs (+ 1 point depuis 2018) contrairement aux médecins spécialistes médicaux qui représentent 26% des effectifs et 22 % des généralistes.

La part des plus de 60 ans est plus importante chez les généralistes et spécialistes médicaux (25%).).

La part des femmes chez les généralistes et spécialistes médicaux est quasi équivalente (respectivement de 48% et 52%). Elle est de seulement 31 % chez les spécialistes chirurgicaux ((Figures 21, 22, 23).

Figure 21 : Pyramide des âges des spécialistes médicaux en activité régulière en 2019

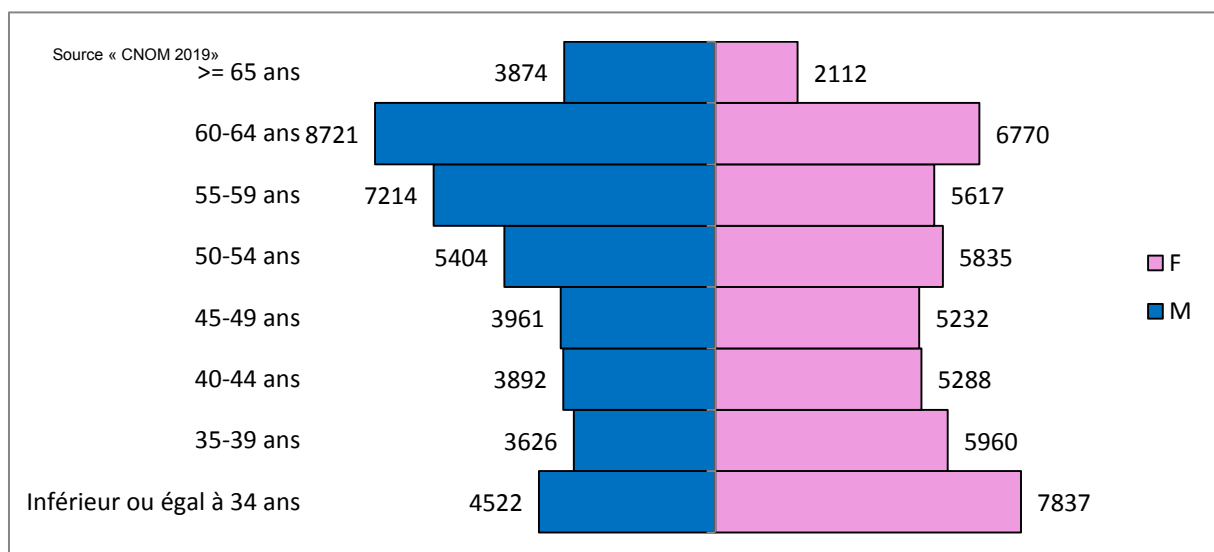
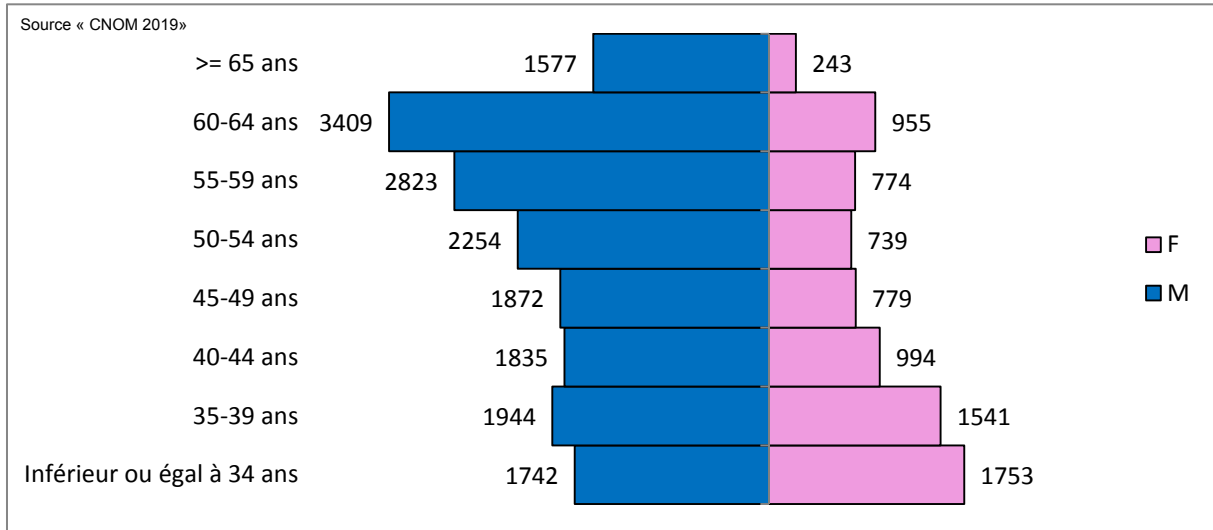
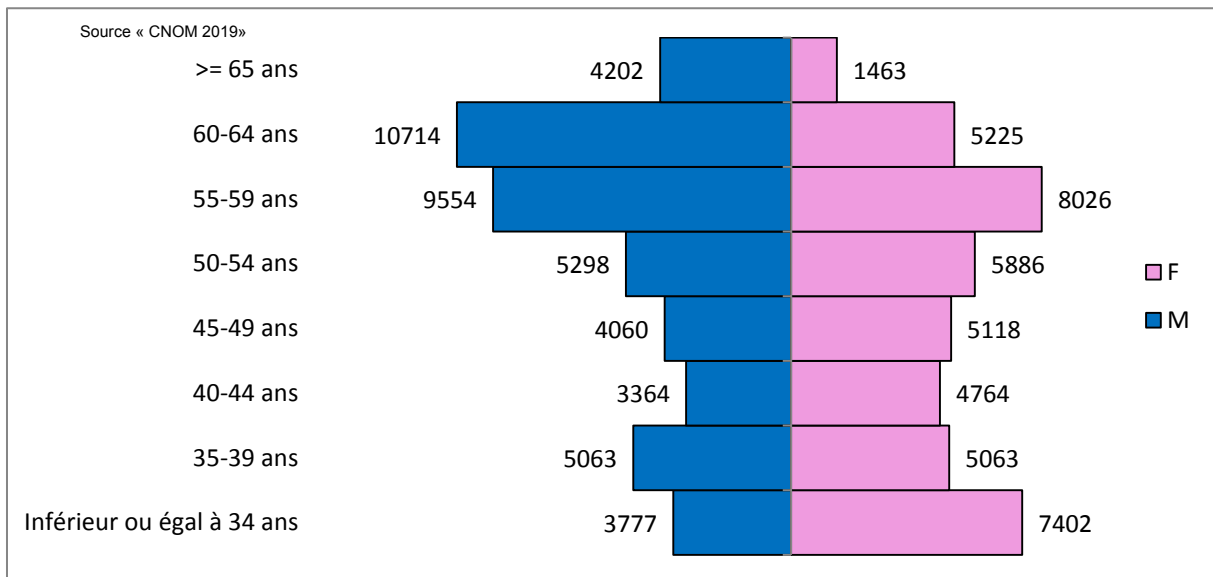


Figure 22 : Pyramide des âges des spécialistes chirurgicaux en activité régulière en 2019



Les femmes représentent chez les médecins généralistes (Figure 23) 59% des moins de 39 ans, 63 % chez les spécialistes médicaux, et 47 % chez les spécialistes chirurgicaux. Le renouvellement générationnel observé au sein du corps médical est, pour partie, du fait de la féminisation des effectifs.

Figure 23 : Pyramide des âges des généralistes en activité régulière en 2019



À l'échelle départementale, on ne note pas de différence significative de la moyenne d'âge des médecins en activité régulière (tableau 22). L'Ille et Vilaine est le département le plus jeune (47,3 ans soit moins 0.2 ans depuis 2018) , le plus vieux pour Wallis et Futuna (62.7 ans); la Creuse en France métropolitaine (54,6ans) soit moins 0.1 an depuis 2018) .

Tableau 21 : Age moyen à l'échelle départementale des médecins en activité régulière en 2019.

Depuis 2010, on observe toutefois une tendance inversée avec certains départements qui vieillissent et d'autres qui rajeunissent (carte 24 , tableau 23).

LIBELLE_DEPARTEMENT	AGE_MOYEN
Ain	50,6
Aisne	52,4
Allier	51,1
Alpes Maritimes	49,9
Alpes-Hte-Provence	54
Ardèche	51,9
Ardennes	52,9
Ariège	51
Aube	52,1
Aude	52,2
Aveyron	51,3
Bas Rhin	49
Bouches du Rhône	49,6
Calvados	48,1
Cantal	49,2
Charente	52,6
Charente Maritime	49,8
Cher	53,3
Corrèze	51,4
Corse du Sud	52,6
Côte d'Or	47,5
Côtes d'Armor	50,6
Creuse	54,6
Deux-Sèvres	50,5
Dordogne	52,2
Doubs	48,2
Drôme	50,4
Essonne	52,6
Etranger	53,3
Eure	53,3
Eure et Loir	53
Finistère	47,7
Gard	50,7
Gers	53
Gironde	48,2

Guadeloupe	51,3
Guyane	49,4
Haut Rhin	50,3
Haute Corse	53
Haute Garonne	48,7
Haute Loire	49,3
Haute Marne	53,6
Haute Saône	50,5
Haute Savoie	48,2
Haute Vienne	48
Hautes Pyrénées	52,8
Hauts-Alpes	50,2
Hauts de Seine	50,9
Hérault	49,9
Ille et Vilaine	47,3
Indre	54,4
Indre et Loire	48,3
Isère	48,5
Jura	50,8
Landes	50,8
Loir et Cher	52,2
Loire	47,8
Loire Atlantique	47,3
Loiret	51,9
Lot	53,6
Lot et Garonne	52,8
Lozère	52,7
Maine et Loire	47,5
Manche	50,3
Marne	48,1
Martinique	51,8
Mayenne	51,9
Mayotte	50,5
Meurthe et Moselle	48,4
Meuse	50,6
Morbihan	48,9

L'activité régulière

Moselle	52,2
Nièvre	53,7
Nord	48
Oise	52,1
Orne	52,5
Pacifique Sud	50,4
Pas-de-Calais	50
Polynésie Française	50,7
Puy-de-Dôme	47,4
Pyrénées Atlantiques	48,8
Pyrénées Orientales	51,6
Réunion	48,6
Rhône	47,8
Saint-Pierre et Miquelon	54,4
Saône et Loire	50,2
Sarthe	50,6
Savoie	48,5
Seine et Marne	52,1

Seine Maritime	48,4
Seine Saint Denis	51,1
Somme	47,8
Tarn	50,7
Tarn et Garonne	49,9
Territoire de Belfort	49,9
Val de Marne	49,1
Val d'oise	51,9
Var	52,1
Vaucluse	51,8
Vendée	49
Vienne	47,6
Ville de Paris	50,1
Vosges	50,3
Wallis et Futuna	62,7
Yonne	53,9
Yvelines	51,7

L'activité régulière

Entre 2010 et 2019, on observe que certains départements vieillissent alors que d'autres rajeunissent „témoins de dynamiques d'attractivité différenciées. En effet, 49 départements rajeunissent tandis que d'autres vieillissent comme une grande partie des départements de la frange Atlantique , de la Normandie, de la partie frontalière du Grand Est , de la majorité de la région Auvergne Rhône Alpes.

Carte 27 : Vieillesse ou rajeunissement de la population médicale entre 2010 et 2019 en activité régulière

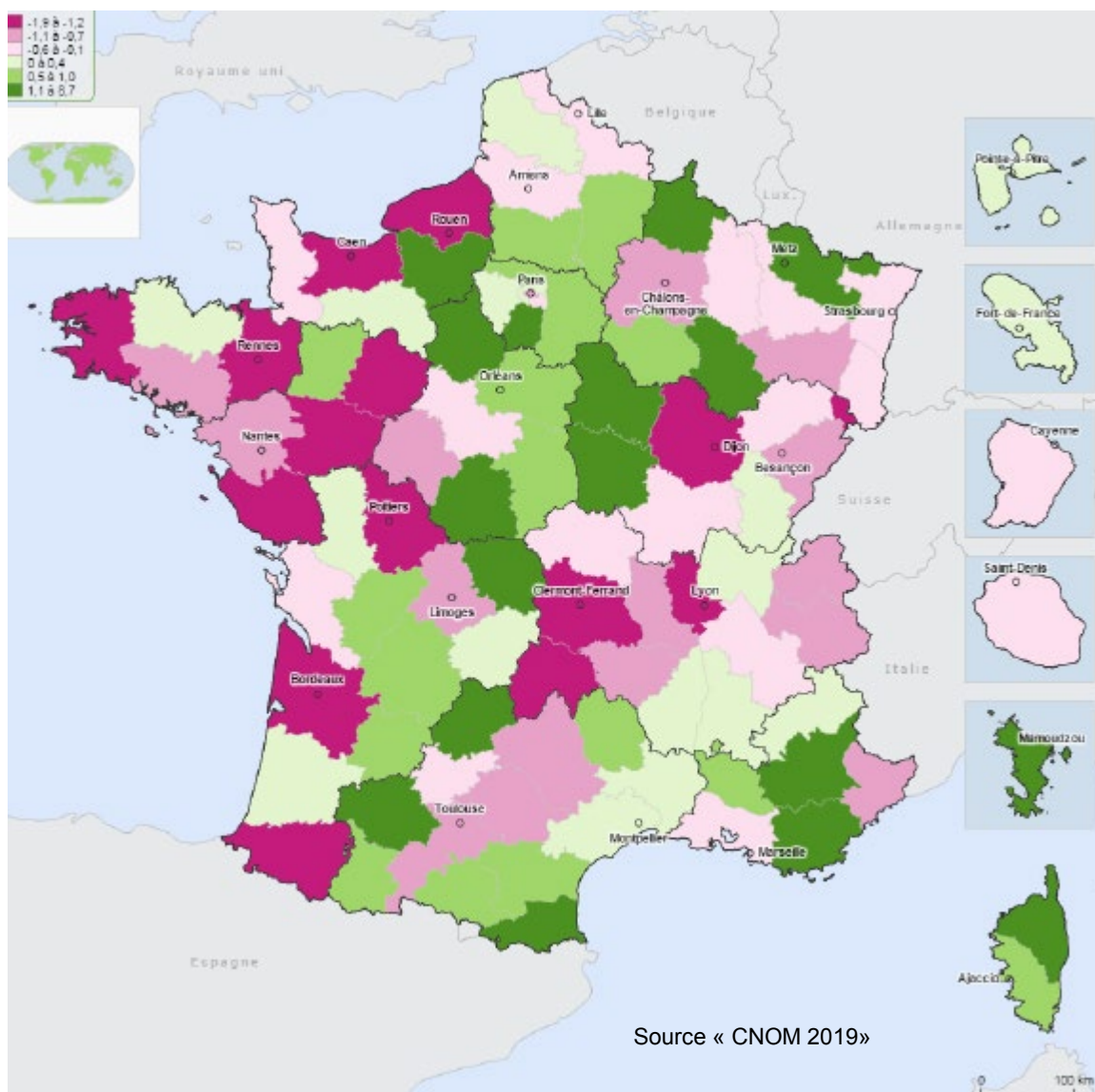


Tableau 22: Écart de la moyenne d'âge des médecins en activité régulière entre 2010 et 2019 par départements

Départements	Écart de la moyenne d'âge des médecins en activité régulière entre 2010 et 2019
Ain	0,4
Aisne	0,6
Allier	-0,4
Alpes-Hte-Provence	2,3
Hautes-Alpes	0,1
Alpes Maritimes	-0,8
Ardèche	0,4
Ardennes	1,3
Ariège	0,6
Aube	1
Aude	0,8
Aveyron	-0,8
Bouches du Rhône	-0,3
Calvados	-1,2
Cantal	-1,4
Charente	1
Charente Maritime	-0,5
Cher	0,8
Corrèze	0,4
Côte d'Or	-1,3
Côtes d'Armor	0
Creuse	2,3
Dordogne	0,5
Doubs	-0,8
Drôme	0
Eure	1,5
Eure et Loir	1,7
Finistère	-1,8
Gard	0
Haute Garonne	-1
Gers	1,4
Gironde	-1,5
Hérault	0,4
Ille et Vilaine	-1,6
Indre	2,2
Indre et Loire	-1,1
Isère	-0,6
Jura	0,2
Landes	0,1
Loir et Cher	-0,4
Loire	-1
Haute Loire	-1,1
Loire Atlantique	-1
Loiret	0,6
Lot	1,6
Lot et Garonne	0,8
Lozère	0,6
Maine et Loire	-1,5
Manche	-0,6
Marne	-0,8
Haute Marne	1,6
Mayenne	0,6
Meurthe et Moselle	-0,4
Meuse	-0,6
Morbihan	-1,1
Moselle	1,3
Nièvre	1,8
Nord	-0,5
Oise	0,9
Orne	0,1
Pas-de-Calais	0,2
Puy-de-Dôme	-1,3
Pyrénées Atlantiques	-1,5
Hautes Pyrénées	0,9
Pyrénées Orientales	1,1
Bas Rhin	-0,6
Haut Rhin	-0,3

L'activité régulière

Rhône	-1,2
Haute Saône	-0,5
Saône et Loire	-0,6
Sarthe	-1,4
Savoie	-1
Haute Savoie	-0,9
Ville de Paris	-1
Seine Maritime	-1,4
Seine et Marne	0,9
Yvelines	0,3
Deux-Sèvres	0,1
Somme	-0,6
Tarn	-0,8
Tarn et Garonne	-0,4
Var	1,2
Vaucluse	0,5
Vendée	-1,3
Vienne	-1,9
Haute Vienne	-0,7
Vosges	-0,7
Yonne	1,5

Territoire de Belfort	-1,3
Essonne	1,3
Hauts de Seine	0,4
Seine Saint Denis	0,2
Val de Marne	-0,6
Val d'oise	0,7
Etranger	0,7
Guadeloupe	0,3
Martinique	0,4
Guyane	-0,1
Réunion	-0,3
Saint-Pierre et Miquelon	2,7
Mayotte	2,8
Wallis et Futuna	8,7
Polynésie Française	0,4
Pacifique Sud	0,4
Corse du Sud	1
Haute Corse	1,2

Les généralités

Plusieurs situations caractérisent l'exercice médical : le cadre de l'activité et le mode d'exercice du médecin. Dans ce chapitre, le cadre d'activité est l'activité régulière.

Les différents modes d'exercice sont :

- L'exercice libéral ;
- Mixte (c'est à dire libéral et salarié ou libéral/hospitalier ou libéral/salarié/hospitalier) ;
- Salarié (décomposé en médecine salariée, hospitalière, médecine salariée et hospitalière) ;
- Une catégorie divers⁷ et
- Une catégorie sans activité déclarée.

Parmi les 197 695 médecins en activité régulière, on recense :

- 83 342 médecins libéraux exclusifs ;
- 93 140 médecins salariés dont 70.1% sont hospitaliers soit une baisse de 0.8 points depuis un an ;
- 21 050 médecins en exercice mixte dont 68, 3 % de libéraux-hospitaliers soit une constance depuis 2018.

⁷ La catégorie « divers » fait référence aux médecins dont la forme de rémunération (salariés ou honoraires) n'est pas connue ; on ne peut donc pas les classer comme libéraux ou salariés. Ce sont, notamment, les médecins travaillant au sein de laboratoires pharmaceutiques, ou des médecins réalisant des expertises, des missions pour les sociétés d'assurance privée ...

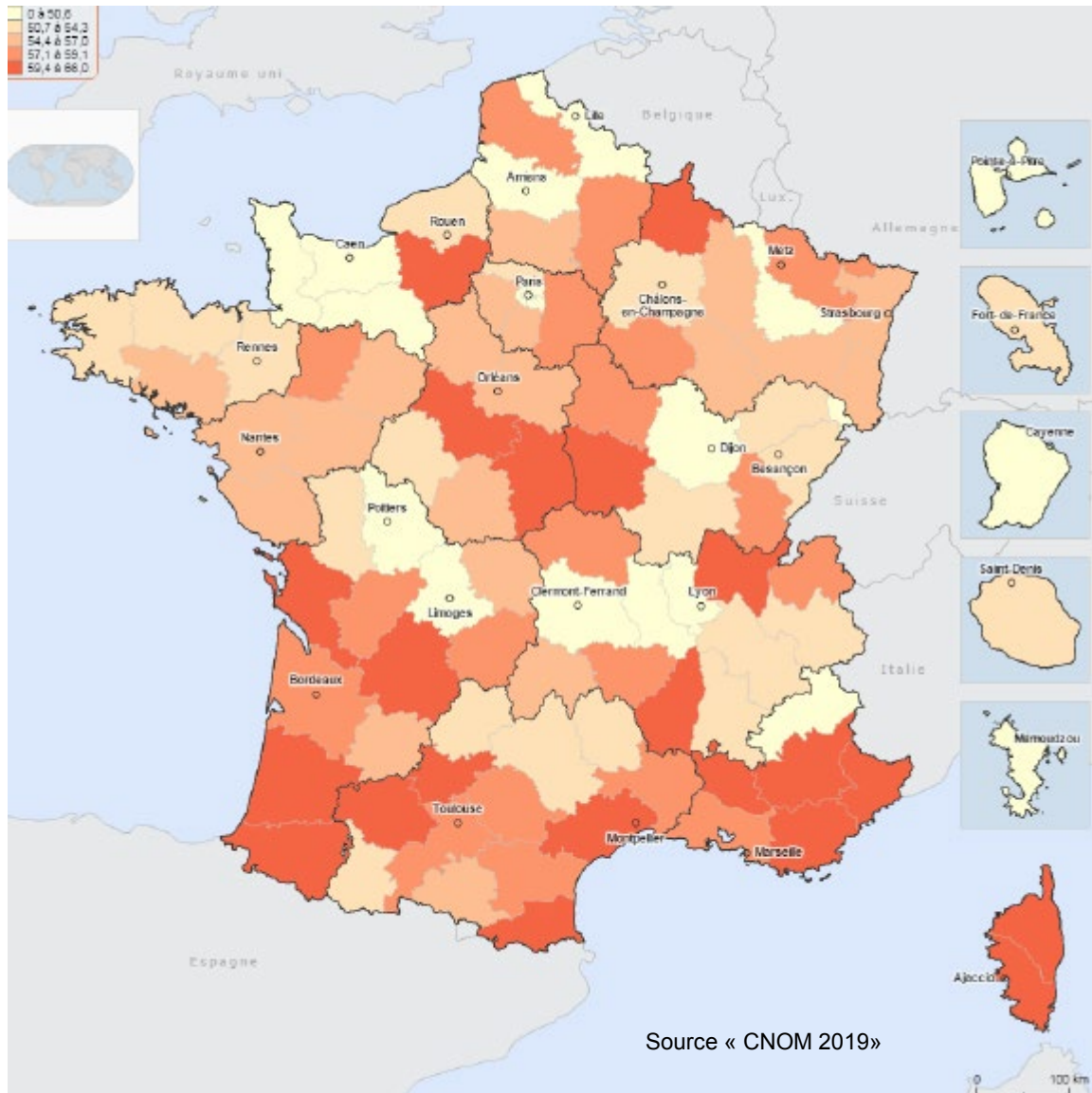
Tableau 23 : Répartition des médecins en activité selon les modes d'exercice (valeurs absolues et pourcentages) **en activité régulière**

Source « CNOM 2019 »

Mode Exercice		Effectifs 2019	Pourcentage	Variation n-1 (2018)	Variation n-9(2010)
Libéral		83 342	42,16%	-1,66%	-10,87%
Mixte		21 050	10,65%	-0,35%	-9,30%
<i>Libéral-Salarié</i>	5 668				
<i>Libéral-Hospitalier</i>	14 396				
<i>Libéral-Salarié-Hospitalier</i>	986				
Salarié		93 140	47,11%	1,56%	-1,21%
<i>Salarié</i>	27 831				
<i>Hospitalier</i>	62 273				
<i>Salarié-Hospitalier</i>	3 036				
Divers		151			
Sans exercice déclaré		12			
Total France entière		197 695	100%	-0,08%	-1,50%

42.16% des médecins actifs réguliers exercent en libéral exclusif soit 10,87 % de moins qu'en 2010. Les mixtes représentent 10,65 % de l'ensemble des actifs réguliers et ont diminué de 9,30% depuis 2010. Les salariés représentent 47.11 % et ont augmenté de 1.56 % depuis 2018 et 1.21% depuis 2010 (Tableau 24).

Carte 28 : Proportion par mode d'exercice des effectifs des médecins en activité régulière par départements



La grande majorité des départements a plus de médecins salariés que de médecins libéraux ou mixtes (toutes qualifications et tous modes d'exercice confondus).cf tableau 26 .

21 départements ont une proportion majoritaire de médecins exerçant comme salariés.cf Tableau 25 et carte 26.

Tableau 24 : Départements à l'exercice salarié majoritaire

Départements	% d'exercice en salarié
05	52,6
14	50,0
21	50,5
42	50,1
54	50,8
59	50,1
61	53,9
69	50,2
75	61,4
86	53,1
90	50,8
92	55,8
93	56,3
94	63,1
973	68,7
975	80,0
976	84,0
986	91,7
987	59,6
988	57,0
99	72,9

Source « CNOM 2019»

Depuis 2018 , on observe un renforcement de l'activité libérale et mixte vers l'activité salariale. En effet , des départements qui précédemment avait un exercice majoritaire libéral ont baculé vers un exercice salarié (2 départements supplémentaires hors DOM TOM et étranger para rapport à 2018 : le Calvados,le Nord).

Carte 29 : Proportion majoritaire activité libérale-mixte ou salariée par départements (%) en activité régulière en 2019

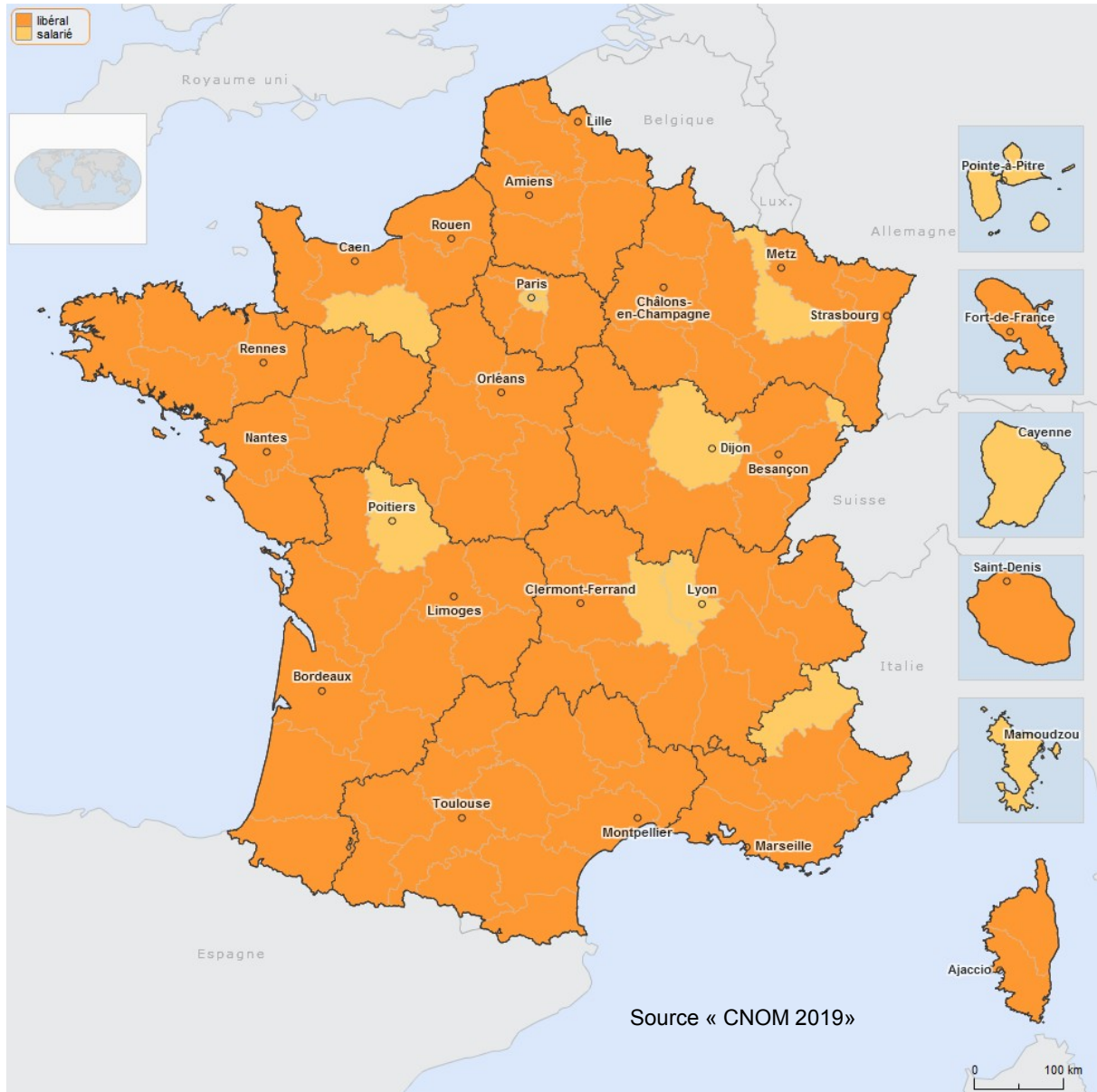


Tableau 25 : Attractivité des départements selon le mode d'exercice majoritaire en activité régulière

Source « CNOM 2019 »

Départements	% libéral- mixte	% salarié
01	60,9%	39,1%
02	57,7%	42,3%
03	57,9%	42,1%
04	63,2%	36,8%
05	47,4%	52,6%
06	61,4%	38,5%
07	62,2%	37,8%
08	59,4%	40,6%
09	54,4%	45,6%
10	58,5%	41,4%
11	58,9%	41,1%
12	52,9%	46,9%
13	58,3%	41,7%
14	49,9%	50,0%
15	54,9%	45,1%
16	58,1%	41,9%
17	60,9%	39,1%
18	59,8%	40,2%
19	57,7%	42,3%
21	49,4%	50,5%
22	53,7%	46,2%
23	56,4%	43,6%
24	61,9%	38,0%
25	52,4%	47,3%
26	53,0%	46,8%
27	60,2%	39,6%
28	55,7%	44,2%
29	51,8%	48,2%
2A	60,7%	39,1%
2B	66,0%	34,0%
30	59,1%	40,7%
31	58,0%	41,9%
32	60,8%	39,0%
33	57,7%	42,1%
34	61,7%	38,2%
35	52,0%	47,9%

L'activité régulière

36	56,2%	43,8%
37	52,6%	47,4%
38	53,1%	46,8%
39	57,1%	42,8%
40	62,8%	37,2%
41	59,4%	40,0%
42	49,7%	50,1%
43	58,1%	41,4%
44	55,6%	44,4%
45	56,3%	43,6%
46	52,3%	47,2%
47	57,0%	43,0%
48	51,7%	48,3%
49	54,7%	45,2%
50	50,5%	49,3%
51	51,7%	48,1%
52	56,4%	43,6%
53	57,9%	42,1%
54	49,1%	50,8%
55	56,1%	43,9%
56	55,2%	44,7%
57	58,3%	41,7%
58	63,2%	36,8%
59	49,8%	50,1%
60	54,8%	45,2%
61	46,1%	53,9%
62	57,1%	42,9%
63	50,1%	49,9%
64	62,8%	37,2%
65	51,6%	48,3%
66	65,3%	34,7%
67	55,2%	44,8%
68	55,5%	44,4%
69	49,7%	50,2%
70	53,6%	46,4%
71	53,8%	46,1%
72	55,1%	44,8%
73	54,3%	45,6%
74	57,7%	42,2%
75	38,5%	61,4%
76	52,0%	47,9%
77	57,3%	42,7%
78	56,7%	43,3%

L'activité régulière

79	52,9%	46,7%
80	50,0%	49,9%
81	57,9%	42,1%
82	62,7%	37,1%
83	65,5%	34,5%
84	62,8%	37,2%
85	55,1%	44,7%
86	46,9%	53,1%
87	50,5%	49,4%
88	55,1%	44,9%
89	57,9%	42,1%
90	49,2%	50,8%
91	55,0%	44,9%
92	44,1%	55,8%
93	43,7%	56,3%
94	36,8%	63,1%
95	52,9%	47,0%
971	50,6%	49,4%
972	50,7%	49,2%
973	30,5%	68,7%
974	52,2%	47,7%
975	20,0%	80,0%
976	16,0%	84,0%
986	0,0%	91,7%
987	40,2%	59,6%
988	42,7%	57,0%
99	26,9%	72,9%

C. Les modes d'exercice par spécialités

Tableau 26 : Mode d'exercice par spécialités en activité régulière

Source « CNOM 2019 »

Qualifications	%LIB	%MIXTE	%SAL
ALLERGOLOGIE	61,7%	31,3%	7,0%
ANATOMIE ET CYTOLOGIE-PATHOLOGIQUES	32,0%	7,4%	60,6%
ANESTHESIE-REANIMATION	30,7%	3,9%	65,4%
BIOLOGIE MEDICALE	37,0%	1,6%	61,4%
CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	42,0%	25,4%	32,6%
CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU	63,6%	27,3%	9,1%
CHIRURGIE GENERALE	20,9%	12,2%	66,9%
CHIRURGIE INFANTILE	10,3%	25,4%	64,4%
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	52,4%	30,4%	17,2%
CHIRURGIE ORALE	11,1%	11,1%	77,8%
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	51,6%	23,3%	25,1%
CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE	59,5%	27,7%	12,8%
CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE	24,4%	33,8%	41,9%
CHIRURGIE UROLOGIQUE	48,6%	28,4%	23,0%
CHIRURGIE VASCULAIRE	43,2%	25,2%	31,5%
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	35,3%	19,7%	45,0%
DERMATOLOGIE ET VENEREOLOGIE	56,9%	19,5%	23,6%
ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISME	24,4%	16,1%	59,5%
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	33,8%	20,5%	45,6%
GENETIQUE MEDICALE	1,6%	1,6%	96,9%
GERIATRIE	2,2%	2,6%	95,3%
GYNECOLOGIE MEDICALE	53,2%	20,1%	26,7%
GYNECOLOGIE MEDICALE ET OBSTETRIQUE	59,0%	22,8%	18,3%
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	34,0%	21,4%	44,7%
HEMATOLOGIE	2,8%	2,7%	94,5%
MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	14,3%	0,0%	85,7%
MEDECINE DU TRAVAIL	0,2%	0,1%	99,6%
MEDECINE D'URGENCE	2,8%	2,8%	94,4%
MEDECINE GENERALE	55,9%	6,6%	37,4%
MEDECINE INTENSIVE-REANIMATION	6,6%	1,8%	91,6%
MEDECINE INTERNE	5,1%	4,4%	90,5%

L'activité régulière

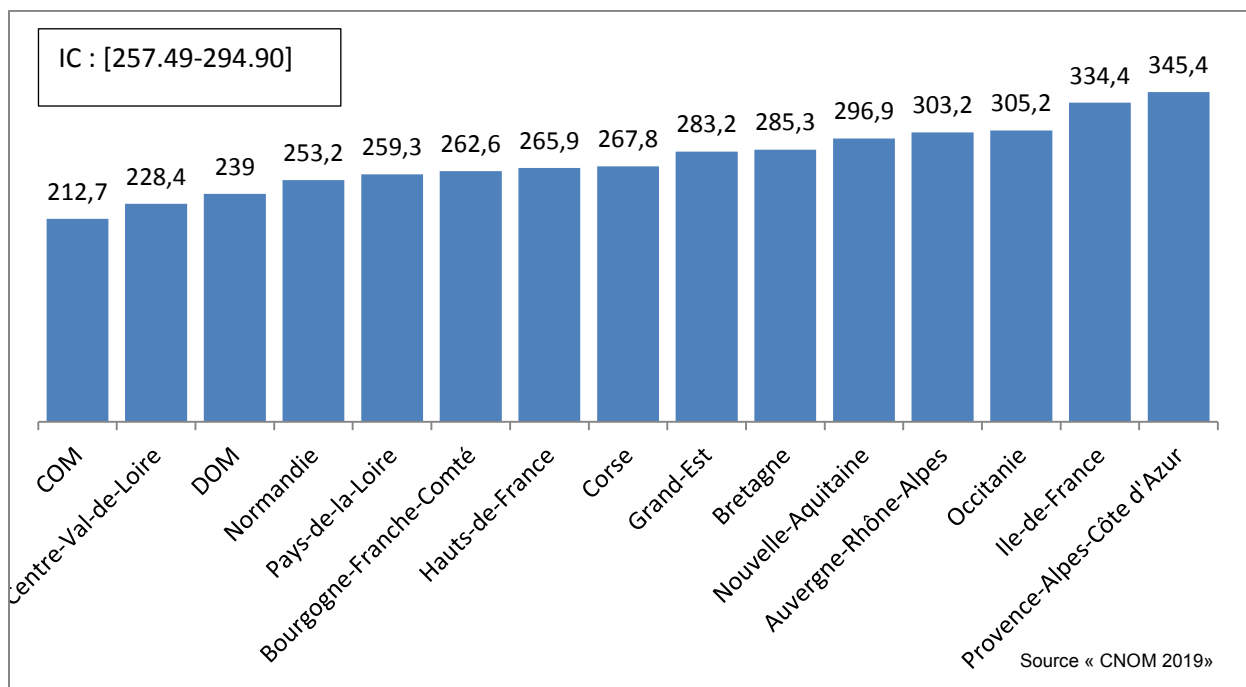
MEDECINE LEGALE ET EXPERTISES MEDICALES	0,0%	0,0%	100,0%
MEDECINE NUCLEAIRE	26,2%	25,6%	48,2%
MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	9,8%	5,9%	84,3%
MEDECINE VASCULAIRE	42,9%	32,1%	25,0%
NEPHROLOGIE	14,6%	10,6%	74,9%
NEUROCHIRURGIE	22,3%	16,9%	60,9%
NEUROLOGIE	17,4%	15,1%	67,4%
NEURO-PSYCHIATRIE	42,9%	17,9%	39,3%
ONCO-HEMATOLOGIE	10,5%	7,3%	82,3%
ONCOLOGIE MEDICALE	14,0%	4,4%	81,6%
OPHTALMOLOGIE	61,5%	21,0%	17,5%
ORL	43,2%	28,4%	28,4%
PEDIATRIE	21,4%	10,4%	68,2%
PNEUMOLOGIE	23,5%	14,9%	61,7%
PSYCHIATRIE	24,5%	11,3%	64,2%
PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	26,0%	9,0%	65,0%
RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	51,6%	15,8%	32,7%
RADIODIAGNOSTIC ET RADIOTHERAPIE	50,0%	14,3%	35,7%
RADIOTHERAPIE ET ONCO-RADIOTHERAPIE	31,6%	14,2%	54,2%
RECHERCHE MEDICALE	0,0%	0,0%	100,0%
RHUMATOLOGIE	40,4%	21,3%	38,3%
SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE	0,7%	0,3%	99,0%
STOMATOLOGIE	67,1%	20,2%	12,7%

D. L'approche territoriale : effectifs et densités : profil comparé

État des lieux

Au 1^{er} janvier 2019 ; la densité médicale métropole et DOM est de 276.1 médecins pour 100 000 habitants. Les COM recensent la plus faible densité avec 212.7 médecins pour 100 000 habitants tandis que la région Provence Alpes Côte d'Azur enregistre la plus forte densité avec 345.4 médecins pour 100 000 habitants. (Figure 24)

Figure 24 : Densités régionales en activité régulière



L'activité régulière

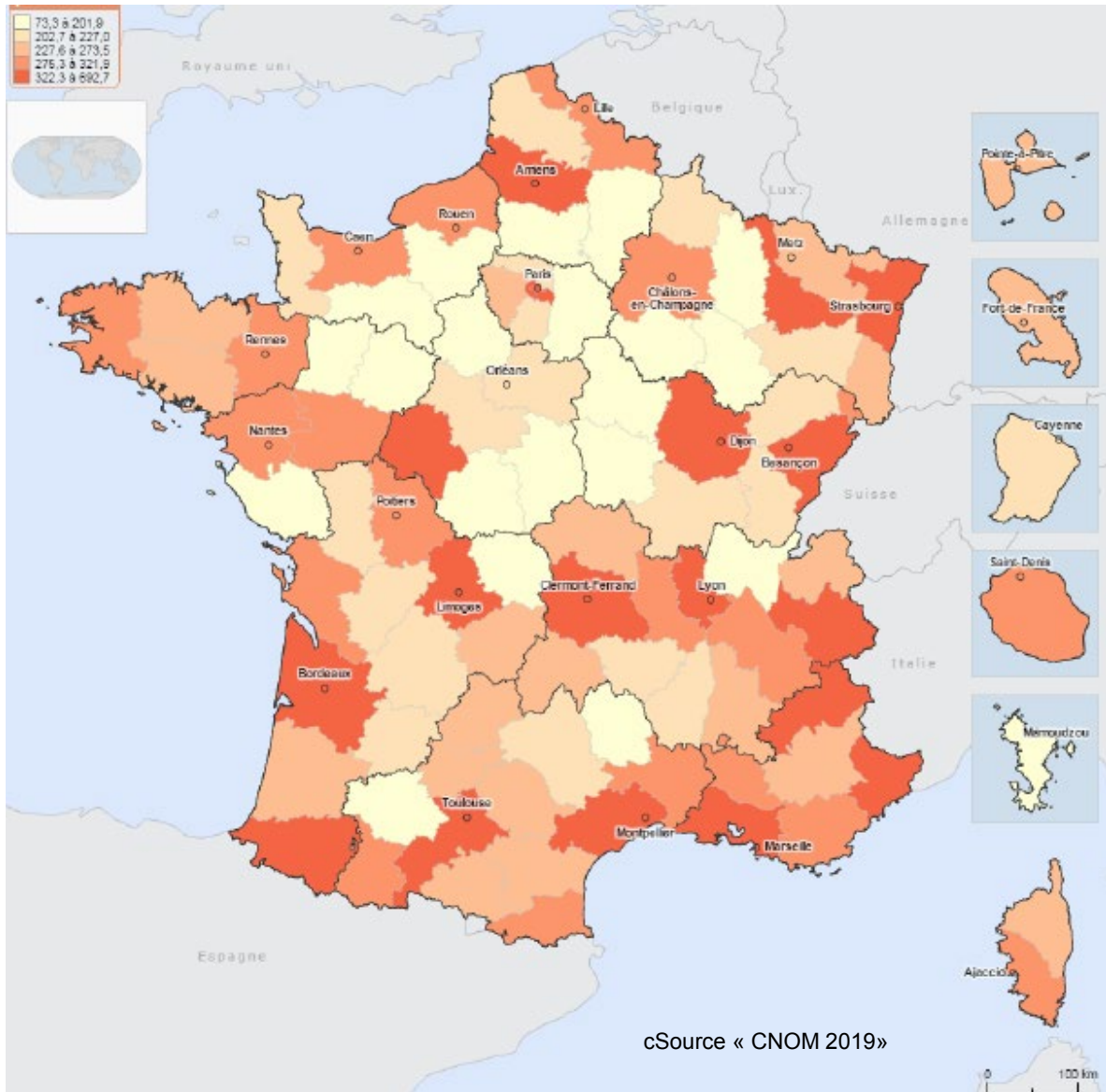
8 régions ont des densités significativement inférieures à la moyenne et 7 supérieures . 95% des valeurs se situent dans l'intervalle: 257.49- 294.90 soit 6 régions en référence à l'intervalle de confiance.

L'Ile de France occupe la seconde place en terme de densités régionales avec une densité de 334.4 médecins en activité régulière pour 100 000 habitants.

En 2010 , la densité moyenne régionale se situait à 288.75 laissant ainsi supposer une réduction des inégalités régionales au profit d'un creusement des inégalités infradépartementales.

Au niveau départemental, cf carte 27 , la ville de Paris occupe la première place (692.7 médecins pour 100 000 habitants) suivi du Rhône (406.9 médecins pour 100 000 habitants).La moyenne départementale se situant à 255 médecins pour 100 000 habitants.cf carte 27. La dernière place est occupée par Mayotte (73.3 médecins pour 100 000 habitants). L'écart type au niveau départemental (78.4) est beaucoup plus élevé qu'au niveau régional (35.7) témoignant ainsi des inégalités au niveau infrarégional et interdépartemental . Il augmente par ailleurs depuis 2010 (78.1) et diminue au niveau régional (il était de 47.6) témoin de la réduction en régions des inégalités nuancée par de l'augmentation de celles entre départements.

Carte 30 : Densités départementales en activité régulière ⁸



Variations des densités

Entre 2010 et 2019, au niveau régional, la Corse enregistre la plus forte baisse en densité médicale suivie de près par l'Île de France (respectivement - 11.9% et -11.4%). Seuls les COM et DOM enregistrent des hausses. cf. Tableau 28.

⁸ Discrétisation écart type

Tableau 27 : Variations régionales des densités entre 2010 et 2019

région	Variation des densités entre 2010 et 2019
Auvergne-Rhône-Alpes	-2,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-5,3%
Bretagne	-1,8%
Centre-Val-de-Loire	-9,6%
COM	4,8%
Corse	-11,9%
DOM	8,6%
Grand-Est	-2,7%
Hauts-de-France	-1,7%
Ile-de-France	-11,4%
Normandie	-2,7%
Nouvelle-Aquitaine	-4,5%
Occitanie	-10,4%
Pays-de-la-Loire	-1,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-8,9%

L'analyse de la variation de la densité médicale montre des situations très hétérogènes au niveau départemental .(Tableaux 29 et 30 et carte 28).

Tableau 28 : Les départements en plus forte baisse (top 10 et top 5) de densité en activité régulière toutes spécialités et modes d'exercice

Source « CNOM 2019»

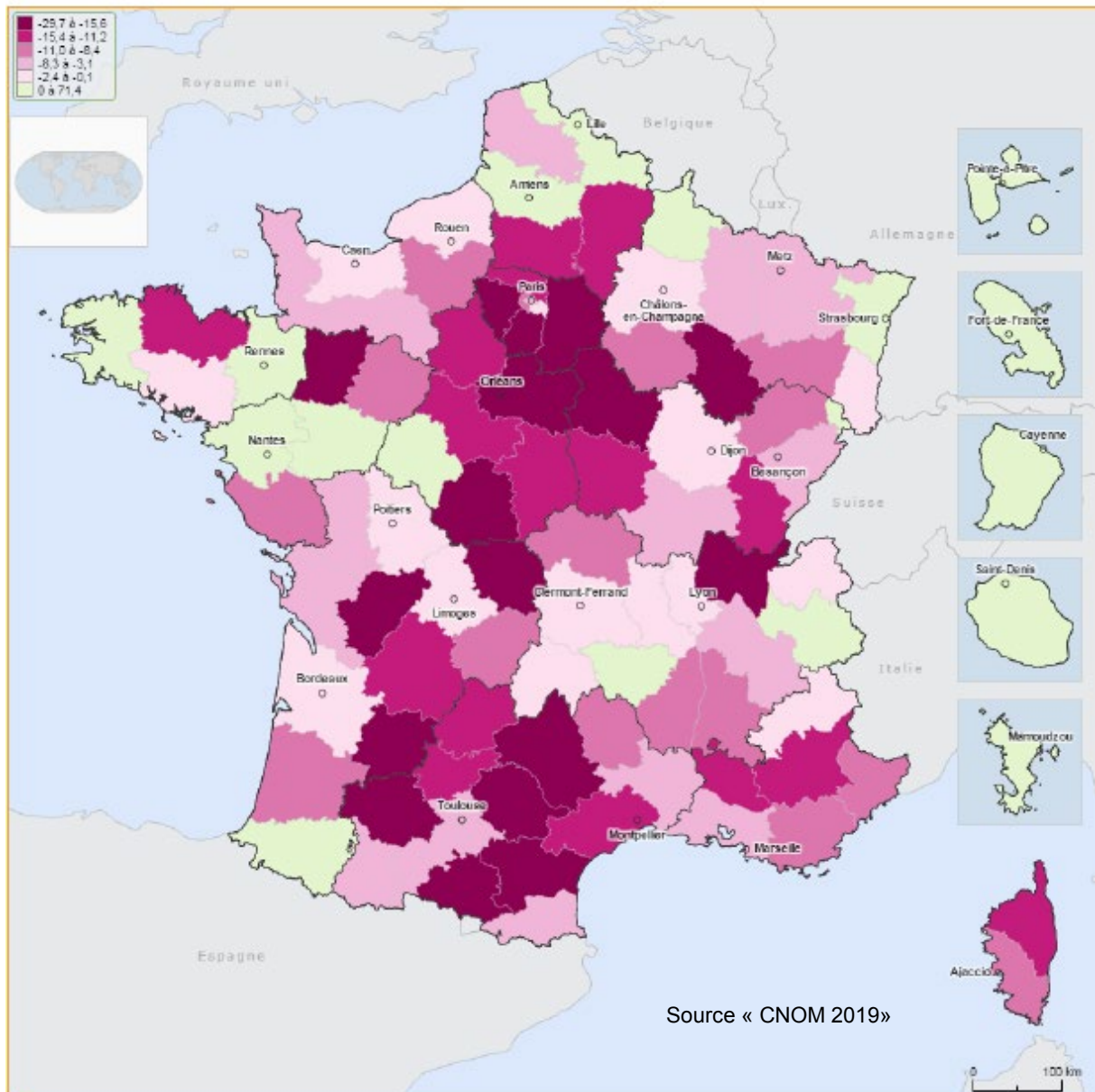
Ain	-18.3%
Ariège	-19.3%
Aveyron	-20.2%
Creuse	-29.7%
Gers	-24.1%
Haute Marne	-23.1
Indre	-21.8%
Lot et Garonne	-19.6%
Seine et Marne	-18.5%
Yonne	-27.9%

Tableau 29 : Les départements en plus forte hausse (top 10 et top 5) de densité en activité régulière toutes spécialités et modes d'exercice

Guadeloupe	11.5%
Guyane	8.0%
Martinique	7.0%
Pacifique Sud	8.7%
Réunion	12.9%
St Pierre et Miquelon	16.3%
Savoie	6.0%
Somme	6.7%
Territoire de Belfort	12.6%
Wallis et Futuna	71.4%

La tendance à la baisse de la densité médicale observée depuis 2010 se confirme (carte 28). Seulement 21 départements affichent une hausse sur cette période .

Carte 31 : Variation des densités départementales entre 2010 et 2019 (%) en activité régulière



Répartition de la densité selon les modes d'exercice

– **L'exercice libéral et mixte**

Au 1^{er} janvier 2019, la densité moyenne départementale des médecins en activité régulière pour l'exercice libéral et mixte est de 140.7 médecins pour 100 000 habitants. Soit une diminution de 2.5 % entre 2018 et 2019.

L'activité régulière

On observe des écarts significatifs entre les départements à faible densité comme Mayotte (11.7 médecins pour 100 000 habitants) ou Paris (266.6 médecins pour 100 000 habitants) (carte 29 et tableaux 30 et 31). A noter que la densité de médecins libéraux et mixtes a baissée à Paris entre 2018 et 2019 caractérisant la problématique de l'accès au soins en milieu urbain.

Tableau 30 : Densités les plus faibles en activité régulière toutes spécialités libérales et mixtes

Mayotte	11,7
Guyane	62
Saint-Pierre et Miquelon	66,6
Polynésie Française	74,7
Orne	90,4
Indre	91,7
Eure	93,2
Mayenne	95,6
Seine Saint Denis	97,5
Ain	99,2

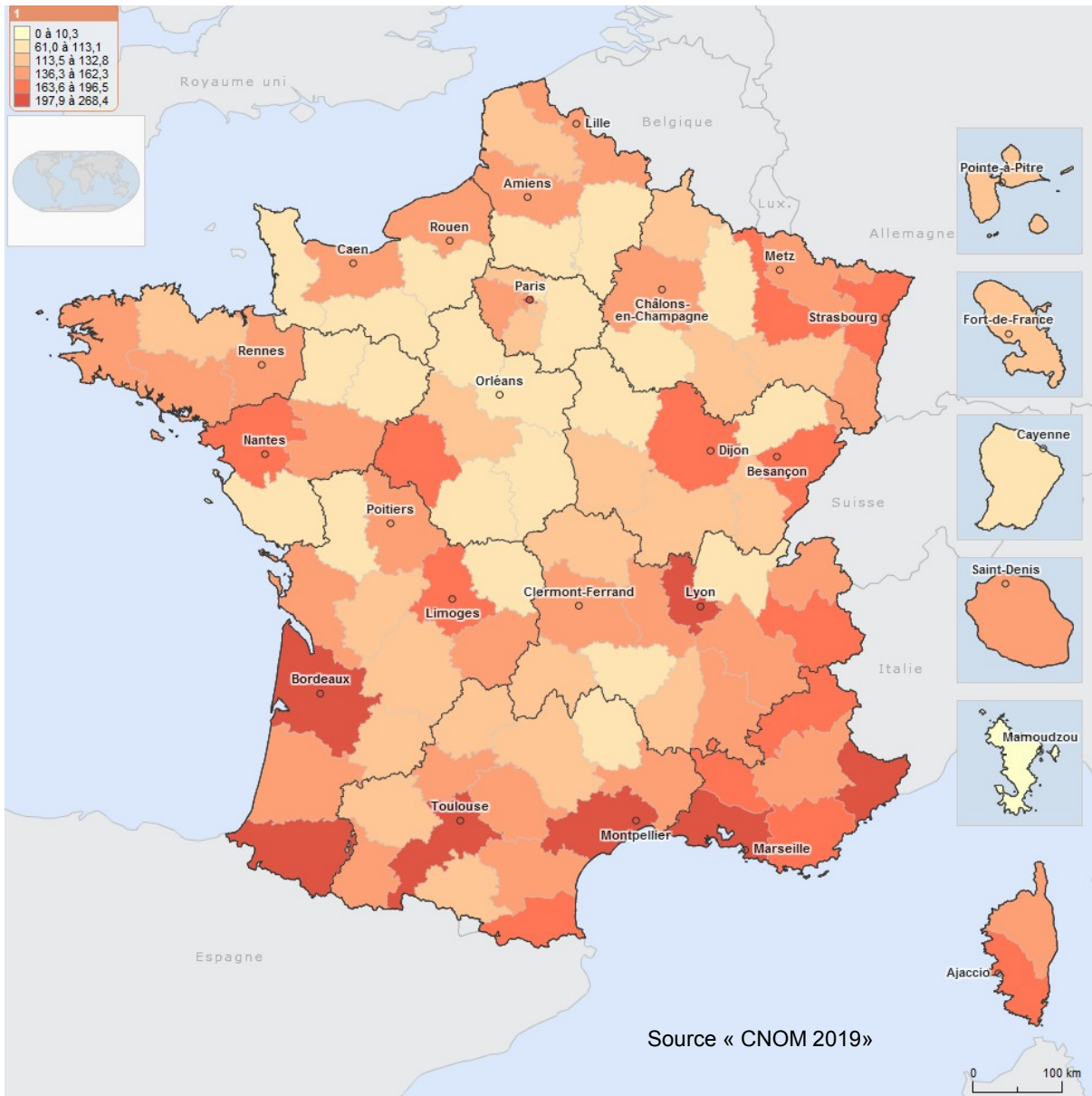
Source « CNOM 2019 »

Tableau 31 : Densités les plus hautes en activité régulière toutes spécialités libérales et mixtes

Pyrénées Orientales	195,8
Bas Rhin	197,2
Rhône	202,4
Pyrénées Atlantiques	213,1
Haute Garonne	213,8
Gironde	218,4
Bouches du Rhône	223,6
Hérault	225,5
Alpes Maritimes	228,3
Ville de Paris	266,6

Source « CNOM 2019 »

Carte 32 : Densités départementales en activité régulière- Libérale et mixte⁹

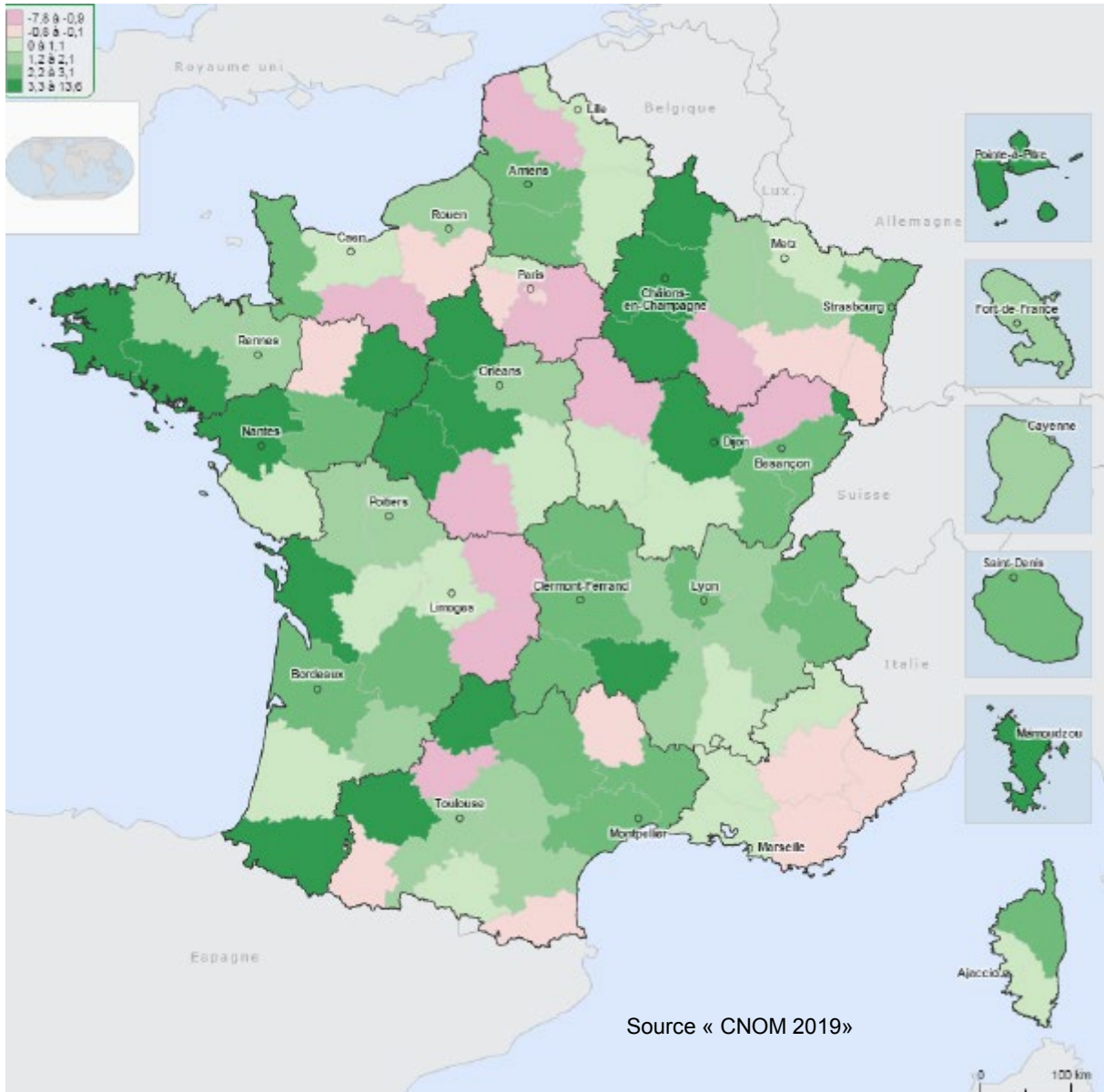


Les densités les plus élevées recourent l'arc méditerranéen, l'arc atlantique et le couloir rhodanien ; les plus faibles concernent , pour la majorité les départements d'outre mer et une frange intérieure de la « diagonale ». Les densités demeurent plus élevées dans les départements de métropoles régionales et de CHU .

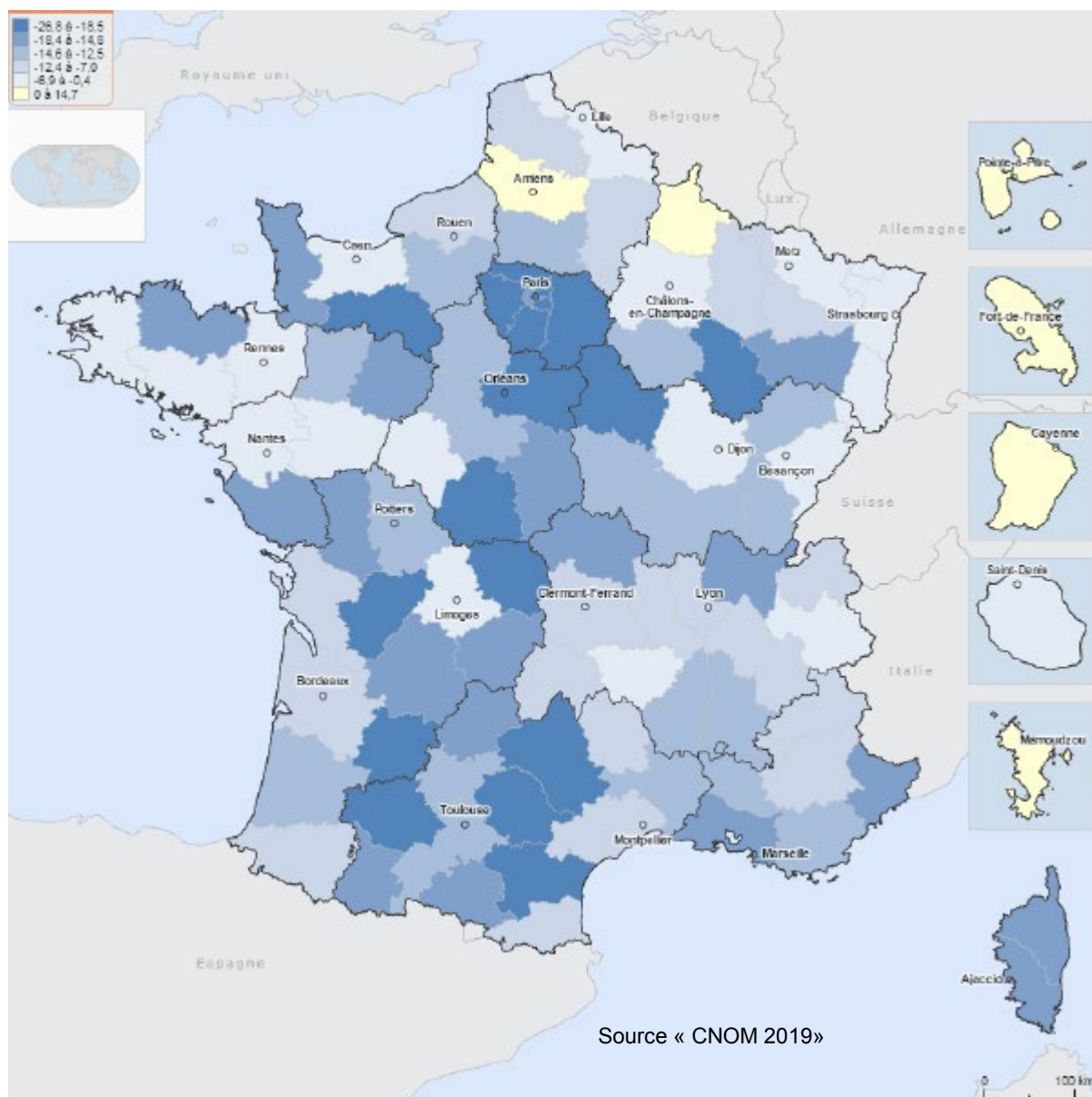
Depuis 2010 ,on observe deux tendances majeures : les départements aux plus faibles densités médicales libérales et mixtes perdent récemment en densités médicales de médecins libéraux et mixtes et persistent dans le creusement des inégalités territoriales . D'autres départements gagnent (ou stagnent) toutefois tels que la Picardie , les Ardennes, la Martinique , la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte.

⁹ Discrétisation Jenks

**Carte 33 : Variation des densités de médecins entre 2018 et 2019-
activité régulière – Libérale et Mixte (%)**



Carte 34 : Variation des densités de médecins entre 2010 et 2019- activité régulière – Libérale et Mixte(%)



Salarié

Au 1^{er} janvier 2019, la densité moyenne départementale des médecins en activité régulière pour l'exercice salarié est de 120.8 médecins pour 100 000 habitants. Soit une augmentation de 2.8 % entre 2018 et 2019.

On note des écarts significatifs entre les départements (tableau 33 et 34) ayant les plus faibles densités et ceux ayant les plus fortes densités de médecins en activité salariée (toutes spécialités confondues). D'un département à l'autre, les densités sont inégales (carte 32) variant de 61.4 médecins pour 100 000 habitants pour l'Eure à 425.4 pour la Ville de Paris.

Tableau 32 : Densités les plus basses en activité régulière toutes spécialités salariés

Eure	61,4
Mayotte	61,6
Ain	63,8
Mayenne	69,6
Nièvre	69,8
Indre	71,6
Cher	73,3
Yonne	73,7
Dordogne	77,6
Gers	78,7

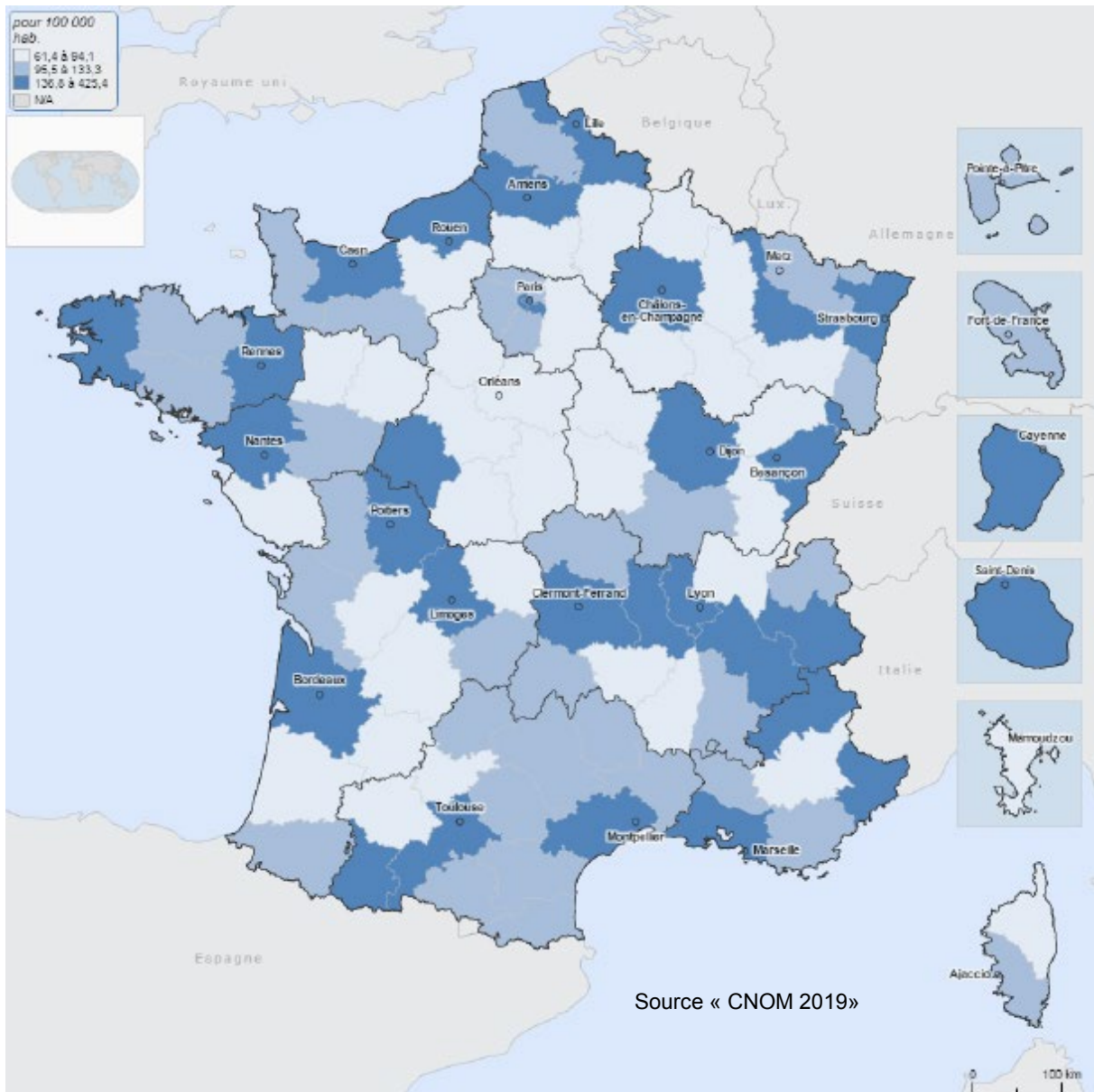
Source « CNOM 2019»

Tableau 33 : Densités les plus hautes en activité régulière toutes spécialités salariées

Vienne	169
Côte d'Or	177
Meurthe et Moselle	179,3
Haute Vienne	179,7
Hauts de Seine	191,8
Rhône	204,3
Hautes-Alpes	204,8
Val de Marne	214,3
Saint-Pierre et Miquelon	266,3
Ville de Paris	425,4

Source « CNOM 2019»

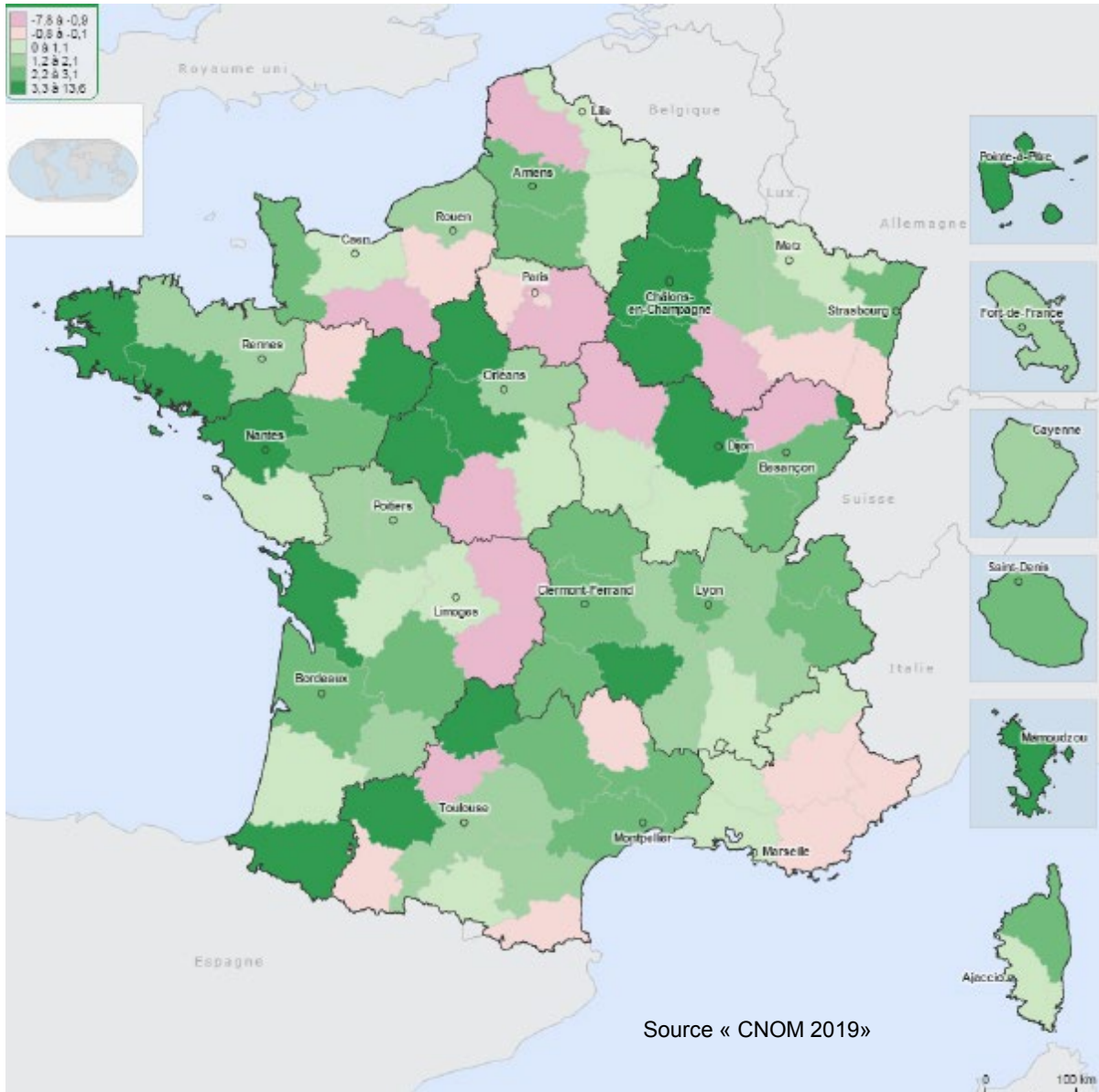
Carte 35 : Densités départementales en activité régulière- Salarié



On observe comme pour les densités médicales en exercice libéral et mixte, un creusement des inégalités au détriment des départements les moins bien dotés. Les départements où la variation des densités est positive bénéficient du phénomène de métropolisation et de l'attractivité des centres hospitalo-universitaires (Carte 33).

Cette tendance confirme les dynamiques observées depuis 2010 (Carte 34), à l'exception de certaine région comme la Bourgogne ou l'Île de France.

**Carte 36 : Variation des densités de médecins entre 2010 et 2019-
activité régulière – Salarié(%)**

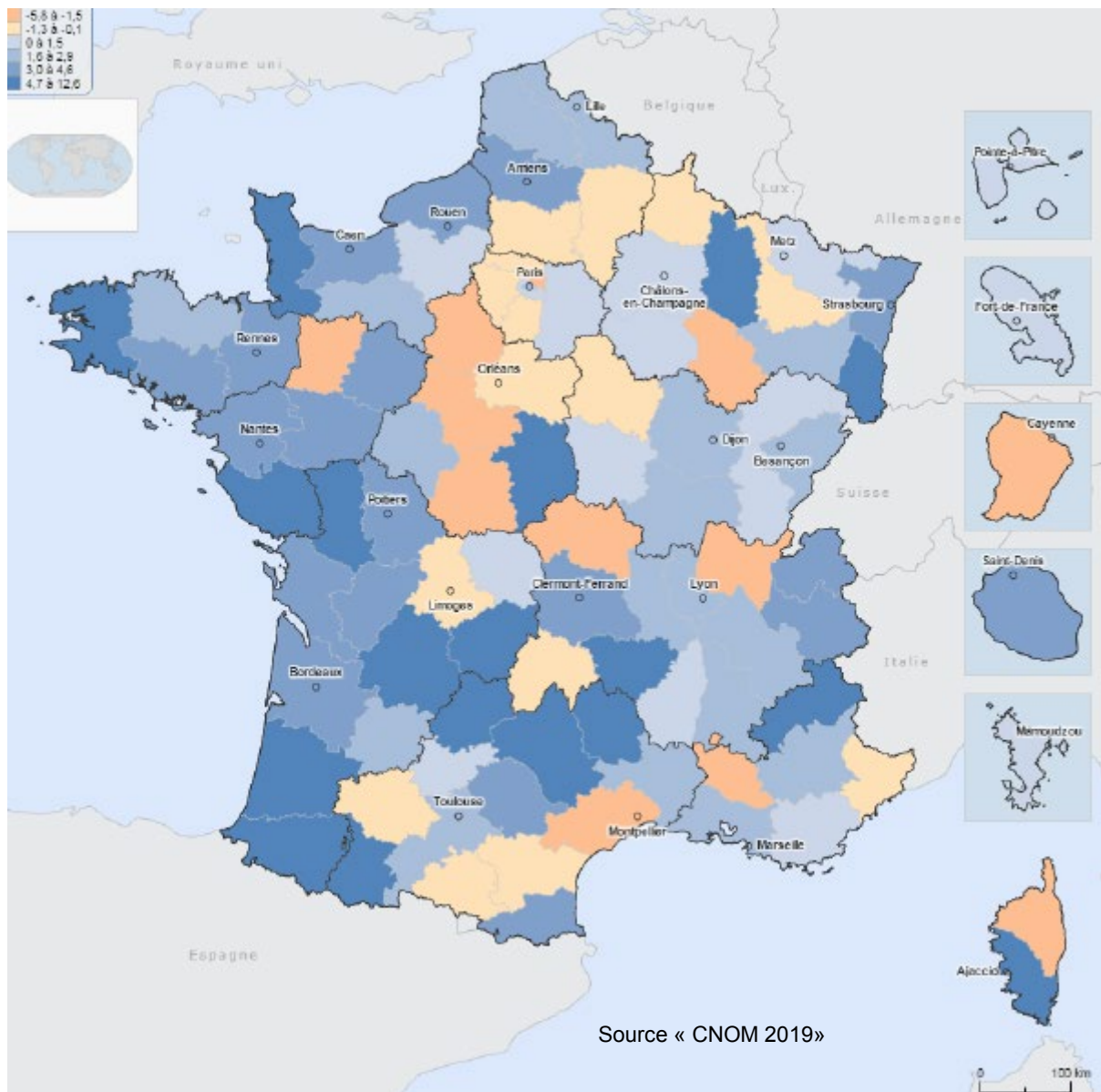


L'activité régulière

L'analyse de la variation des densités départementales de médecins en exercice salarié, selon deux périodes, montre des dynamiques semblables. En effet, les départements plus ruraux et en marge périphérique des grandes agglomérations, sont des départements où la densité de ces médecins sont en situation de déclin. Certains départements qui observent une baisse depuis 2010 gagnent, comme la Nièvre, des médecins salariés depuis 2018. D'autres, à l'inverse, comme le Meurthe et Moselle observent une baisse sur la dernière année malgré une dynamique de hausse depuis 2010.

Les phénomènes d'accélération ou de ralentissement sont à nuancer eu égard aux mouvements migratoires de la population et doivent être mesurés sur des périodes plus longues afin d'en préciser les effets sur l'offre de soins.

Carte 37 : Variation des densités de médecins entre 2018 et 2019- activité régulière – Salarié(%)



Chiffres clés Activité régulière

197 695

Médecins en activité régulière

♀ 48%

♂ 53%

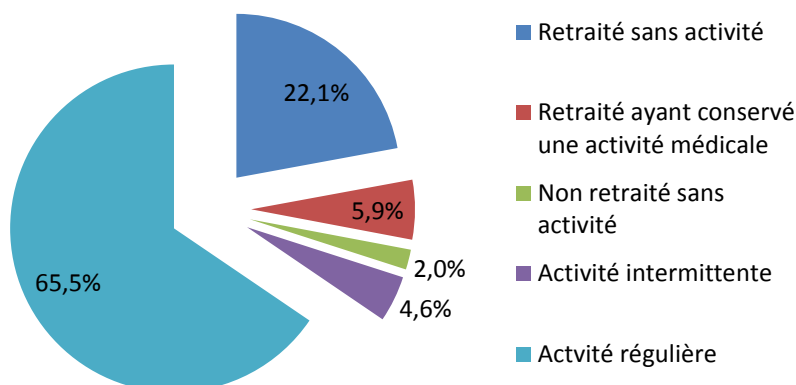
👤 50 ans (Âge moyen)

Âge mini 47 ans pour l'Ille-et-Vilaine

Âge maxi 54 ans pour la Creuse

dans 16 départements, **plus de 50%** des médecins actifs réguliers sont des femmes

66% des médecins inscrits sont **en activité régulière** (soit 11 points de moins qu'en 2010 et 1.2 points de moins depuis 2019)



Depuis 2010 (effectifs en valeurs absolues)

Médecine générale - **7 %**

Spécialistes médicaux + **3 %**

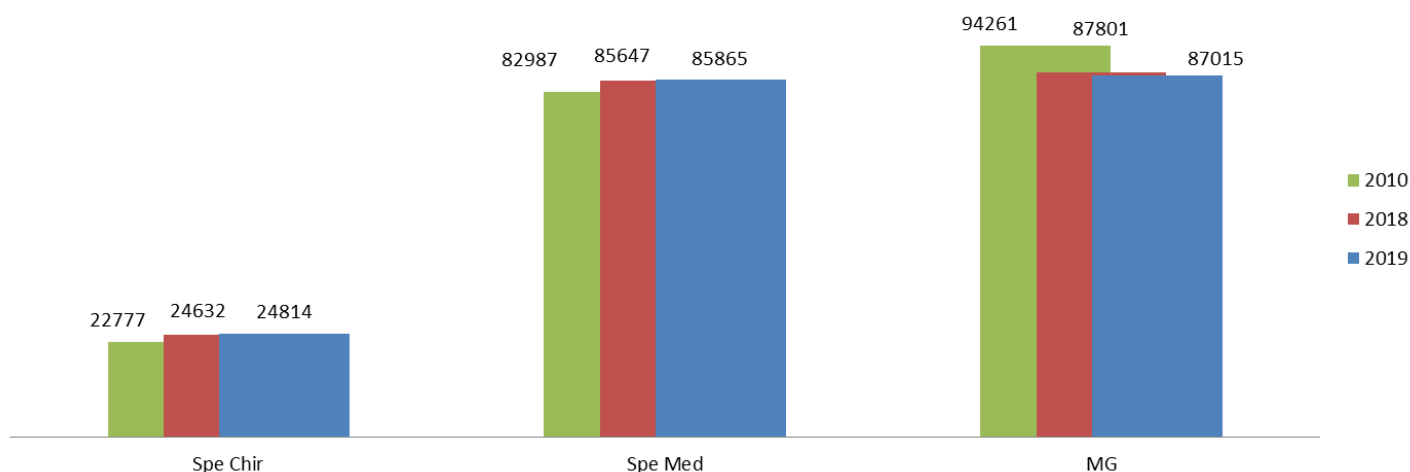
Spécialistes chirurgicaux + **8 %**

Depuis 2018 (effectifs en valeurs absolues)

Médecine générale - **0.9 %**

Spécialistes médicaux + **0.2 %**

Spécialistes chirurgicaux + **0.7 %**



👤 25%

Médecins de **plus de 60 ans**

👤 24%

Médecins de **moins de 40 ans**

III. Le solde des entrées et des sorties

A. Les effectifs entrants

Le solde des entrées du tableau de l'Ordre détermine le nombre de nouvelles inscriptions.

Durant l'année 2019, 8356 médecins se sont inscrits pour la première fois soit une augmentation de 4.3% depuis 2018 . Parmi les médecins primo- inscrits, ceux ayant déclaré une activité régulière sont 6252 et représentent ainsi 74.8% . Ils sont 30.6% à s'inscrire en activité intermittente de remplacement.

La répartition géographique de ces médecins primos-inscrits montre de grandes inégalités et témoigne des facteurs d'attractivité coïncidant : poids démographique du département, présence d'un centre hospitalier universitaire , caractère urbain ou rural du département etc cf. carte 35

On observe, par ailleurs ,un lien entre nouveaux inscrits au tableau et nouveaux inscrits en activité régulière . Tableaux 34 et 35.

Carte 38 : Nouveaux inscrits en activité régulière 2019 (valeurs absolues)

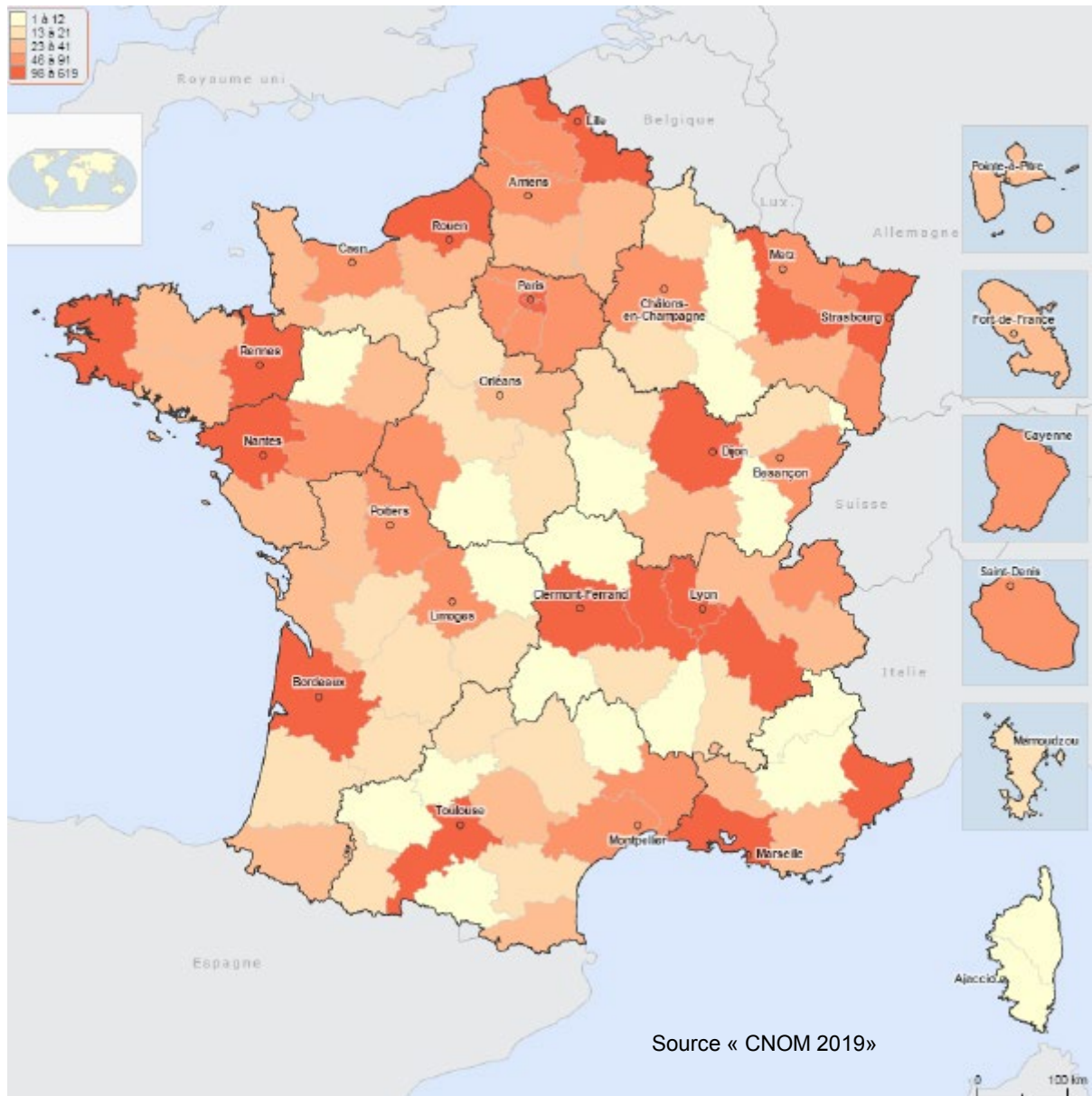


Tableau 34 : Dix premiers départements en termes d'effectifs de médecins nouvellement inscrits en 2018

Ville de Paris	761
Nord	437
Rhône	408
Bouches du Rhône	308
Gironde	300
Val de Marne	256
Haute Garonne	242
Loire Atlantique	219
Hérault	198
Hauts de Seine	195

Source « CNOM 2019 »

Tableau 35 : Dix premiers départements en termes d'effectifs de médecins nouvellement inscrits en activité régulière en 2018

Ville de Paris	619
Nord	328
Rhône	304
Bouches du Rhône	220
Val de Marne	212
Gironde	207
Haute Garonne	158
Hauts de Seine	156
Seine Maritime	147
Bas Rhin	144

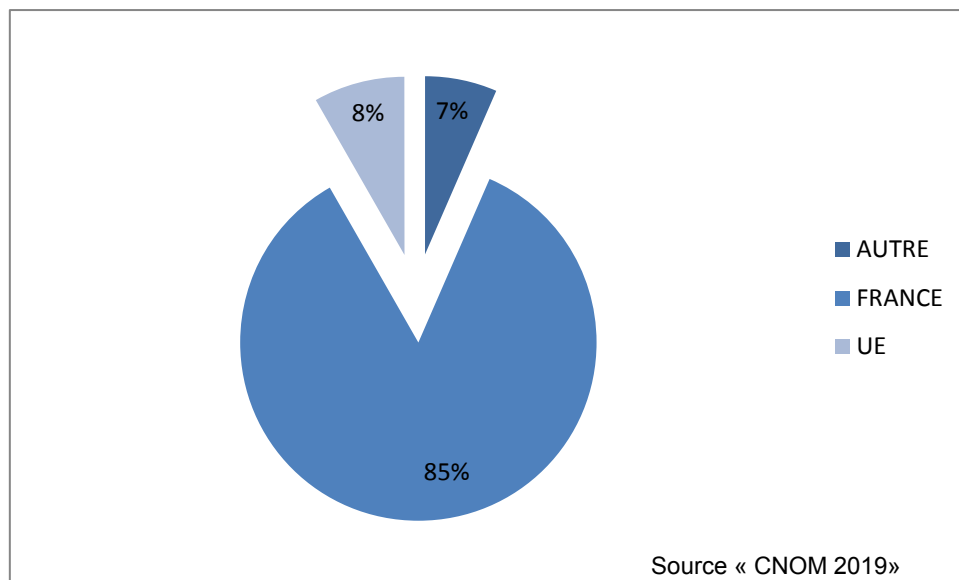
Source « CNOM 2019 »

L'origine du diplôme

85.2 % des médecins nouvellement inscrits à l'Ordre étaient titulaires en 2018 d'un diplôme français (1 point de plus qu'en 2017) , 8.3% (8, 07% en 2017) d'un diplôme de l'Union Européenne et 6.5% (9,22% en 2017) d'un diplôme hors de l'Union Européenne.

Ces chiffres étaient en 2010 respectivement de 76,5%, 12 % et 11,5 %, confirmant d'une année à l'autre une baisse continue de la proportion des médecins à diplôme étranger parmi les nouveaux inscrits à l'Ordre .

Figure 25 : Origine des diplômes des nouveaux inscrits au 1^{er} 2018
(%)



Parmi ces nouveaux médecins, 74.8% sont inscrits en activité régulière.

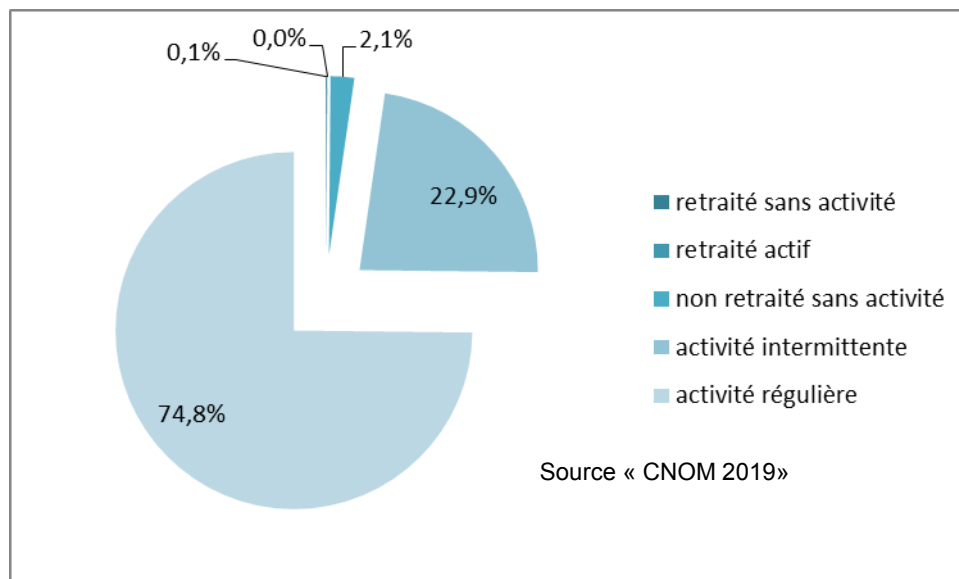
On observe par ailleurs que les médecins titulaires d'un diplôme de l'UE sont, en proportion ,davantage enclins à s'inscrire en première inscription en activité intermittente (11.1% contre 7.5%) que leurs homologues diplômés d'un pays extra UE. Tableau 37

Tableau 36 : Situation d'inscription du médecin primo inscrits en 2018

Modalités d'inscription	Extra UE	FRANCE	UE	Total général
Activité intermittente de remplacement	7,5%	25,2%	11,1%	22,9%
Activité régulière	89,0%	73,2%	80,3%	74,8%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source « CNOM 2019 »

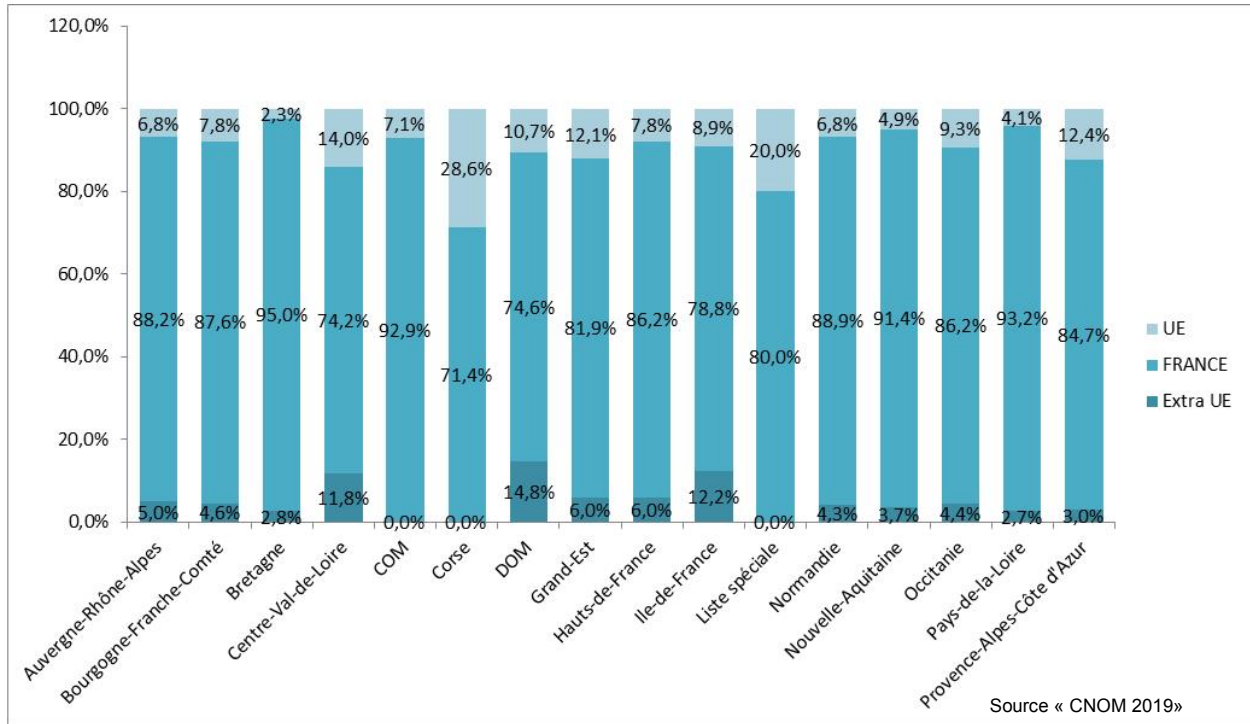
Figure 26 : Situation des nouveaux inscrits au cours de l'année 2019 (%)



Les régions Centre Val de Loire , les DOM, l'Île de France et la Normandie ont une proportion plus importante de médecins à diplôme hors de l'UE parmi les nouveaux inscrits.

Par ailleurs, globalement, la proportion de médecins nouvellement inscrits à diplômes hors de France (UE et hors UE) est plus importante dans les régions à faible densité médicale. Cet apport doit cependant être systématiquement confronté à l'étude de leurs flux en effectifs (chiffres en valeurs absolues), aboutissant au constat habituel d'un déficit d'attractivité de ces régions pour les nouveaux inscrits toutes origines de diplômes confondus .

Figure 27 : Origine des diplômes par régions des nouveaux inscrits (%)



La proportion de médecins à diplômes étrangers parmi les nouveaux inscrits est très variable d'une région à l'autre avec, par ailleurs, des disparités importantes d'un département à l'autre au sein d'une même région.

Tableau 37 : Ventilation par départements de l'origine des diplômes des nouveaux inscrits 2018 (%)

Source « CNOM 2019 »

Région/départements	% Extra UE	% France	% UE
Auvergne-Rhône-Alpes			
Ain	11,1%	63,9%	25,0%
Allier	7,7%	69,2%	23,1%
Ardèche	20,0%	66,7%	13,3%
Cantal	27,3%	72,7%	0,0%
Drôme	6,3%	87,5%	6,3%
Haute Loire	12,5%	75,0%	12,5%
Haute Savoie	7,6%	78,5%	13,9%
Isère	5,6%	89,4%	5,0%
Loire	4,6%	90,8%	4,6%
Puy-de-Dôme	1,6%	96,0%	2,4%
Rhône	3,2%	91,7%	5,1%
Savoie	4,4%	82,2%	13,3%
Bourgogne-Franche-Comté			
Côte d'Or	2,5%	94,2%	3,3%
Doubs	0,8%	95,0%	4,2%
Haute Saône	5,3%	84,2%	10,5%
Jura	6,7%	80,0%	13,3%
Nièvre	30,0%	40,0%	30,0%
Saône et Loire	7,9%	81,6%	10,5%
Territoire de Belfort	0,0%	63,6%	36,4%
Yonne	28,6%	50,0%	21,4%
Bretagne			
Côtes d'Armor	16,1%	80,6%	3,2%
Finistère	0,6%	98,1%	1,3%
Ille et Vilaine	2,5%	95,7%	1,9%
Morbihan	2,0%	92,2%	5,9%
Centre-Val-de-Loire			
Cher	22,2%	44,4%	33,3%
Eure et Loir	30,0%	35,0%	35,0%
Indre	30,0%	20,0%	50,0%
Indre et Loire	0,8%	98,3%	0,8%
Loir et Cher	26,1%	47,8%	26,1%
Loiret	18,9%	62,2%	18,9%
COM			
Pacifique Sud	0,0%	92,0%	8,0%
Polynésie Française	0,0%	94,1%	5,9%

Les effectifs entrants

Corse

Corse du Sud	0,0%	92,3%	7,7%
Haute Corse	0,0%	37,5%	62,5%

DOM

Guadeloupe	2,1%	89,6%	8,3%
Guyane	70,8%	29,2%	0,0%
Martinique	1,8%	87,7%	10,5%
Mayotte	16,7%	22,2%	61,1%
Réunion	3,3%	88,3%	8,3%

Grand-Est

Ardennes	8,7%	56,5%	34,8%
Aube	14,3%	28,6%	57,1%
Bas Rhin	2,1%	86,3%	11,6%
Haut Rhin	11,6%	77,9%	10,5%
Haute Marne	25,0%	33,3%	41,7%
Marne	3,1%	94,8%	2,1%
Meurthe et Moselle	2,1%	94,3%	3,5%
Meuse	45,5%	54,5%	0,0%
Moselle	7,0%	71,8%	21,1%
Vosges	11,5%	73,1%	15,4%

Hauts-de-France

Aisne	44,8%	48,3%	6,9%
Nord	3,0%	87,0%	10,1%
Oise	22,9%	71,4%	5,7%
Pas-de-Calais	6,8%	91,8%	1,4%
Somme	1,9%	94,4%	3,7%

Ile-de-France

Essonne	27,1%	50,0%	22,9%
Hauts de Seine	7,2%	81,5%	11,3%
Seine et Marne	23,9%	59,2%	16,9%
Seine Saint Denis	22,7%	73,0%	4,3%
Val de Marne	12,1%	79,7%	8,2%
Val d'oise	37,5%	55,2%	7,3%
Ville de Paris	5,9%	86,1%	8,0%
Yvelines	12,9%	81,2%	5,9%

Normandie

Calvados	0,9%	97,3%	1,8%
Eure	17,5%	77,5%	5,0%
Manche	4,3%	83,0%	12,8%
Orne	15,0%	55,0%	30,0%
Seine Maritime	2,3%	91,5%	6,3%

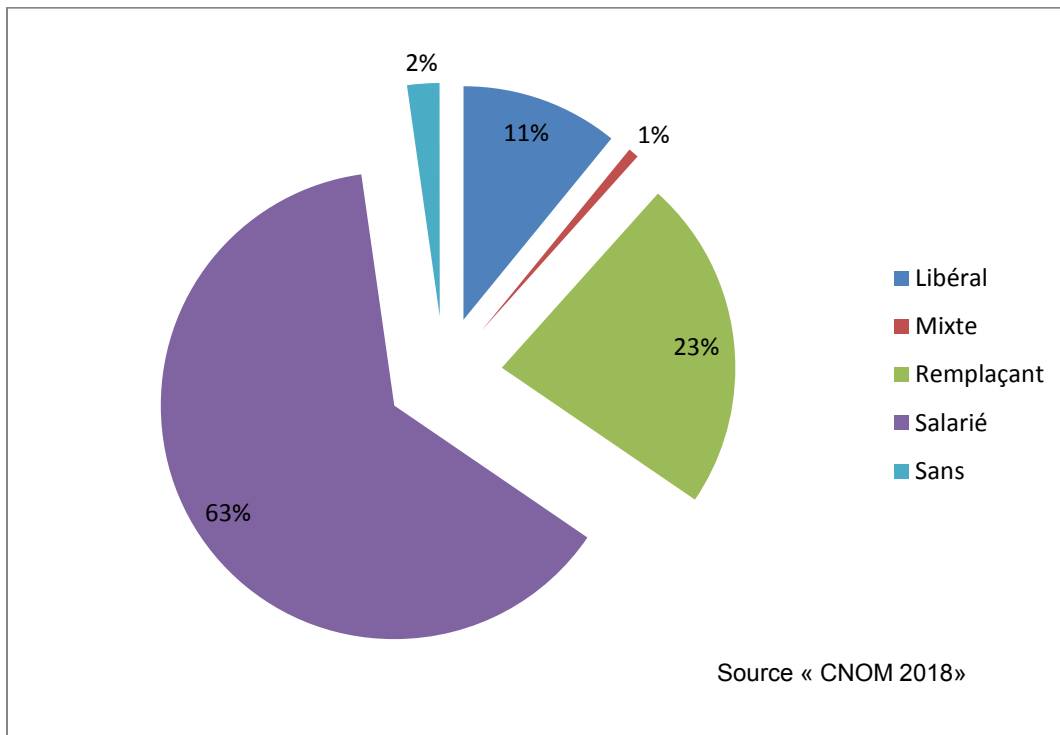
Nouvelle-Aquitaine

Les effectifs entrants

Charente	0,0%	90,5%	9,5%
Charente Maritime	1,8%	96,4%	1,8%
Corrèze	12,5%	68,8%	18,8%
Creuse	33,3%	66,7%	0,0%
Deux-Sèvres	10,5%	89,5%	0,0%
Dordogne	9,1%	81,8%	9,1%
Gironde	3,3%	94,0%	2,7%
Haute Vienne	0,0%	98,5%	1,5%
Landes	0,0%	87,5%	12,5%
Lot et Garonne	16,0%	68,0%	16,0%
Pyrénées Atlantiques	2,8%	85,9%	11,3%
Vienne	1,1%	94,7%	4,3%
Occitanie	4,4%	86,2%	9,3%
Ariège	0,0%	42,9%	57,1%
Aude	8,7%	52,2%	39,1%
Aveyron	10,0%	60,0%	30,0%
Gard	3,8%	88,5%	7,7%
Gers	11,1%	77,8%	11,1%
Haute Garonne	2,1%	95,5%	2,5%
Hautes Pyrénées	4,5%	86,4%	9,1%
Hérault	2,5%	91,4%	6,1%
Lot	17,6%	70,6%	11,8%
Lozère	25,0%	50,0%	25,0%
Pyrénées Orientales	18,2%	60,6%	21,2%
Tarn	3,1%	81,3%	15,6%
Tarn et Garonne	8,3%	58,3%	33,3%
Pays-de-la-Loire	2,7%	93,2%	4,1%
Loire Atlantique	2,7%	96,3%	0,9%
Maine et Loire	0,0%	97,6%	2,4%
Mayenne	0,0%	53,8%	46,2%
Sarthe	10,8%	70,3%	18,9%
Vendée	4,3%	95,7%	0,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,0%	84,7%	12,4%
Alpes Maritimes	2,6%	80,1%	17,3%
Alpes-Hte-Provence	0,0%	100,0%	0,0%
Bouches du Rhône	3,6%	92,5%	3,9%
Hautes-Alpes	5,9%	82,4%	11,8%
Var	0,0%	79,5%	20,5%
Vaucluse	4,9%	51,2%	43,9%

Les modes d'exercice des nouveaux inscrits par région

Figure 28 : Mode d'exercice des nouveaux inscrits (%)



63% des médecins nouvellement inscrits exercent une activité salariée, 23% sont remplaçants et 12% sont libéraux. Cf. Figure 28

Il existe toutefois de grandes disparités géographiques selon les modes d'exercice entre régions et au sein des départements. Figure 28 et Tableau 39.

**Tableau 38 : Mode d'exercice des nouveaux inscrits par région
(valeurs absolues)**

Source « CNOM 2019 »

Région	Libéraux	Mixte	Remplaçant	Salarié	Sans
Auvergne-Rhône-Alpes	133	6	267	670	22
Bourgogne-Franche-Comté	53	4	64	222	4
Bretagne	61		111	214	11
Centre-Val-de-Loire	28	2	42	155	2
COM	2		19	20	1
Corse	5		9	7	
DOM	16	2	63	206	4
Grand-Est	85	14	126	439	14
Hauts-de-France	56	2	137	477	10
Ile-de-France	98	14	260	1278	41
Liste spéciale			0	1	4
Normandie	54	1	74	263	3
Nouvelle-Aquitaine	97	7	182	426	23
Occitanie	102	2	264	318	10
Pays-de-la-Loire	45	2	132	244	16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	75	5	163	340	23

La grande majorité des régions a un exercice salarié majoritaire comparativement à l'exercice libéral. Toutefois, les COM ont toutefois une spécificité car l'exercice salarié a une proportion équivalente à celle de l'exercice remplaçant. On observe toutefois des disparités à l'intérieur d'une région. Certains départements ont une part similaire (ou quasi similaire) de médecins nouvellement inscrits en exercice salarié et libéral comme la Nièvre (respectivement 50 et 40 %), le Territoire de Belfort (36.36% pour les deux) ou le Gers (33.33%). D'autres départements comme la Guyane, Mayotte, la Creuse ou la Lozère n'ont aucun médecin nouvellement inscrits en activité libérale.

Tableau 39 : Ventilation par départements du mode d'exercice des nouveaux inscrits (%)¹⁰

Source « CNOM 2019 »

Région/Départements	Libéraux	Mixte	Remplaçant	Salarié	Sans
Auvergne-Rhône-Alpes	12,11%	0,55%	24,32%	61,02%	2,00%
Ain	38,89%	0,00%	13,89%	44,44%	2,78%
Allier	30,77%	0,00%	7,69%	61,54%	0,00%
Ardèche	20,00%	0,00%	26,67%	53,33%	0,00%
Cantal	18,18%	9,09%	9,09%	63,64%	0,00%
Drôme	15,63%	0,00%	46,88%	34,38%	3,13%
Haute Loire	25,00%	4,17%	16,67%	54,17%	0,00%
Haute Savoie	13,92%	0,00%	30,38%	51,90%	3,80%
Isère	11,67%	0,00%	30,00%	57,78%	0,56%
Loire	9,92%	2,29%	18,32%	67,94%	1,53%
Puy-de-Dôme	8,06%	0,81%	19,35%	70,16%	1,61%
Rhône	9,07%	0,00%	22,55%	65,44%	2,94%
Savoie	15,56%	0,00%	42,22%	42,22%	0,00%
Bourgogne-Franche-Comté	15,27%	1,15%	18,44%	63,98%	1,15%
Côte d'Or	13,22%	0,83%	16,53%	69,42%	0,00%
Doubs	10,08%	0,00%	26,05%	62,18%	1,68%
Haute Saône	15,79%	0,00%	10,53%	73,68%	0,00%
Jura	20,00%	0,00%	26,67%	40,00%	13,33%
Nièvre	40,00%	0,00%	10,00%	50,00%	0,00%
Saône et Loire	21,05%	2,63%	10,53%	65,79%	0,00%
Territoire de Belfort	36,36%	18,18%	9,09%	36,36%	0,00%
Yonne	21,43%	0,00%	7,14%	71,43%	0,00%
Bretagne	15,33%	0,00%	27,89%	53,77%	2,76%
Côtes d'Armor	19,35%	0,00%	25,81%	54,84%	0,00%
Finistère	16,88%	0,00%	31,82%	49,35%	1,95%
Ille et Vilaine	11,11%	0,00%	25,31%	58,64%	4,32%
Morbihan	21,57%	0,00%	25,49%	50,98%	1,96%
Centre-Val-de-Loire	12,23%	0,87%	18,34%	67,69%	0,87%
Cher	5,56%	0,00%	22,22%	72,22%	0,00%
Eure et Loir	10,00%	0,00%	0,00%	90,00%	0,00%
Indre	20,00%	10,00%	20,00%	50,00%	0,00%
Indre et Loire	8,26%	0,00%	23,97%	66,94%	0,83%
Loir et Cher	26,09%	0,00%	8,70%	65,22%	0,00%
Loiret	18,92%	2,70%	13,51%	62,16%	2,70%
COM	4,76%	0,00%	45,24%	47,62%	2,38%
Pacifique Sud	4,00%	0,00%	36,00%	60,00%	0,00%

¹⁰ Ne sont pas présentés les médecins nouvellement inscrits en divers, le total n'apparaît donc pas toujours à 100%

Les effectifs entrants

Polynésie Française	5,88%	0,00%	58,82%	29,41%	5,88%
Corse	23,81%	0,00%	42,86%	33,33%	0,00%
Corse du Sud	23,08%	0,00%	38,46%	38,46%	0,00%
Haute Corse	25,00%	0,00%	50,00%	25,00%	0,00%
DOM	5,50%	0,69%	21,65%	70,79%	1,37%
Guadeloupe	6,25%	2,08%	22,92%	68,75%	0,00%
Guyane	0,00%	0,00%	2,08%	95,83%	2,08%
Martinique	14,04%	0,00%	26,32%	54,39%	5,26%
Mayotte	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Réunion	4,17%	0,83%	30,00%	65,00%	0,00%
Grand-Est	12,54%	2,06%	18,58%	64,75%	2,06%
Ardennes	30,43%	4,35%	8,70%	56,52%	0,00%
Aube	33,33%	9,52%	9,52%	47,62%	0,00%
Bas Rhin	13,68%	1,05%	21,05%	61,05%	3,16%
Haut Rhin	9,30%	1,16%	11,63%	75,58%	2,33%
Haute Marne	41,67%	0,00%	25,00%	33,33%	0,00%
Marne	10,31%	3,09%	25,77%	60,82%	0,00%
Meurthe et Moselle	2,13%	1,42%	21,28%	73,76%	1,42%
Meuse	27,27%	0,00%	0,00%	72,73%	0,00%
Moselle	14,08%	4,23%	16,90%	59,15%	5,63%
Vosges	23,08%	0,00%	7,69%	69,23%	0,00%
Hauts-de-France	8,21%	0,29%	20,09%	69,94%	1,47%
Aisne	10,34%	0,00%	10,34%	79,31%	0,00%
Nord	7,32%	0,46%	22,88%	67,28%	2,06%
Oise	11,43%	0,00%	22,86%	65,71%	0,00%
Pas-de-Calais	16,44%	0,00%	9,59%	72,60%	1,37%
Somme	4,63%	0,00%	17,59%	77,78%	0,00%
Ile-de-France	5,80%	0,83%	15,38%	75,58%	2,42%
Essonne	27,14%	1,43%	15,71%	51,43%	4,29%
Hauts de Seine	6,15%	1,03%	16,92%	72,82%	3,08%
Seine et Marne	14,08%	1,41%	12,68%	69,01%	2,82%
Seine Saint Denis	6,38%	1,42%	12,77%	78,72%	0,71%
Val de Marne	4,30%	0,00%	15,63%	78,52%	1,56%
Val d'oise	6,25%	2,08%	10,42%	80,21%	1,04%
Ville de Paris	2,63%	0,66%	15,90%	78,32%	2,50%
Yvelines	10,89%	0,99%	17,82%	65,35%	4,95%
Liste spéciale	0,00%	0,00%	0,00%	20,00%	80,00%
Etranger	0,00%	0,00%	0,00%	20,00%	80,00%
Normandie	13,67%	0,25%	18,73%	66,58%	0,76%
Calvados	7,14%	0,00%	25,89%	65,18%	1,79%
Eure	35,00%	0,00%	22,50%	42,50%	0,00%
Manche	17,02%	2,13%	12,77%	68,09%	0,00%
Orne	15,00%	0,00%	10,00%	75,00%	0,00%
Seine Maritime	11,93%	0,00%	15,91%	71,59%	0,57%
Nouvelle-Aquitaine	13,18%	0,95%	24,73%	57,88%	3,13%

Les effectifs entrants

Charente	23,81%	0,00%	38,10%	38,10%	0,00%
Charente Maritime	21,43%	1,79%	42,86%	41,07%	1,79%
Corrèze	6,25%	0,00%	87,50%	87,50%	0,00%
Creuse	0,00%	0,00%	66,67%	66,67%	0,00%
Deux-Sèvres	21,05%	2,63%	73,68%	73,68%	0,00%
Dordogne	36,36%	0,00%	54,55%	54,55%	0,00%
Gironde	10,67%	0,67%	62,67%	57,33%	5,33%
Haute Vienne	6,06%	3,03%	66,67%	66,67%	0,00%
Landes	8,33%	0,00%	54,17%	54,17%	0,00%
Lot et Garonne	12,00%	0,00%	56,00%	56,00%	0,00%
Pyrénées Atlantiques	16,90%	0,00%	43,66%	38,03%	5,63%
Vienne	10,64%	1,06%	75,53%	73,40%	2,13%
Occitanie	14,63%	0,29%	47,06%	45,62%	1,43%
Ariège	28,57%	0,00%	57,14%	42,86%	14,29%
Aude	56,52%	0,00%	26,09%	26,09%	0,00%
Aveyron	15,00%	0,00%	60,00%	60,00%	0,00%
Gard	7,69%	0,00%	71,79%	70,51%	1,28%
Gers	33,33%	0,00%	33,33%	33,33%	0,00%
Haute Garonne	7,44%	0,00%	59,50%	57,85%	1,65%
Hautes Pyrénées	4,55%	0,00%	54,55%	50,00%	4,55%
Hérault	14,65%	0,51%	17,68%	17,68%	0,00%
Lot	41,18%	0,00%	35,29%	35,29%	0,00%
Lozère	0,00%	0,00%	100,00%	75,00%	25,00%
Pyrénées Orientales	15,15%	3,03%	57,58%	51,52%	6,06%
Tarn	40,63%	0,00%	53,13%	53,13%	0,00%
Tarn et Garonne	16,67%	0,00%	83,33%	83,33%	0,00%
Pays-de-la-Loire	10,23%	0,45%	59,09%	55,45%	3,64%
Loire Atlantique	9,13%	0,00%	53,88%	52,97%	0,91%
Maine et Loire	8,00%	0,00%	62,40%	52,00%	10,40%
Mayenne	23,08%	7,69%	38,46%	38,46%	0,00%
Sarthe	13,51%	2,70%	70,27%	67,57%	2,70%
Vendée	15,22%	0,00%	71,74%	71,74%	0,00%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,38%	0,83%	59,90%	56,11%	3,80%
Alpes Maritimes	17,31%	0,00%	64,10%	58,97%	5,13%
Alpes-Hte-Provence	16,67%	0,00%	33,33%	33,33%	0,00%
Bouches du Rhône	7,47%	0,97%	64,61%	62,99%	1,62%
Hautes-Alpes	5,88%	0,00%	64,71%	52,94%	11,76%
Var	16,67%	1,28%	35,90%	28,21%	7,69%
Vaucluse	24,39%	2,44%	56,10%	51,22%	4,88%

Une étude ancillaire avait démontré un temps de latence important avant une éventuelle installation en libéral pour ces primo inscrits en activité régulière.

Ce temps de latence concerne l'ensemble des groupes de spécialités.

La médecine générale

Tableau 40 : Primo inscrits de 2009 (toutes spécialités confondues) en activité régulière, devenir 2014 (à 5 ans) et 2019 (à 10 ans).

Source « CNOM 2019 »

Activité régulière	2009	2014	2019
% Total dont :	52%	77%	80%
Libéral	16.5%	37.7%	43.7%
Mixte	0.8%	4.3%	4.9%
Salarié	34.7%	34.9%	31.6%
Sans activité régulière	48%	23%	20%

Les médecins généralistes en activité régulière et primo-inscrits en 2009 n'avaient une activité libérale que pour 16,5% d'entre eux à leur inscription, à 34,9% cinq ans plus tard (2014), et 43,7% dix ans plus tard (2019).

La situation est identique pour les autres groupes de spécialités ; les spécialités médicales sont particulièrement touchées.

Les spécialités chirurgicales

Source « CNOM 2019 »

Tableau 41 :Primo inscrits de 2009 (toutes spécialités confondues) en activité régulière, devenir 2014 (à 5 ans) et 2019 (à 10 ans)

Activité régulière	2009	2014	2019
% Total dont :	94%	90%	87%
Libéral	6.4%	31.8%	41.2%
Mixte		10.8%	20.4%
Salarié	87.2%	47.1%	26.1%
Sans activité régulière	6%	10%	13%

Les médecins spécialistes chirurgicaux en activité régulière et primo-inscrits en 2009 n'avaient une activité libérale que pour 6.4% d'entre eux à leur inscription, à 31.8% cinq ans plus tard (2014), et 41.2% dix ans plus tard (2019).

Les spécialités médicales (hors MG)**Tableau 42 :Primo inscrits de 2009 (toutes spécialités confondues) en activité régulière, devenir 2014 (à 5 ans) et 2019 (à 10 ans)**

Activité régulière	2009	2014	2019
% Total dont :	93%	89%	89%
Libéral	3.0%	6.1%	23.2%
Mixte	0.2%	15.3%	11.8%
Salarié	89.5%	67.5%	53.8%
Sans activité régulière	7%	11%	11%

Source « CNOM 2019»

Les médecins spécialistes médicaux (hors MG) en activité régulière et primo-inscrits en 2009 n'avaient une activité libérale que pour 3% d'entre eux à leur inscription, à 6.1% cinq ans plus tard (2014), et 23.2% dix ans plus tard (2019).

Ce temps de latence témoigne du fait que les études médicales ne permettent pas aujourd'hui aux étudiants de bâtir leurs projets professionnels pendant leur formation initiale. Cela met en valeur l'urgence de refonder la formation pour la rendre véritablement professionnalisante et d'accompagner précocement les futurs médecins dans leur processus d'installation.

Les médecins remplaçants ne sauraient expliquer l'absence d'installations.

Les débats parlementaires récents ont mis en lumière la tentation de voir dans la pratique par les jeunes médecins du remplacement un frein à l'installation : les jeunes médecins préféreraient ainsi pratiquer des remplacements sur le long terme plutôt que de privilégier une installation. Cette impression est infirmée par les données démographiques. Si le nombre de remplaçants parmi les médecins inscrits à l'Ordre des médecins a bien augmenté entre 2010 et 2014 puis entre 2014 et 2019, l'on constate que leur proportion dans la population médicale est restée largement stable, passant de 3,8% à 4,6% de l'ensemble, soit une augmentation de moins d'un point en près de dix ans.

Tableau 43 :Nombre et proportion de remplaçants dans la population médicale, toutes spécialités confondues

Source « CNOM 2019»

ANNEE	NB_REMP	PROP_REMP
2010	10006	3,8
2014	10469	3,8
2019	13747	4,6

Il apparaît dès lors que la volonté d'encadrer le statut de remplaçant pour y limiter le recours ne saurait répondre au défi de la désaffection pour l'exercice libéral

B. Les effectifs sortants

Par groupe de spécialités

On observe depuis 2010 , par groupe de spécialités , une augmentation du nombre de départs en retraites sans activité du fait du vieillissement du corps médical.

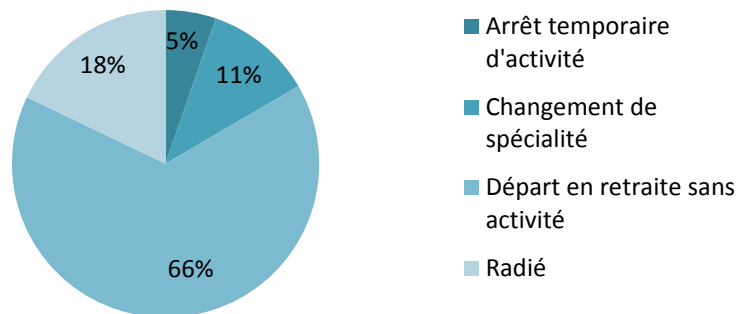
En effet , en moyenne, 72% des effectifs depuis 2010 sont sortants.

Si l'on s'intéresse aux effectifs sortants par groupes de spécialités , on observe toutefois des divergences. La proportion des médecins radiés est plus importante pour les médecins spécialistes chirurgicaux que médicaux. Les changements de spécialité reste très mineure chez les médecins spécialistes (1.1% pour les chirurgicaux et médicaux) alors que de 11.3% pour les médecins généralistes.cf Figure 23

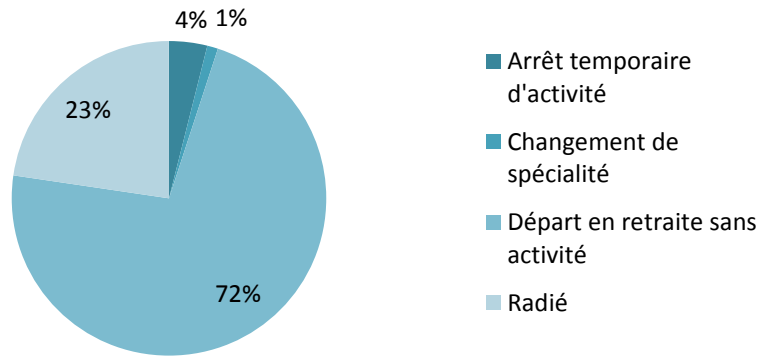
Figure 29 : Effectifs des sortants par groupes de spécialités en entre 2010 et 2019 (%)

Source « CNOM 2019»

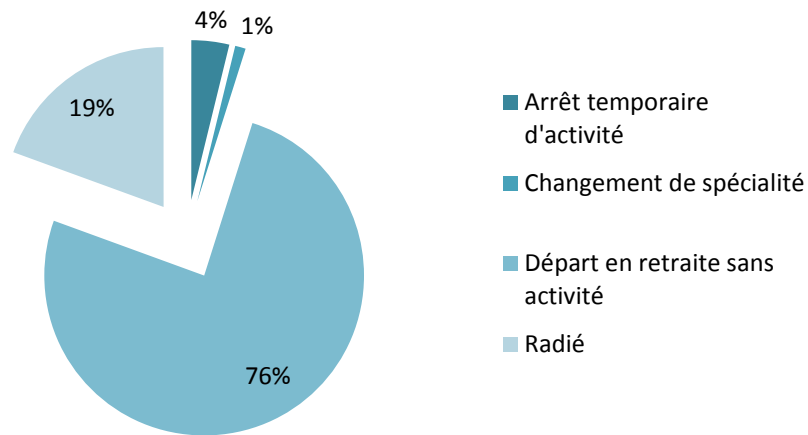
Effectifs sortants des médecins généralistes



Effectifs sortants des médecins spécialistes chirurgicaux



Effectifs sortants des médecins spécialistes médicaux



Ces stocks de sortants sont à rapprocher des tendances par qualifications et doivent être observés par une lecture des soldes des entrants et sortants.

Si l'on s'intéresse toutefois aux soldes des entrées et sorties , sur une année , par qualifications de grandes variations s'observent. En effet , certaines qualifications font apparaître un solde très déficitaire tels que la réanimation médicale (-484) , la médecine générale (-29) , la médecine du travail (-179) la gynécologie médicale et obstétrique (-112) la gynécologie médicale (-80) . D'autres , à l' inverse, démontrent un solde excédentaire comme la médecine intensive réanimation (524) , la gynécologie obstétrique (173) , l'allergologie (126) ; la psychiatrie (123) ou la chirurgie orthopédique et traumatologie (97) .

Tableau 44: Solde des entrants et sortants entre 2018 et 2019 par qualifications (valeurs absolues)¹¹

Source « CNOM 2019 »

Qualifications	Solde
MEDECINE INTENSIVE-REANIMATION	524
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	173
ALLERGOLOGIE	126
PSYCHIATRIE	123
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	97
PEDIATRIE	83
ONCOLOGIE MEDICALE	81
GERIATRIE	72
RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	71
NEUROLOGIE	67
NEPHROLOGIE	61
ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISME	56
CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	56
MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	55
PNEUMOLOGIE	50
CHIRURGIE UROLOGIQUE	44
ANESTHESIE-REANIMATION	42
MEDECINE D'URGENCE	36
MEDECINE INTERNE	33
MEDECINE VASCULAIRE	31
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	28
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	27
HEMATOLOGIE	26
CHIRURGIE VASCULAIRE	22
BIOLOGIE MEDICALE	22
MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	21
RADIOTHERAPIE ET ONCO-RADIOTHERAPIE	19
CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE	19
MEDECINE NUCLEAIRE	17
CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE	15
MEDECINE LEGALE ET EXPERTISES MEDICALES	14
ONCO-HEMATOLOGIE	12
NEUROCHIRURGIE	11
GENETIQUE MEDICALE	10
CHIRURGIE INFANTILE	9
CHIRURGIE ORALE	9

¹¹ Médecins retraités actifs, en activité régulière ou activité intermittente 2018 inactifs ou non inscrits ou autre qualification en 2019

Les effectifs sortants

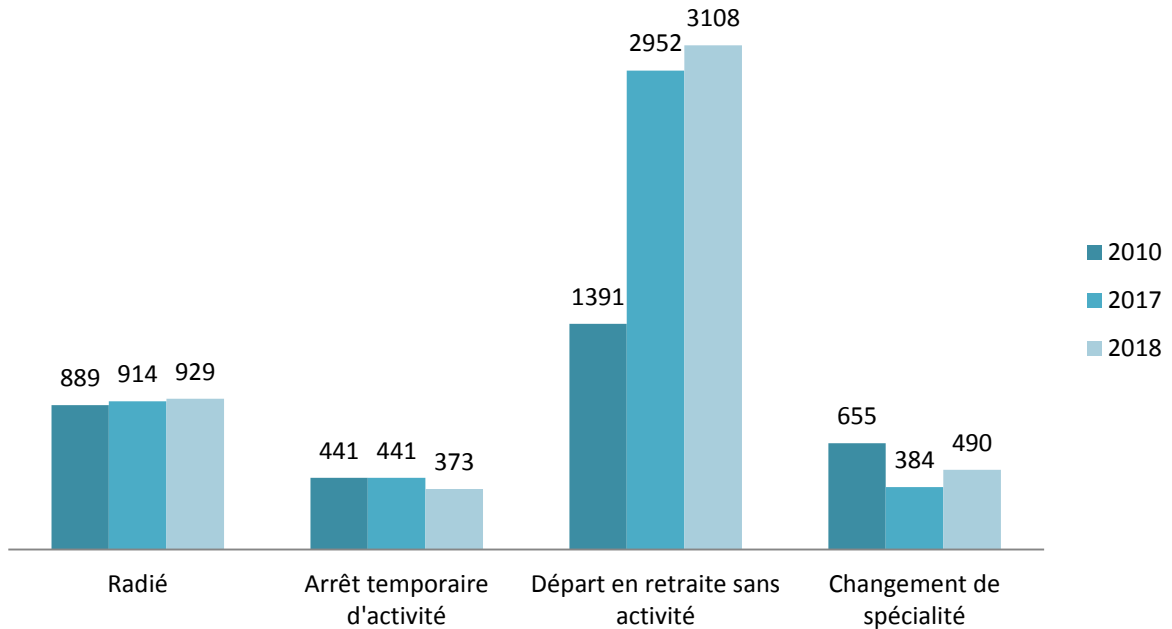
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	8
ANATOMIE ET CYTOLOGIE-PATHOLOGIQUES	7
CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU	0
RECHERCHE MEDICALE	-1
RADIODIAGNOSTIC ET RADIOTHERAPIE	-7
OPHTALMOLOGIE	-10
ORL	-18
SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE	-22
NEURO-PSYCHIATRIE	-23
RHUMATOLOGIE	-25
DERMATOLOGIE ET VENEREOLOGIE	-37
PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	-52
CHIRURGIE GENERALE	-66
STOMATOLOGIE	-68
GYNECOLOGIE MEDICALE	-80
GYNECOLOGIE MEDICALE ET OBSTETRIQUE	-112
MEDECINE DU TRAVAIL	-179
MEDECINE GENERALE	-229
REANIMATION MEDICALE	-484

Ces soldes confirment les tendances observées par groupes de spécialités cf. Tableau 26

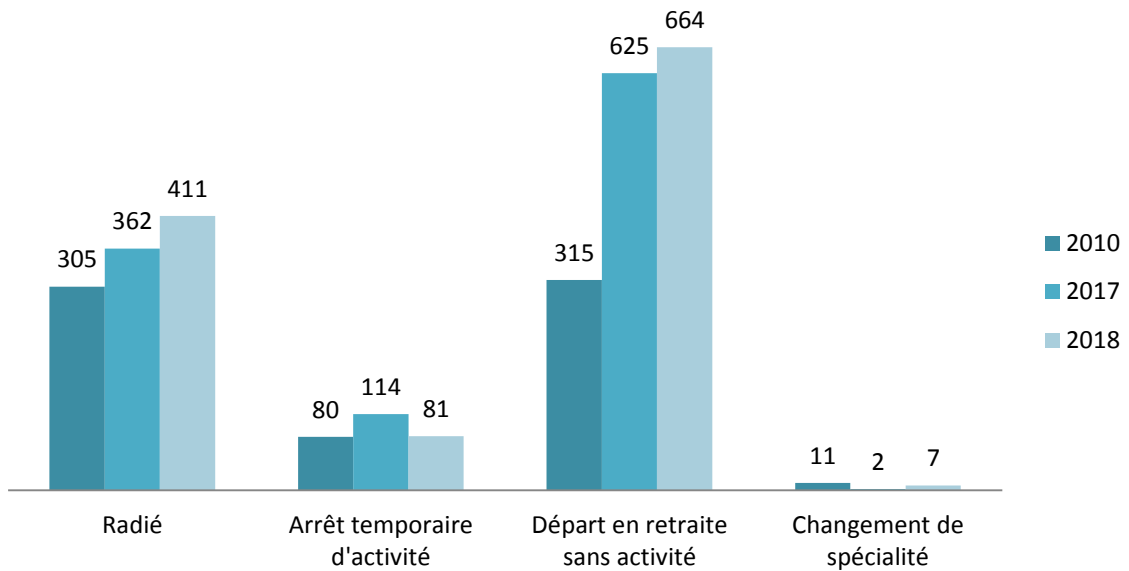
Le profil 2010-2019 des effectifs sortants par groupes de spécialités et motifs de sortie ne fait pas apparaître de tendance majeure. Le vieillissement des populations médicales laisse apparaître un accroissement des soldes sortants pour « départ en retraite sans activité » et les arrêts temporaires d'activité ainsi que les changements de spécialité semblent se stabiliser et mériteraient une lecture plus fine par qualifications.

Figure 30 : Effectifs des sortants par groupes de spécialités en 2010-2019 (valeurs absolues)

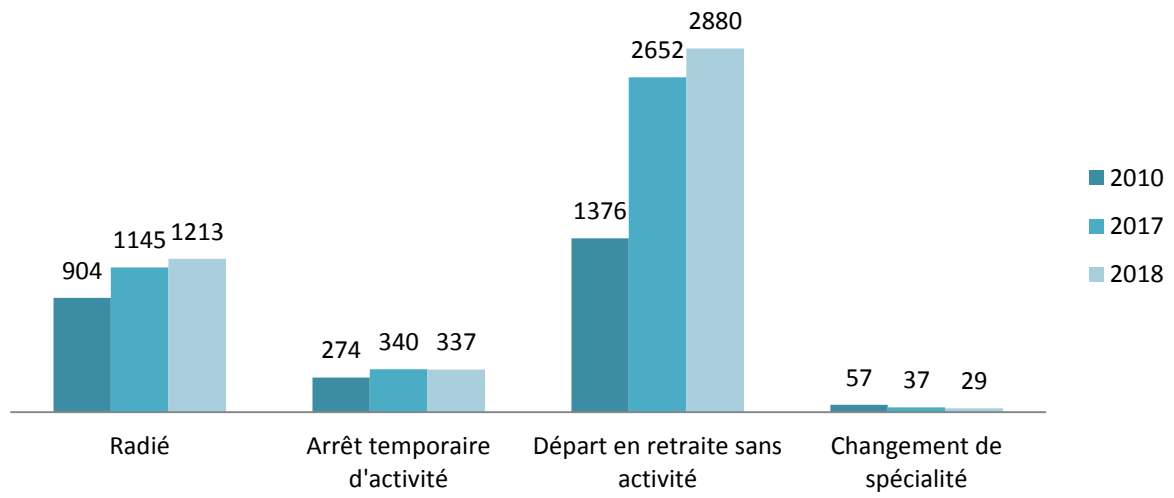
Effectifs sortants médecins généralistes 2010-2018-2019



Effectifs sortants médecins spécialistes chirurgicaux 2010-2018-2019



Effectifs sortants spécialistes médicaux 2010-2018-2019



Source « CNOM 2019 »

L'appréciation de la balance des entrants-sortants par groupes de spécialité et situation d'exercice montre , sur une année , les situations de tension dans l'exercice.

Comme en temoigne le tableau ci-après , seule la spécialité de médecine générale , en activité régulière , fait apparaitre un solde déficitaire. Les autres soldes déficitaires étant pour les médecins retraités actifs.

Tableau 45 : Effectifs entrants/sortants 2018 par groupes de spécialités et type d'exercice

Source « CNOM 2019 »

GEN_SPE_DETAILLE	ACTIVITE GENERALE	EFFECTIFS ENTRANTS	EFFECTIFS SORTANTS	SOLDE
GEN	retraité actif	236	1063	-827
GEN	activité intermittente	1817	463	1354
GEN	activité régulière	2594	2900	-306
SPE_CHIR	retraité actif	42	287	-245
SPE_CHIR	activité intermittente	122	93	29
SPE_CHIR	activité régulière	1281	777	504
SPE_MED	retraité actif	150	1048	-898
SPE_MED	activité intermittente	524	376	148
SPE_MED	activité régulière	4015	3010	1005

Si l'on regarde les effectifs sortants totaux sur 9 ans , on constate que par effet volume , les sortants les plus nombreux sont ceux ou les effectifs sont les plus importants . De même que par type de situation d'exercice.

Tableau 46: Effectifs sortants 2010-2019 2018 par groupes de spécialités et situation d'exercice

Source « CNOM 2019 »

Effectifs sortants 2010-2019 par groupes de spécialités	
GEN_SPE_DETAILLE	EFFECTIFS
GEN	28007
SPE_CHIR	5563
SPE_MED	22082

Source « CNOM 2019 »

Effectifs sortants 2010-2019 par mode d'exercice	
ACTIVITE GENERALE	EFFECTIFS
Retraités actifs	3734
Activité intermittente	2618
Activité régulière	49327

Age moyen ¹² des sortants par motifs de sorties et modes d'exercice

Les sorties du tableau de l'ordre en 2018 concernent pour l'essentiel les médecins âgés de plus de 60 ans .

En 2019 , quelque soit la spécialité , l'âge moyen des médecins sortants pour cause de départ en retraite (sans activité) est de 69.4 ans. Celui des médecins changeant de spécialités est de 53.6 ans. Cf Tableau 48.

Tableau 47: Age moyen sortants 2010-2019 par motif

MOTIF_SORTIE	AGE_MOYEN_EN_2019
Arrêt temporaire d'activité	56,4
Changement de spécialité	53,6
Départ en retraite sans activité	69,4

Source « CNOM 2019»

On observe cependant pas de lien significatif entre motif de sortie ou situation d'exercice et age moyen du médecin en 2019.

Tableau 48: Age moyen sortants 2010-2019 par mode d'exercice

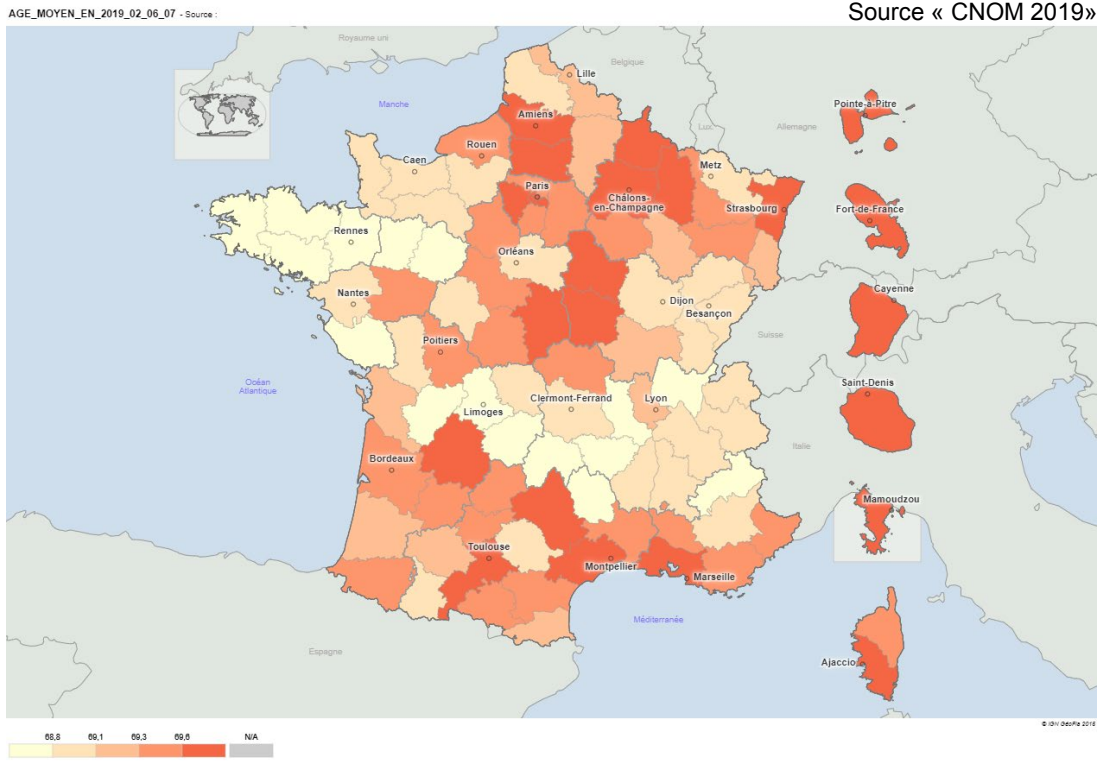
Source « CNOM 2019»

	INTERMITTENTE	DIVERS	LIB	SAL	SANS
Arrêt temporaire d'activité	55,3		57,6	55,7	62,4
Changement de spécialité	50,6	57	58,7	52,7	59,7
Départ en retraite sans activité	72,3	75,3	69,3	69,2	52,5
Radié	61,4	80,6	66,4	59,7	75,8

¹² Age au 01/01/2019 pour les médecins sortants en 2019

L'âge moyen des sortants pour retraite carte 37 et tableau 40¹³ n'observe pas d'écarts significatifs.

Carte 40: Age moyen de départ à la retraite (tous motifs)



Si l'on s'intéresse aux âges de départs à la retraite par type d'exercice et départements (cf. tableau 49), en moyenne, on observe peu de différence. En effet, l'âge moyen de départ à la retraite est de 69 pour les salariés et 69,3 pour les libéraux et mixtes. L'écart type pour ces trois populations est faible (respectivement 0,91 indépendamment de la situation d'exercice, 0,93 pour les médecins libéraux et mixtes et 0,92 pour ceux salariés) et reflète donc une répartition homogène (autour de la moyenne).

¹³ Médecins en activité intermittente, activité régulière, retraités actifs

Tableau 49 : Age moyen de départ à la retraite (activité intermittente , activité régulière ou retraités actifs)

Source « CNOM 2019 »

LIBELLE_DEPARTEMENT	AGE_MOYEN_EN_2019	AGE_MOYEN_LIB_MIXTE	AGE_MOYEN_SAL
Ain	68,3	68,4	67,9
Aisne	69,2	68,8	69,6
Allier	69,5	69,6	68,9
Alpes-Hte-Provence	69	68,7	69,4
Hautes-Alpes	68,6	68,8	68
Alpes Maritimes	69,5	69,3	69,5
Ardèche	68,8	68,7	68,9
Ardennes	69,9	69,8	69,8
Ariège	69,5	69,4	69,2
Aube	69,4	69,8	68,6
Aude	69,5	69,4	69,6
Aveyron	69,6	69,2	69,3
Bouches du Rhône	69,7	69,6	69,6
Calvados	69	69	68,8
Cantal	68,7	68,8	68,7
Charente	68,6	68,4	68,9
Charente Maritime	69,2	68,9	69,4
Cher	69,6	69,5	69,3
Corrèze	68,7	68,7	68,5
Côte d'Or	68,9	69	68,6
Côtes d'Armor	68,6	68,3	68,7
Creuse	68,9	68,5	68,6
Dordogne	69,7	69,6	69,6
Doubs	68,8	68,6	69
Drôme	68,9	69	68,6
Eure	68,9	68,7	69,2
Eure et Loir	69,4	69,3	69,2
Finistère	68,4	68,5	67,8
Corse du Sud	70,1	69,6	70,1
Haute Corse	69,5	69,3	69,2
Gard	69,3	69,4	68,7
Haute Garonne	69,7	69,5	69,7
Gers	69,2	68,1	69,7
Gironde	69,5	69,3	69,2
Hérault	69,6	69,5	69,5
Ille et Vilaine	68,7	68,7	68,2
Indre	69,4	69,4	69,5
Indre et Loire	69	68,8	69,1

Les effectifs sortants

Isère	68,8	68,7	68,7
Jura	68,8	68,7	68,9
Landes	69,1	68,7	68,9
Loir et Cher	69,3	69,2	68,9
Loire	68,6	68,5	68,7
Haute Loire	68,3	68,2	68,1
Loire Atlantique	68,8	68,8	68,7
Loiret	69	68,9	69,1
Lot	69,3	68,9	69
Lot et Garonne	69,4	69,1	69,6
Lozère	68,6	68,5	68,3
Maine et Loire	69,3	69,1	69,1
Manche	68,9	68,9	68,7
Marne	69,6	69,3	69,5
Haute Marne	69,2	69,2	69
Mayenne	68,7	68,8	68,6
Meurthe et Moselle	69,3	69,3	69,1
Meuse	69,6	69,1	69
Morbihan	68,6	68,4	68,4
Moselle	68,8	68,8	68,6
Nièvre	69,8	69,4	69,9
Nord	69,1	68,9	69,2
Oise	69,6	69,5	69,8
Orne	68,8	69,2	68,1
Pas-de-Calais	69	68,7	69,2
Puy-de-Dôme	68,9	69,1	68,2
Pyrénées Atlantiques	69,3	69,2	68,9
Hautes Pyrénées	69	69,3	67,8
Pyrénées Orientales	69,1	69,3	68,2
Bas Rhin	69,6	69,3	69,8
Haut Rhin	69,2	69,1	69,3
Rhône	69,1	69,1	69
Haute Saône	68,9	68,7	68,6
Saône et Loire	69,1	69,1	68,7
Sarthe	68,7	69,2	67,7
Savoie	68,8	69,1	68,2
Haute Savoie	68,8	68,5	69,2
Ville de Paris	71,1	71,4	70,7
Seine Maritime	69,5	69,4	69,5
Seine et Marne	69,3	69,1	69,3
Yvelines	69,7	69,8	68,8
Deux-Sèvres	68,8	68,8	68,3
Somme	70,1	69,9	70,4

Les effectifs sortants

Tarn	68,8	68,9	68,4
Tarn et Garonne	69,3	69,7	68,2
Var	69,4	69,2	69
Vaucluse	69,3	69,2	69,1
Vendée	68,6	68,5	68,2
Vienne	69,4	69,7	68,9
Haute Vienne	68,5	68,4	68,6
Vosges	69,3	69,2	68,9
Yonne	70	70,1	69,8
Territoire de Belfort	69,1	69,5	68,5
Essonne	69,3	69,4	68,8
Hauts de Seine	69,9	70,2	69,4
Seine Saint Denis	69,4	69,6	69,2
Val de Marne	69,7	69,6	69,4
Val d'oise	69,3	69,6	68,2
Guadeloupe	71,4	72,3	70,6
Martinique	72	73,2	70,7
Guyane	69,9	68,8	70,5
Réunion	69,7	69,6	69,6
Saint-Pierre et Miquelon	71,7	NULL	71,7
Mayotte	71,5	75	71
Wallis et Futuna	63	NULL	63
Polynésie Française	71,2	71,4	68,3
Pacifique Sud	68,8	67,9	68,4
Etranger	72,7	73,3	71,1

Chiffres clés Solde Entrées - Sorties

10275

Entrées

10 661

Sorties

Solde annuel (*Entrées / sorties*) en activité régulière = - **386 médecins**

8 356

Nouveaux inscrits (*dont*)

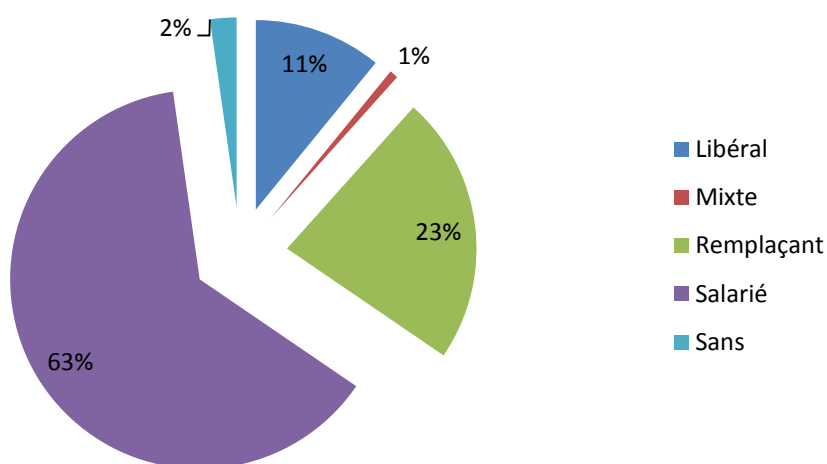
♀ **58%**

♂ **41%**

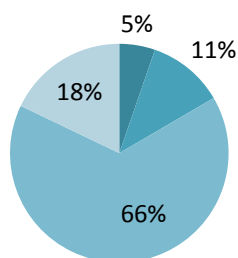
👤 **31 ans** (*Âge moyen*)

75 % en activité régulière
31 % en activité intermittente

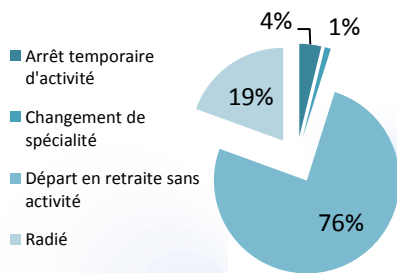
85 % sont diplômés de France
63 % exercent comme salariés



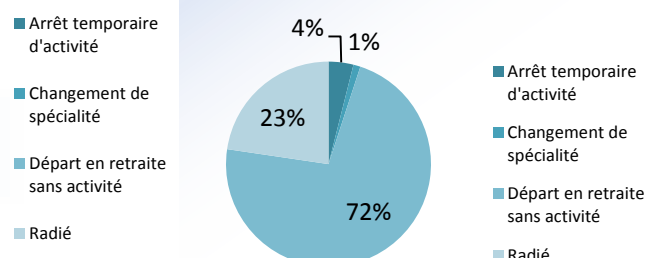
Effectifs sortants des médecins généralistes



Effectifs sortants des médecins Spécialistes médicaux



Effectifs sortants des médecins Spécialistes chirurgicaux



60 Âge moyen des médecins sortants

(tous motifs de sortie, médecins en activité régulière ou retraités actifs ou activité intermittente)

57 Âge moyen des médecins sortants actifs réguliers

👤 **27 ans**

👤 **97 ans**